

EX-LIBRIS

UNIVERSIDADE
1934



UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
LUIZ DE QUEIROZ

Nº 13978

LIVRARIA
50 K
RIO-SÃO PAULO



LE
JARDIN FRUITIER
DU MUSÉUM

LE FRAISIER ET LE GROSEILLIER

LE
JARDIN FRUITIER
DU MUSÉUM

OU

ICONOGRAPHIE DE TOUTES LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS

D'ARBRES FRUITIERS

CULTIVÉS DANS CET ÉTABLISSEMENT

AVEC

LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEUR SYNONYMIE, ETC.

PAR J. DECAISNE

Membre de l'Institut, Professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

..... Materiae tanta abundat copia,
Labori faber ut desit, non fabro labor.

PLATEA.

TOME NEUVIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1862-1875

Droit de reproduction et de traduction réservé



LE FRAISIER

I

Les fraisiers (*Fragaria*) (1) sont un des genres les plus naturels de la grande famille des Rosacées. Leur caractère botanique distinctif consiste en ce que le réceptacle des carpelles, dont l'ensemble constitue le fruit (2), y devient charnu et succulent, les carpelles eux-mêmes restant secs et semblables à des graines, c'est-à-dire passant à l'état d'akènes. Au point de vue de l'horticulture, c'est ce réceptacle lui-même qui est considéré comme le fruit.

Tous les fraisiers sont herbacés et vivaces, et leur tige dépasse

(1) L'introduction des fraisiers dans les jardins est toute moderne ; du moins aucun document ne fait supposer qu'elle soit antérieure au dix-septième siècle. On ne cultivait encore sous Louis XIV que le fraisier des bois et sa variété à fruits blancs. Quant aux anciens, on peut dire qu'ils ont à peine remarqué les fraises, car on ne trouve d'indications certaines sur ces fruits que dans un petit nombre de passages de Virgile et de Pline. Pour ce dernier écrivain, le mot *fragrum* s'appliquait également au fruit de l'arbousier (*Arbutus Unedo*) et à celui du fraisier ; mais il les distingue en donnant à l'un d'eux l'épithète de *terrestre*, par opposition à l'autre, qui était produit par un arbre. Il n'est pas douteux non plus que ce ne soit bien la fraise que Virgile a eue en vue dans ce vers :

Qui legitis flores et humi nascentia fragra.
(Buc. IV, vers 92.)

(2) C'est un fruit apocarpé, c'est-à-dire formé d'un certain nombre de carpelles qui restent distincts et non point soudés les uns aux autres, comme par exemple ceux des fruits à pépins. On peut revoir dans notre *Manuel de l'amateur des jardins*, tome I, p. 303, ce que nous avons dit de ces sortes de fruits.

peu ou même ne dépasse pas la surface du sol; ce sont presque des plantes acaules, qui émettent une rosette de feuilles autour de leur pied (1). Chacun sait que ces feuilles sont trifoliées et dentées sur leur contour, tantôt glabres et luisantes, tantôt mates et plus ou moins velues. De l'aisselle des feuilles naissent les hampes florales, et ordinairement, à côté d'elles, des *coulants* ou *filets*, sortes de bourgeons à entre-nœuds très-allongés qui vont s'enraciner à une certaine distance du pied. Les fleurs sont blanches, tantôt hermaphrodites, tantôt unisexuées par avortement total ou complet des organes de l'un ou de l'autre sexe.

Espèces et variétés. — Les variétés de fraisiers nées de la culture sont extrêmement nombreuses, et il est devenu assez difficile, pour quelques-unes d'entre elles, d'en reconnaître l'espèce; mais les espèces primitives elles-mêmes se réduisent à sept ou huit dont on trouvera plus loin les caractères botaniques.

D'après M. Jacques Gay, qui les a étudiées très-attentivement et qui a publié ses observations dans les *Annales des Sciences naturelles* (2), ces espèces, sont les suivantes :

1° Le *Fragaria vesca* (3) (*F. vulgaris*), l'espèce la plus répandue dans le monde et qui est commune à l'Europe, à l'Asie et à l'Amérique. C'est aussi la meilleure des fraises et la plus parfume-

(1) La tige des fraisiers n'est pas simple, comme on serait tenté de le croire au premier abord; elle est au contraire fort compliquée, car elle se compose d'un certain nombre de rameaux superposés, avec tant de précision que leur ensemble paraît ne former qu'un seul et même axe. C'est la structure que les botanistes ont nommée *sympode*. La hampe, ou les hampes florales (quand il y en a plusieurs), ne sont que la terminaison d'un rameau qu'un autre rameau plus jeune a supplanté pour continuer la sympode.

(2) 4^e série, tome VIII, p. 185.

(3) Linné a malheureusement substitué au nom le plus ancien *F. vulgaris*, celui de *F. vesca*, qui ne s'applique pas plus à cette espèce qu'aux autres qui sont toutes comestibles; mais que je conserve afin de ne pas innover.

mée; mais ses fruits sont des plus petits. Elle a produit diverses races ou variétés, parmi lesquelles je me bornerai à citer le *fraisier des Quatre-Saisons* ou de *Tous les mois* (*F. semper florens*), mal à propos nommé *fraisier des Alpes*, puisque c'est une variété née probablement dans les jardins et que, dans tous les cas, on n'a jamais trouvée à l'état sauvage; cette précieuse race, la seule du genre qui fleurisse et fructifie presque toute l'année, a donné une sous-variété sans coulants, le *fraisier de Gaillon*, dont la culture est presque abandonnée aujourd'hui.

Au *F. vesca* se rattachent encore le *fraisier de Montreuil*, ou *fraisier fressant*; le *fraisier à une feuille*, plus curieux qu'utile; le *fraisier buisson* ou *sans coulants* (*F. efflagellis*), qui tend à disparaître, et quelques autres variétés encore qui n'ont plus d'importance aujourd'hui. Telles sont le *fraisier blanc*, le *fraisier double*, le *panaché*, etc.

2° Le *F. elatior*, beaucoup moins cosmopolite que le précédent, quoique répandu dans presque toute l'Europe centrale. Il est ordinairement dioïque par l'avortement de l'un des deux sexes, ce qui fait qu'il est souvent stérile à l'état sauvage; mais il fructifie dans les jardins lorsque l'on cultive ensemble les deux sexes, ou lorsqu'on le tient au voisinage d'autres fraisiers qui peuvent le féconder. C'est de lui que sont sorties les nombreuses variétés connues jadis sous les noms de *capitons* et de *caprons*, et que les Anglais désignent sous le nom de *hautbois*. Les fruits de cette espèce ont une saveur musquée particulière qui les fait reconnaître, et qui n'est pas du goût de tout le monde.

3° Le *F. collina*, qui est commun dans l'Europe centrale et pénètre même assez avant en Asie. Il se distingue nettement des autres fraisiers en ce que ses coulants ne sont habituellement

pas des sympodes, et que ses calyces sont appliqués sur le fruit. Les variétés que la culture en a fait naître ont reçu les noms, aujourd'hui à peu près abandonnés, de *breslingues* (*Brössling* allem.), de *craquelins* et de *fraisiers étoilés* (1) il n'y a plus guère que les amateurs qui les aient conservées dans leurs jardins.

4° Le *Majaufea* (*F. Hagenbachiana*), hybride des *F. vesca* et *collina* n'a été trouvé que dans une localité des Alpes de Provence, près de Draguignan, ainsi qu'aux environs de Paris, circonstance qui pouvait déjà faire douter que ce fût une espèce légitime. M. Gay, après l'avoir érigé en espèce propre, a fini par le regarder comme un hybride des *F. vesca* et *collina*. Pour Duchesne, célèbre cultivateur de fraisiers à la fin du dernier siècle, c'était la *fraise majaufe de Provence* ou *fraise de Barge-mon*, devenue dès à présent assez rare.

5° La *F. virginiana*, espèce de l'Amérique septentrionale, introduite en Europe dans la première moitié du dix-huitième siècle sous les noms de *fraise écarlate*, *écarlate de Virginie*, *fraise du Canada*. Ce fraisier remarquable, soit par variation naturelle, soit par croisement avec d'autres espèces et surtout avec la suivante, a produit de nombreuses variétés connues sous le nom de *F. anglaises* dont il sera question plus loin.

6° Le *F. chilensis*, de Chiloë, ou *fraisier du Chili*, seconde espèce américaine qui se trouve au Chili et toujours au voisinage de l'océan Pacifique, se distingue de tous les autres fraisiers par la grandeur de son feuillage et de ses fleurs et par la grosseur de ses fruits, dont le volume approche quelquefois de celui d'un

(1) L'épithète d'*étoilé* lui vient de ce que le calyce, au lieu de rester étalé, s'applique sur le fruit et y laisse une empreinte blanchâtre lorsqu'on le détache; *craquelin*, parce qu'il fait entendre un petit craquement quand on enlève le calyce.

moyen œuf de poule. Son introduction en France remonte à l'année 1712. Il est dioïque par avortement et par suite stérile, s'il n'est pas fécondé par d'autres individus de sa propre espèce ou d'espèces différentes. Il gèle et vient mal à Paris, où ses fruits ne dépassent guère la grosseur des fraises ordinaires; mais il réussit à merveille dans plusieurs communes des alentours de Brest, entre autres à Plougastel, où il est cultivé en grand et donne lieu à une abondante exportation de fruits. Mais si, lorsqu'il est de race pure, il dégénère ou vient mal loin de l'Océan, ses variétés hybrides rachètent amplement ce défaut par leur nombre, leur beauté ou leur excellence. C'est à lui qu'on rattache aujourd'hui le *fraisier ananas* (*F. ananassa*, *F. grandiflora*), dont l'origine est inconnue, mais qui en est incontestablement un hybride horticole.

A ces six espèces on peut ajouter :

Le *F. Grayana*, de l'Amérique du Nord, très-voisin du *F. virginica*, auquel il faudra peut-être le réunir un jour; et le *F. lucida*, importé récemment de Californie. Ce dernier, qui se distingue à la petitesse et à la coriacité de son feuillage luisant, est dioïque et presque toujours stérile. Malgré les tentatives d'amélioration dont il a déjà été l'objet, il ne paraît pas avoir d'avenir sérieux dans la culture d'utilité.

Depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, c'est-à-dire dans un espace de plus de cent cinquante ans, beaucoup d'auteurs ont écrit sur le fraisier. Parmi ceux qui l'ont fait avec une véritable utilité, on doit citer La Quintinye (1), Duhamel, et surtout Duchesne, dont l'*Histoire naturelle des fraisiers*, parue en 1766, peut encore être considérée comme classique. Après eux sont venus Dumont de Courset, Poiteau et Turpin, qui sont déjà nos contemporains; en Angleterre, James

(1) La Quintinye ne parle que du Fraisier des bois à fruits rouges, ou blancs, et du *F. Capron*. — *Instr. pour les jard.*, II, p. 282 [1690].

Barnet (1) et Georges Lindley; puis, en France, le comte Le Lieur (2). Je passe sous silence beaucoup d'écrits, les uns parce qu'ils sont sans importance, les autres parce qu'ils ne sont guère que des compilations de travaux antérieurs. De nos jours, enfin, ont paru de nombreuses observations de M^{me} Éliisa de Vilmorin (3) sur les variétés du fraisier et sur leur culture, dans les diverses éditions du *Bon Jardinier*, dans les journaux horticoles, les traités de jardinage, etc.; mais le travail le plus important, et sans contredit le plus complet et le meilleur qui ait été publié jusqu'ici, est celui de M. le comte de Lambertye (4), ouvrage qui résume tout ce qui a été dit et écrit sur le fraisier depuis l'origine de sa culture, qui est riche de faits nouveaux, et qui enfin a mis de l'ordre dans le chaos des nouvelles variétés; aussi je n'hésite pas à le proposer aux amateurs et aux spécialistes comme le guide le plus sûr qu'ils puissent choisir dans l'étude et la culture du fraisier.

Il serait facile de citer plus de cent variétés de fraisiers, mais il s'en faut de beaucoup que toutes soient également recommandables. Le nombre des bonnes variétés, de celles dont la culture est vraiment profitable, ne dépasse guère une trentaine, si même il y atteint. Après de longues expériences comparatives, M. de Lambertye ayant dressé un catalogue des fraises qui lui ont paru les meilleures, je ne puis mieux faire que de le suivre dans cette énumération, renvoyant d'ailleurs à son livre, ainsi qu'aux articles publiés par M^{me} E. de Vilmorin, ceux des lecteurs auxquels les détails consignés ici ne suffiraient pas.

(1) An Account and Description of the different *Varieties* of *Strawberries* which have been cultivated and examined in the Gardens of the Horticultural Society of London. — By M. J. Barnet, under gardener in the Fruit Département of the Garden (1824). 4° Icon.

(2) *Pomone française*, p. 437, 3^e édit.

(3) Voir le *Jardin fruitier du Muséum*.

(4) *Le Fraisier*, vol. in-8°, chez Goin, éditeur, 1864.

1° VARIÉTÉS ISSUES D'ESPÈCES EUROPÉENNES.

Fraise des Quatre-Saisons (*Fragaria vesca semperflorens*), excellente, très-fertile, petite, à la fois des plus hâtives et des plus tardives parce qu'elle produit presque toute l'année.

Belle-Bordelaise (*Fragaria elatior*), bonne, fertile, demi-hâtive; fruit moyen.

2° VARIÉTÉS ISSUES D'ESPÈCES AMÉRICAINES.

Amiral Dundas, assez bonne, assez fertile; fruit énorme, irrégulier.

Ambrosia, bonne, fertile, d'une belle grosseur, demi-hâtive.

Belle de Paris, bonne, très-fertile, très-grosse, tardive.

Bonté de Saint-Julien, bonne, très-fertile, grosse, très-tardive.

British Queen, excellente, grosse, mais peu fertile et très-tardive.

Châlonnaise (la), excellente, très-grosse, assez fertile, tardive.

Constante (la), grosse, conique, de forme régulière, acidulée, parfumée, excellente, demi-hâtive.

Crémont, bonne, grosse et fertile, rustique et hâtive.

Eleanor, bonne, très-fertile et très-grosse, tardive.

Eliza, bonne, grosse et fertile, demi-hâtive.

Elton, bonne quoique très-acide, grosse et fertile, mais tardive.

Excellente, bonne, très-grosse, très-fertile, demi-hâtive.

Fill-basket, bonne, grosse, très-fertile et rustique, un peu tardive.

Goliath, bonne, vigoureuse et fertile, grosse, demi-hâtive.

Grosse sucrée, excellente, grosse, fertile, rustique, un peu tardive.

Hendrie's seedling, excellente, grosse, très-fertile, vigoureuse, un peu tardive.

Jucunda, médiocre, mais très-grosse et très-belle, fertile et demi-hâtive.

Keen's-seedling, excellente, grosse, mais peu fertile, très-hâtive.

Lucas, excellente, grosse, fertile, très-vigoureuse et demi-hâtive.

Lucie, bonne, très-fertile et très-grosse, très-vigoureuse et tardive.

Marguerite, bonne, très-fertile, grosse et très-hâtive.

Marquise de la Tour-d'Auvergne, excellente, grosse, très-fertile et très-hâtive.

May Queen, bonne, très-fertile, assez grosse, la plus hâtive de toutes les fraises de cette section.

Muscadin, bonne, grosse, très-fertile, vigoureuse et hâtive.

Nec plus ultra, bonne, fertile, grosse et irrégulière, très-hâtive.

Oscar, excellente, fertile, grosse, demi-hâtive.

Sir Charles Napier, bonne, très-fertile, belle et assez grosse, tardive.

Sir Harry, excellente, très-fertile, grosse et d'une belle forme, demi-hâtive.

Sultane, excellente, fertile, très-grosse et d'une belle forme, un peu tardive.

Victoria, bonne, grosse et belle, très-fertile, demi-hâtive.

Wonderful, très-bonne, grosse et très-fertile, d'une belle forme, très-tardive.

3° VARIÉTÉS ISSUES DU F. DU CHILI.

Barne's large white, très-bonne, fertile, tardive.

Chili orange, excellente, grosse et fertile, tardive.

A la seule inspection de ce tableau on reconnaît que les trente

variétés qui y sont consignées n'ont pas la même valeur, qu'elles ne conviennent pas également pour tous les modes de culture, et qu'il y a lieu de les répartir en catégories. Sur ce point encore, M. le comte de Lambertye va nous servir de guide. D'après lui, les variétés issues des espèces américaines qui réunissent tous les mérites, la bonté, la beauté et la fertilité, sont : *Ambrosia*, *Barné's large white*, *Belle de Paris*, *Bonté de Saint-Julien*, *la Châlonnaise*, *la Constante*, *Crémont*, *Eleanor*, *Eliza*, *Excellente*, *Fill-Basket*, *Goliath*, *Grosse sucrée*, *Hendrie's seedling*, *Lucas*, *Lucie*, *Marguerite*, *Nec plus ultra*, *Sir Harry*, *la Sultane*, *Victoria*, *Wonderful*.

Parmi les variétés habituellement peu fertiles, M. de Lambertye distingue *British Queen* et *Keen's seedling*; puis, parmi celles qui, sans être excellentes, sont assez bonnes, et dont le fruit est exceptionnellement beau : *Amiral Dundas* et *Jucunda*.

Se recommandent encore à divers titres, que nous allons faire connaître, les variétés : *Quatre-Saisons*, qui réunit tous les mérites, sauf la grosseur; *Belle Bordelaise*, qui a le goût spécial et vineux des caprons; *Elton*, dont l'unique défaut est d'être trop acide et peut-être trop tardive; *May Queen*, qui est, comme nous l'avons dit ci-dessus, la plus hâtive des variétés actuelles; *Prince of Wales*, très-hâtive aussi, quoique moins que la précédente; *Sir Charles Napier*, qui serait irréprochable si elle était plus grosse; *Princesse Frederick William*, presque aussi hâtive que la *May Queen*.

Les variétés qui donnent les plus grosses fraises, toujours d'après le même auteur, sont : *Amiral Dundas*, *Belle de Paris*, *la Châlonnaise*, *Eleanor*, *Excellente*, *Jucunda*, *Lucia*, *Marguerite*, *Sir Harry*, *la Sultane*.

Enfin celles qu'on doit préférer pour la culture forcée, quoique presque toutes puissent s'y prêter, sont : les *Quatre Saisons*, *Ambrosia*, *British Queen*, *la Constante*, *Eleanor*, *Princesse royale*,

Grosse sucrée, Keen's seedling, Marguerite, May Queen, Sir Harry, Victoria.

Culture du Fraisier. — Les différentes races et variétés de fraisiers n'ayant pas toutes la même origine, il est évident qu'elles ne sauraient être non plus assujetties exactement aux mêmes méthodes de culture. D'ailleurs, lorsqu'elles sortent des mêmes sources originelles, elles diffèrent encore plus ou moins de tempérament, les unes étant très-rustiques ou très-vigoureuses, les autres l'étant peu; celles-ci se faisant remarquer par leur précocité; celles-là, au contraire, par leur lenteur à fructifier. D'un autre côté, les particularités élimatériques des lieux où on les cultive exercent aussi une influence considérable, qui amène nécessairement des modifications proportionnées dans les procédés. On n'a pas de peine, en effet, à comprendre que la culture ne saurait être tout à fait la même pour une même plante, en Angleterre, en Allemagne, dans le nord et dans le midi de la France, toutes contrées qui se distinguent par de notables différences de climat. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si telle méthode de culture jugée bonne en un certain lieu est déclarée défectueuse ailleurs. Ce que je vais dire de la culture du fraisier s'appliquera principalement au nord et au centre de la France.

A. *Culture naturelle.* — Toutes les races et variétés de fraisiers se multiplient de graines ou de plants enracinés qu'on obtient à l'aide de coulants ou filets. Sous ce dernier rapport, une seule fait exception: c'est le fraisier de Gaillon, qui, n'émettant point de filets, ne peut être propagé que de graines ou d'éclats de pied; mais nous avons vu plus haut que ce fraisier est à peu près abandonné aujourd'hui. La reproduction par graines, à cause de ses résultats incertains, n'est guère usitée qu'en vue d'obtenir des variétés nouvelles, sauf pour le fraisier des Quatre-Saisons, qui se conserve assez facilement par ce

moyen; pour tous les autres, la multiplication ou le renouvellement des plants se fait surtout par les rosettes ou jets enracinés qui naissent de coulants.

Dans le cas où l'on voudrait recourir aux semis, le premier soin à prendre est de choisir de bons porte-graines. Dans toutes les variétés on donnera la préférence à ceux qui se distinguent par la fécondité, la bonté ou l'excellence du fruit, ou toute autre particularité à laquelle on trouverait de l'intérêt. On choisira encore sur chaque porte-graines les fruits les plus beaux. S'il s'agit en particulier de la fraise des Quatre-Saisons, c'est au mois d'août, plus qu'à toute autre époque de l'année, qu'il convient de recueillir les graines, parce que c'est alors que ce fruit est dans toute sa perfection. On peut écraser les fruits sur une planchette et recueillir en même temps la pulpe et la graine lorsqu'elles sont sèches; c'est peut-être la meilleure méthode. D'autres se contentent de pétrir les fruits dans l'eau et d'en séparer la graine en décantant ou en passant le tout à travers un tamis.

On varie sur l'époque des semis. Les maraîchers de Paris et des communes environnantes (1) sèment en mars, à exposition septentrionale ou du moins ombragée. D'autres horticulteurs trouvent plus d'avantage à semer en mai, ou plus tard, et par conséquent avec des graines conservées de l'année précédente, mais il est préférable d'employer les graines de l'année et d'opérer en août; la réussite est plus assurée, et les plants sont assez forts pour être repiqués en octobre. Ce qui domine

(1) Plusieurs villages des environs de Paris cultivent en grand le fraisier. Ces cultures se rencontrent principalement à Belleville, Romainville, Bagnolet, Montreuil, Chatenay, Fontenay-aux-Roses, etc. Les variétés cultivées sont presque exclusivement les fraises Quatre Saisons, Princesse-Royale, Marguerite, Vicomtesse Héricart de Thury, Elton, Sir Harry et quelques autres, qui ont à peu près dépossédé l'ancienne Fraise-Ananas, dont le marché de Paris était si abondamment pourvu il y a quelques années.

toute la question ici, c'est le temps que les plants de semis doivent passer en pépinière, où ils doivent acquérir assez de force pour que l'on puisse, à la fin d'octobre, les mettre en place et compter sur leur mise à fruits dans l'année qui suivra. Dans le Nord, où l'été est court, il y aura avantage à semer de bonne heure; dans le Midi, où le mois d'octobre est encore un mois d'été, le semis pourra, au contraire, être retardé. C'est à chaque cultivateur de juger ce qu'il y aura de mieux à faire, là où il se trouve, pour obtenir des plants suffisamment formés avant l'hiver. On sème un peu dru, sur une terre convenablement préparée; on plombe, et l'on donne un léger bassinage.

Un point très-essentiel dans la culture de toutes les sortes de fraisiers que l'on multiplie de semis est l'éducation du plant en pépinière. Suivant l'état de la saison, le semis lève en vingt ou trente jours, quelquefois plus tardivement si la terre est froide. Lorsque le plant a quatre ou cinq feuilles, on le repique, à 12 ou 15 centimètres en tous sens, sur une planche située à bonne exposition, labourée et engraisée de terreau de couche ou de fumier entièrement décomposé, mais jamais de fumier frais, qui est nuisible au fraisier. Quoique ce repiquage se fasse avec une certaine rapidité, on tâche de conserver une petite motte autour des racines, ce qui s'obtient en soulevant le plant avec le plantoir ou tout autre outil. Communément, à Paris, les jardiniers réunissent deux pieds ensemble dans le même trou fait avec le plantoir. Les jeunes fraisiers sont enfoncés jusqu'au collet, et la terre bien tassée autour de leur pied, et on les bassine immédiatement à la pomme de l'arrosoir. Si le soleil est ardent, on couvre momentanément la planche avec des paillassons.

Le but du repiquage des fraisiers de semis est de provoquer le développement des racines, et l'expérience prouve qu'effectivement il en est ainsi. De là un second repiquage qui, à Paris, se fait habituellement dans les premiers jours de juillet. On lève

les plants en motte et on les remet en pleine terre, à 15 centimètres de distance les uns des autres, un à un, et non plus deux ensemble comme au premier repiquage. Si, à ce moment, il existait déjà des coulants ou même des hampes rudimentaires, ce qui arrive quelquefois, on aurait soin de les supprimer avant de replanter le fraisier. On arrose un peu fortement à la pomme, et on se dispense d'ombrier, quel que soit l'état du temps. On renouvellera d'ailleurs l'arrosage aussi souvent qu'il sera nécessaire pour assurer la reprise. Les soins ultérieurs consistent à désherber, à biner la surface de la planche, et surtout à retrancher, jusqu'à leur base, les hampes et les coulants qui ne tardent pas à se développer. On voit que le but de toutes ces opérations est d'obtenir un plant vigoureux, qui ne s'épuise pas en productions anticipées et qui conserve toute sa force pour fructifier l'année suivante.

Dès le milieu d'octobre, en effet, les pieds de fraisiers ont déjà une telle ampleur qu'ils commencent à se gêner mutuellement. Le temps est alors venu de les replanter pour la troisième fois, c'est-à-dire de les mettre définitivement en place. La nature du terrain et sa préparation sont ici choses importantes. Autant que possible on choisit un terrain à bonne exposition et de bonne qualité; au besoin, on y ajoute quelque amendement qui en rapproche la composition de celle de la terre franche, et surtout on y incorpore des engrais très-consommés, toutes choses qui ont dû être faites quelque temps à l'avance. Si on doit établir des planches sur le terrain, on leur donne 1^m.30 de largeur, laissant entre elles des sentiers de 0^m.50. Chaque planche étant divisée en cinq rangs, on y plante en motte des fraisiers, à 0^m.30 de distance les uns des autres sur la ligne, et on arrose plus ou moins suivant le temps. La distance à mettre entre les plants, telle que je viens de l'indiquer, est calculée de manière à ce que les fraisiers étant adultes couvrent de leur

feuillage toute la surface du terrain. Beaucoup de jardiniers sont dans l'usage, après la plantation à demeure, de répandre sur la planche, entre les touffes de fraisiers, une légère couche de terreau à demi consommé.

Il y a des jardiniers qui n'élèvent que de graines le fraisier des *Quatre-saisons*; la plupart cependant préfèrent y employer les coulants, et ils ont soin de les prendre sur du plant d'un an, parce que ceux qui proviennent de plants plus âgés produisent beaucoup moins. Pour obtenir ces coulants, au lieu de supprimer au printemps tous ceux qui sont émis par les plantes, on en laisse subsister de un à trois, ordinairement deux par pieds, choisis parmi les plus beaux, et on les enlève avec leurs racines dans le courant de juillet pour les mettre en pépinière. Ce qui est mieux, c'est de cultiver à part des pieds *porte-coulants*, dont on supprime toutes les hampes dès leur apparition, afin que la sève se porte exclusivement sur les coulants. On les espace à 0^m.60 l'un de l'autre, ou même davantage, et on laisse tous les coulants s'enraciner sur le sol. Si on voulait en obtenir du plant à forcer, on abrègerait l'opération des empotages successifs en enfonçant dans la planche, sous les rosettes des coulants, des godets remplis de terre, dans lesquels les rosettes enverraient leurs racines; par là le premier empotage se serait fait en quelque sorte tout seul, et le repotage suivant en serait facilité. Pour la culture ordinaire, on se borne à enlever, dans la seconde quinzaine de juin ou aux premiers jours de juillet, les rosettes enracinées dont on a besoin, et on les repique en pépinière. Ceci fait, on supprime tous les coulants qui restent sur les pieds qui les ont fournis, afin qu'ils ne s'épuisent pas en pure perte et qu'on puisse leur faire produire de nouveaux coulants l'année suivante. Après cette seconde période, les pieds sont considérés comme impropres à fournir des coulants vigoureux. Ajoutons, enfin, que le plant obtenu par le moyen que je viens

de décrire se traite absolument comme celui qui est venu de graine, c'est-à-dire qu'il subit deux repiquages en pépinière avant sa mise en place, qui se fait dans les mêmes conditions et avec les mêmes soins que nous avons indiqués plus haut.

Sous le climat de Paris, c'est en moyenne vers le 1^{er} juin que commence la récolte des fraises; dans le midi, suivant les lieux, elle commence un mois ou six semaines plus tôt. S'il s'agit de la fraise des *Quatre-Saisons*, cette récolte doit se continuer sans interruption jusqu'aux gelées; mais à partir de la mi-juillet, un peu plus tôt ou un peu plus tard, la production subit un ralentissement sensible, puis elle se relève dans la seconde quinzaine d'août et se soutient jusqu'à la fin de septembre, après quoi elle se colore moins, diminue en quantité et en qualité à mesure que la température s'abaisse et que les nuits deviennent plus longues; elle s'arrête enfin totalement lorsque les gelées commencent à se faire sentir.

La cueillette des fraises, toute simple qu'elle paraisse, demande plus de soin qu'on ne lui en donne communément. Elle devrait toujours être faite le matin, jamais plus tard que huit ou neuf heures. Les fraises cueillies dans le milieu du jour et par le grand soleil perdent une partie de leur arôme et s'altèrent promptement. Il faut d'ailleurs les choisir à point, c'est-à-dire toujours parfaitement mûres et bien colorées; on les enlève avec leur pédoncule, que l'on coupe avec l'ongle du pouce ou autrement, sans ébranler la hampe ni meurtrir les autres fraises qu'elle peut porter. On ne les débarrasse de leurs pédoncules et de leurs calices que lorsqu'on s'apprête à les servir à table.

Il est très-important que les fraises soient propres, c'est-à-dire n'aient pas été souillées par la terre, ainsi qu'il arrive presque inévitablement pendant les fortes pluies, quand on n'a pas pris la précaution de pailler le terrain autour des plantes.

Ce paillis se fait, suivant les cas, avec des feuilles sèches, et

plus souvent avec de la litière ou fumier pailleux, qui intercepte tout contact entre le sol et les fruits du fraisier. On lui donne de 0^m,03 à 0^m,05 d'épaisseur, un peu plus si l'on se trouve dans un climat sec et chaud, comme le midi de la France. Il a d'ailleurs un autre avantage, et qui est considérable : c'est d'abriter le sol lui-même contre la sécheresse et d'y maintenir en tout temps une humidité très-favorable aux plantes. Cette considération a fait abandonner les autres procédés, tels que l'emploi de tuiles ou celui de briques creuses à travers lesquelles on faisait passer les hampes avant leur floraison.

Le fraisier des *Quatre-Saisons* ne produit avantageusement que pendant deux ans; la récolte de la troisième année serait trop faible pour payer les frais de culture; aussi rejette-t-on les pieds qui ont donné leurs deux récoltes, pour les remplacer par de plus jeunes. C'est en automne que cette destruction a lieu, dès que la récolte est considérée comme terminée. On peut commencer une nouvelle plantation sur un autre terrain, mais on peut aussi renouveler les planches par moitié, en supprimant dès après la première récolte, qui est d'ailleurs la meilleure, une moitié des pieds qui ont produit et qu'on remplace par du plant neuf. L'année suivante on retranche l'autre moitié, celle qui a produit deux récoltes, et ainsi de suite alternativement pendant plusieurs années. Il vient cependant un moment où la plantation de fraisiers, ayant trop appauvri le sol, doit être transférée ailleurs.

Les procédés que je viens de décrire s'appliquent principalement au fraisier des *Quatre-Saisons*; cependant il y a peu à y changer pour les rendre applicables à tous les autres, et, à vrai dire, les jardiniers parisiens ne suivent guère qu'une même méthode pour tous, quoiqu'elle soit sujette à varier pour quelques détails d'un établissement à l'autre. Il y a cependant des particularités propres aux fraisiers américains et dont il faut

tenir compte dans la culture. Pour eux, la multiplication régulière se fait par les coulants qui reproduisent toujours la variété à laquelle ils appartiennent, ce que ne feraient pas les graines, du moins avec la même sûreté à cause du caractère hybride de ces variétés. S'ils ne produisent chaque année qu'une seule fois, et pendant un temps assez court, en revanche ils durent plus longtemps que le fraisier des *Quatre-Saisons*. L'habitude est de les conserver trois ans; quelques-uns même donneraient encore une récolte passable la quatrième année. Enfin, plusieurs d'entre eux sont moins rustiques que le fraisier des *Quatre-Saisons* et, pour ce fait, exigent des soins particuliers dans le nord de la France.

A moins de chercher à obtenir des variétés nouvelles, c'est par les coulants qu'on multiplie les fraisiers américains. La plupart des jardiniers les prennent sur des plantes destinées à porter fruit; mais, ainsi que je l'ai dit plus haut pour le fraisier des *Quatre-Saisons*, on obtient de meilleur plant au moyen de pieds chargés exclusivement de le produire et auxquels on supprime sévèrement toutes les hampes florifères. Du 1^{er} au 15 juin, plus tôt ou plus tard suivant les lieux, on enlève les rosettes plus ou moins enracinées qui sont sorties des coulants, et on les repique, deux à deux, à 0^m,12 en tous sens, soit directement en pépinière si le climat du lieu est chaud, soit sur une vieille couche si la température est encore trop basse à cette époque de l'année, et on couvre de châssis, dont on ombre les vitres en proportion de l'ardeur du soleil. En trois semaines ou un mois, ordinairement, le plant a pris assez de vigueur pour être transplanté en seconde pépinière.

On procède à cette transplantation dans les premiers jours de juillet. Une planche de terrain ayant été préalablement ameublée et amendée de terreau, on y plante les jeunes fraisiers en mottes, à 0^m,25 de distance, et on arrose à la pomme au fur et à

mesure de la plantation. Les soins ultérieurs consistent à tenir la planche propre, à arroser sans excès lorsque le besoin s'en fait sentir, et à retrancher tous les coulants. Vers le 15 septembre enfin, on met les fraisiers définitivement en place, à des distances qui varient, suivant les variétés employées, de 0^m,30 à 0^m,60. Il est évident que celles qui donnent les plus fortes touffes doivent être plus espacées que les autres.

Une méthode préférable à celle-ci, et qui est recommandée par M. de Lambertye, consiste à préparer les pieds de fraisiers un an entier avant leur mise en place. Les opérations ici commencent au 15 septembre. Ayant choisi un endroit du jardin situé à une bonne exposition, on y place des coffres, et, après avoir recouvert la terre de 0^m,10 de terreau, on y plante des rosettes de fraisiers à 0^m,10 de distance en tous sens. On pose les châssis sur les coffres et on brouille ou barbouille les vitres pour atténuer la lumière. En dix à quinze jours les plantes sont reprises; on enlève alors les châssis, à moins que ne surviennent de grandes pluies ou de fortes gelées. A partir du 15 novembre (il s'agit ici du climat de Paris), les châssis sont replacés sur les coffres, mais on ne les tient abaissés que pendant la nuit. Au moment des grands froids, on couvre le soir les vitres de paillasons qu'on enlève dans la matinée. Dans le cas où l'on n'aurait point de châssis, la plantation se ferait à l'air libre, au pied d'un mur tourné au midi; mais pendant les grandes gelées le plant serait abrité par une couche de feuilles sèches ou de paille.

Dans la quinzaine de mars, tous ces plants de fraisiers doivent être repiqués en pépinière et plus espacés qu'ils ne l'ont été jusque-là. Le terrain ayant été convenablement préparé et amendé ainsi qu'on doit le faire en pareil cas, les fraisiers y sont plantés deux par deux, à des intervalles de 0^m,20. On arrose et on donne les soins nécessaires. Au 15 juin, les plantes

étant déjà fortes, on les transplante pour la troisième fois, en mottes et une à une, sur une nouvelle planche qu'elles occuperont jusqu'à leur mise en place définitive, c'est-à-dire jusqu'au 15 septembre. Il va de soi que la distance entre les plants doit être proportionnée à leur taille. On arrose au moment de la plantation, puis les jours suivants, plus ou moins (selon la marche du temps). On bine, on désherbe, on donne en un mot à la pépinière tous les soins indiqués plus haut; surtout on retranche tous les coulants à mesure qu'ils apparaissent. Enfin, le 15 septembre arrivé, les fraisiers sont, une fois pour toutes, plantés là où ils sont destinés à fructifier; et comme ils doivent fournir trois récoltes de fruits, et par conséquent occuper la place pendant trois ans, la terre est profondément labourée et bien fumée d'engrais bien consommés. Après la plantation, la planche est couverte d'une couche de terreau de 0^m,02 à 0^m,03 d'épaisseur.

Les fleurs commencent à se montrer aux premiers jours du printemps. Si on avait à craindre qu'elles ne fussent détruites par les petites gelées de cette saison, ce qui arrive assez souvent sous le climat de Paris, on préviendrait cet accident en couvrant la planche de toile ou de paillassons à la tombée de la nuit. Cette précaution est d'autant plus utile que, chez les fraisiers américains, les premières fleurs ouvertes sont toujours celles qui donnent les plus grosses fraises. On a soin aussi de pailler le terrain, ainsi que je l'ai expliqué plus haut. Rappelons-nous, ce qui a déjà été dit, que ces variétés sont précoces ou tardives à divers degrés et que l'époque des récoltes diffère notablement d'une variété à une autre. Dans une culture bien conduite, on assortit les variétés de telle sorte qu'on ait des fruits à cueillir le plus longtemps possible et d'une manière continue, depuis l'apparition des fraises les plus hâtives jusqu'à celle des plus tardives. Cette saison des fraises est encore un

peu prolongée quand on a soin de planter les variétés les plus précoces devant un mur tourné au midi, et les plus tardives à l'exposition du nord.

Quand les fraisiers ont fructifié, ils n'ont plus qu'une chose à faire : se reposer, et par là reprendre des forces pour fournir une nouvelle carrière l'année d'après. On les y aide par de bons soins d'entretien, qui consistent à arroser suivant l'état de la saison, à tenir la terre propre autour d'eux, à désherber et à retrancher les coulants. A l'entrée de l'hiver, on enlève le paillis et on le remplace par une couche de terreau ; on a soin aussi de laisser jusqu'au mois de mars les feuilles mortes ou jaunissantes, parce qu'elles seront un abri contre le froid. A la fin de l'hiver, on les enlève ; on donne un léger binage et on tient la planche nette de mauvaises herbes. La fructification de la deuxième année est plus abondante que celle de la première, parce qu'elle coïncide avec l'époque de la plus grande vigueur du fraisier ; elle est plus forte aussi que celle de la troisième. Cette dernière néanmoins est encore satisfaisante, beaucoup de pieds même pourraient encore donner une quatrième récolte, et bien des jardiniers les conservent dans cette vue ; mais, comme après la troisième un certain nombre de pieds commencent à se dégarnir et que les fruits diminuent de volume, il y a un avantage marqué à renouveler complètement la plantation. On arrache donc toute la planche dès que la troisième récolte est terminée.

B. *Culture forcée du fraisier* — Le fraisier, comme beaucoup d'autres plantes, est soumis au forçage partout où ses produits de primeur peuvent trouver une rémunération suffisante. Les jardiniers de Paris forcent habituellement le fraisier des *Quatre-Saisons* et un petit nombre de variétés anglaises (*Sir Harry, Elisa Myatt, Princesse royale, Elton*, etc.). J'ai donné plus haut, d'après M. de Lambertye, la liste des variétés de race américaine qui sont les plus avantageuses pour ce mode de culture.

Deux procédés sont en usage pour forcer les fraisiers : l'emploi du fumier comme source de chaleur, avec accompagnement de coffres et de châssis vitrés, et celui du thermosiphon. Ce dernier appareil, fournissant le meilleur moyen de forçage, tend à remplacer le fumier dans les jardins des maraîchers de Paris, comme dans ceux des particuliers.

Pour forcer avec le fumier, lorsqu'on ne possède pas de thermosiphon, on place, en janvier ou aux premiers jours de février, des coffres avec leurs panneaux sur des planches de fraisiers en pleine terre (1); on creuse les sentiers qui entourent les coffres jusqu'à 0^m,45 de profondeur, on remplit ces fosses de fumier, d'abord jusqu'au niveau du sol, puis, quelques jours plus tard, c'est-à-dire dans la première quinzaine de février, on achève ces réchauds en les élevant à la hauteur des panneaux des coffres. Pendant la nuit, on couvre les panneaux avec des paillassons; le jour, on donne de l'air toutes les fois que le temps le permet, surtout quand le soleil brille. Les fraisiers entrent immédiatement en végétation, et leurs fruits commencent à mûrir dans le courant d'avril. Si à cette époque la terre était un peu sèche, on donnerait quelques bassinages. S'il s'agit de fraisiers américains, on attend pour enlever les panneaux que la récolte soit terminée; dans le cas où les fraisiers appartiendraient à la race des *Quatre-Saisons*, on les enlèverait vers la fin d'avril, plus tôt ou plus tard, ce qui n'empêcherait pas les plantes de continuer à fructifier jusqu'aux gelées. Les fraisiers américains ne sont pas non plus épuisés par cette récolte anticipée; on peut en obtenir au mois d'août une seconde tout aussi abondante que la première, à condition qu'on les laisse se reposer dans l'intervalle. Pour y parvenir, on les prive d'eau pendant quelque temps et jusqu'à ce qu'ils soient presque fanés, ce qui arrête

(1) Courtois-Gérard, *Manuel pratique de culture maraîchère*.

leur végétation ; on supprime une partie des feuilles, et surtout les coulants ; on brise légèrement le sol, on y répend une couche de terreau, puis enfin on recommence les arrosages, qui doivent être copieux. Sous cette excitation, la végétation reprend avec vigueur ; de nouvelles fleurs apparaissent, auxquelles succèdent bientôt des fruits presque aussi beaux que ceux du printemps.

Le forçage au thermosiphon est plus compliqué et plus perfectionné que celui qui se fait à l'aide du fumier et des coffres vitrés. Ici, les plants de fraisiers doivent avoir été préparés d'avance. En septembre ou octobre, on les relève en motte et on les plante dans des pots de 0^m,15 de diamètre, préalablement remplis de terre douce passée à la claie. Aussitôt après la plantation, on les arrose pour faciliter la reprise et on les met dans des coffres, de manière à pouvoir les abriter des grandes pluies et des gelées à l'aide de châssis et de paillassons. Comme toujours, on supprime les coulants ainsi que les hampes qui pourraient se présenter.

Vers la fin de décembre ou dès les premiers jours de janvier, on prépare les bâches ou les coffres destinés à recevoir les fraisiers. Des gradins ayant été disposés à une faible distance du verre, les pots de fraisiers y sont placés à côté les uns des autres, suffisamment espacés pour que les plantes ne puissent pas se gêner mutuellement, et de telle manière qu'elles reçoivent le plus de jour possible ; puis on fait circuler l'eau chaude dans les tuyaux d'un thermosiphon établi à ce dessein dans la bâche vitrée. Les fraisiers, étant originaires de pays tempérés, n'ont besoin que d'une faible chaleur ; 12 à 15° centigrades suffisent, et il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à dépasser ce point. On donne aux plantes les soins nécessaires ; on bine la terre des pots, on enlève les feuilles mortes et les coulants, on arrose suivant le besoin, et surtout on donne de l'air pendant le jour et aussi longtemps que la température extérieure le permet. Quand

l'opération est bien conduite, on récolte des fruits dès les premiers jours de mars. Ajoutons que bien des jardiniers se dispensent d'employer le thermosiphon pour le chauffage exprès des fraisiers, et qu'ils se contentent d'utiliser dans ce but les serres à ananas et même les serres à vignes; mais, il faut le reconnaître, avec un succès médiocre. Dans une serre à vigne, la lumière, interceptée par le feuillage, est souvent trop faible pour les fraisiers; dans la serre à ananas, il y a excès de chaleur humide.

Longtemps on a cru que les fraisiers forcés en pots étaient usés et bons à jeter au fumier après avoir produit; on sait aujourd'hui que, aussi bien que ceux qui ont été forcés en pleine terre, ils peuvent donner une seconde récolte à la fin de l'été. Il suffit pour cela de les mettre en pleine terre et de les traiter comme il a été dit plus haut.

Pour terminer ce que j'ai à dire du fraisier, il me reste à ajouter quelques mots au sujet d'une espèce peu cultivée aujourd'hui à Paris, mais qui a néanmoins de l'intérêt pour les amateurs; je veux parler des caprons ou fraisiers capronniers (*F. elatior*).

Suivant une expression pittoresque et juste d'un célèbre horticulteur anglais, Marc Ewen (1), les caprons sont aux autres fraisiers ce que les muscats sont aux autres raisins. Ils se distinguent, en effet, par une saveur musquée très-prononcée et par un parfum exquis; aussi sont-ils plus propres à aromatiser les grosses fraises d'origine américaine qu'à être mangés seuls. Tant en France qu'en Angleterre, le capronnier a produit des variétés, la plupart abandonnées aujourd'hui, mais dont quelques-unes existent encore. Il suffit de citer parmi ces dernières le *Capron-Framboise*, le *Black-Hautbois*, et surtout la fraise *Belle-Borde-*

(1) Cité d'après M. le comte de Lambertye.

laise, la meilleure de ces variétés et qui peut suppléer à toutes les autres. Elle se distingue par sa rusticité et sa fertilité; de plus, elle est demi-hâtive et remonte en automne, mais trop tardivement, sous le climat de Paris, pour que tous ses fruits puissent mûrir avant les gelées. C'est une espèce à recommander, surtout pour nos provinces méridionales, où elle semble devoir être plus franchement bifère (1). Sa multiplication et sa culture étant identiquement celles de la fraise des *Quatre-Saisons*, je me dispense de répéter ces détails ici.

Je suis loin d'avoir épuisé l'intéressant sujet que je viens de traiter brièvement et un peu superficiellement. Mais à ceux qui voudraient étudier à fond les fraisiers et leur culture, je ne puis que donner le conseil de lire ce qui a été écrit sur ce sujet depuis une trentaine d'années, et surtout le traité si complet et si méthodique, cité plus haut, de M. le comte de Lambertye.

Les fraisiers ont deux ennemis redoutables dans les larves du hanneton et de la grande tipule (*Tipula oleracea*), qu'on ne parvient à détruire qu'en fouillant de bonne heure le matin au pied des plantes malades. Les larves de tipules sont coriaces, d'un gris terreux et entièrement lisses.

Je passe maintenant à la description botanique et à l'histoire des espèces de fraisiers.

(1) Suivant quelques cultivateurs de fraisiers, la *Belle-Bordelaise* serait une hybride issu de l'ancien Hautbois (capron) fécondée par la fraise des *Quatre-Saisons*. Si le fait est certain, on pourrait y voir la cause de sa tendance à remonter.

FRAGARIA

FRAGARIA TOURN.

Flores hermaphroditi, dioici v. polygamo-dioici, bracteolati, albi.

Calyx basi cupularis, 5-fidus, laciniis integris v. denticulatis minoribus stipulaceis interjectis, persistens.

Corolla 5-petala orbicularia, brevissime unguiculata.

Stamina 20, filamentis brevibus, erectis, persistentibus, glaberrimis; antheræ didymæ; loculi connectivo crassiusculo discreti, longitrorsum dehiscentes.

Carpidia numerosa, receptaculo convexo insidentia; styli breves, basilares, filiformes, stigmatibus punctiformi.

Ovulum solitarium, medio loculo insertum, micropyle supero.

Achenia numerosa, superficialia v. fossis receptaculi succoso-carnosi globosi v. conici insidentia, lævia, nitida, fusca, crustacea.

Semen hilo ventrali adscendens; testa membranacea, fuscens; embryo cotyledonibus plano-convexis; radícula supera.

Herbæ terras totius orbis temperatas v. alpinas incolentes, perennes, stoloniferæ; folia alterna, trifoliolata; foliolis obovatis, grosse serratis; stipulæ petioli basi adnatæ, subvaginatæ, membranaceæ, fuseæ v. rubescentes; pedunculi floriferi erecti, pluriflori, floribus dichotome sertulosis braeteolatis, quandoque dioicis; receptaculum pulposum, esculentum.

FRAGARIA VESCA L.⁽¹⁾

F. foliis parvis, tenuibus, læte viridibus, inciso-dentatis; petiolo communi sulcato, pilis mollibus, patulis insperso, erecto v. patulo; foliolis subæqualibus, terminali ovato-rhomboidali, regulariter dentato, supra nervis impressis, inferioribus subequilateralibus, supra glabriusculis, subtus pallidioribus nervis nervulisque adpresse sericeo-pubescentibus; pedunculis teretibus, folia vix superantibus, pilis patulis, superne plurifloris, cymoso-corymbosis; floribus parvis, hermaphroditis, sæpius cent. 4 latis; calycinis foliolis lanceolatis v. ovato-lanceolatis, acutis, reflexis v. patulis; petalis orbicularibus, patulis; fructibus globosis v. subconicis, rubris odore grato; carpidiis superficialibus.

HAB. Europ. septentr.: Islandia (Eug. Robert); Norwegia (Blytts); Laponia Læstadius, Daalberg); Rhætia (Haussmann, 1247); Græcia (Chaubard); Iberia, in Castanetis circa Monchique (Welwitsch); Hispania alt. 2500 pds. (Willkomm 347); Canaria (Bourgeau 753); Madera (Mandon 24); in China prov. Kouy-Cheou. (Pérny in Ann. Propag. foi, mars 1859, n° 183, p. 135.)

Fragaria vulgaris G. Bauh. Pin, 326; G. Bauh. Phyt. p. 653; Duham. Arb. fruit., t. I, p. 224; Ehrh. Beit. VII, p. 21.

F. rubra Trag. Hist. p. 500.

F. ferens fraga rubra J. Bauh. Hist. p. 394.

F. sylvestris Duch. Enc. II, p. 531.

(1) Linné, ici, comme en tant d'autres circonstances, a substitué aux noms anciens le *F. vulgaris*, ou *sylvestris*, celui de *vesca*, qui n'indique aucune qualité spéciale alimentaire, comparée aux autres espèces.

Le Fraisier des bois a donné naissance à diverses variétés dont les principales sont :

- | | |
|---|------------------------------------|
| <i>F. hortensis</i> Duch. | F. des jardins, F. de Montreuil. |
| <i>F. fructu albo</i> G. Bauh. Pin. 326 | F. à fruits blancs. |
| <i>F. efflagellis</i> Duch. | F. buisson, F. sans coulants, etc. |
| <i>F. multiplex</i> Tourn. | F. à fleurs doubles. |
| <i>F. prolifera</i> Hort. Reg. Par. | F. prolifère. |
| <i>F. monophylla</i> Duch. | F. de Versailles, F. à 1 feuille. |
| <i>F. roseiflora</i> Boulay | F. à fleurs roses. |
| <i>F. variegata</i> . . . | F. à feuilles panachées. |
| <i>F. mexicana</i> Schlechtd. in Linn. XIII, p. 265 ; J. Gay, Ann. sc. nat. 5 ^e série, VIII, p. 98. | |
| <i>F. semperflorens</i> — F. des Quatre-Saisons des Alpes. — <i>Fragaria bis fructum ferens</i> ; <i>Fragariæ genus in Alpibus</i> G. Bauh. Pin. 327. | |

Le *Fragaria muricata*, décrit par Turpin dans la *Pomologie française* de Poiteau, est une chloranthie dont l'une ou l'autre de nos espèces se trouve quelquefois affectée; je l'ai observée sur le *F. vesca*, l'*elatior* et le *grandiflora*.

Enfin nos fraisiers indigènes ont produit entre eux des hybrides désignés sous le nom de *Majaufes*, par Duchesne, et dont la première mention se trouve dans Cæsalpin [1583] :

« Quoddam genus in Alpibus Bargeis visum est bis in anno fructificans, ejus fructus modice compressus, sapore Rubi Idæi. » Cæs., *de Plant.*, p. 534 ; G. Bauh., *Pin.*, 327 ; Tourn., *Inst.*, p. 296.

Fragaria compressa Cat. Hort. Par. (1774).

F. campana Fraise vineuse de Champagne Poit. Pom.

F. bargea Fraise de Bargemon Poit. Pom.

F. Hagenbachiana F. Sch., Fl. d. Pfalz, p. 137, 1845 ; Lang. in Koch. Synop. p. 443 ; J. Gay. Ann. sc. nat., 5^e série, vol. VIII, p. 194.

F. collina var. β ., Godr. Mém. Acad. Stan. 1849, p. 315, et Fl. Lorr., p. 227.

J'emprunte au travail de M. J. Gay les observations suivantes :

« Le *F. vesca* est le premier de tous les Fraisiers, celui qui donne les fruits les plus exquis et qui, dans une de ses variétés, en donne successivement pendant plusieurs mois. C'est donc par un vrai bienfait de la Providence qu'il a été semé avec profusion sous les pas des vingt races d'hommes qui occupent dans les deux mondes le nord de notre hémisphère. De tous ses congénères, c'est le seul qui, dans nos montagnes du centre de l'Europe, s'élève et porte fruit jusque dans la zone des sapins, c'est-à-dire jusque dans la zone subalpine ; aussi commence-t-il plus près du pôle, en Islande et en Laponie, et devient-il de plus en plus rare vers le sud, jusqu'en Sicile et à Madère, où il a sa dernière limite sur les montagnes, limite en deçà de laquelle même il manque totalement et en beaucoup de lieux, comme, par exemple, en Algérie et dans le midi de l'Espagne (1). À Ténériffe son indigénat est plus que suspect, parce que là il ne se trouve qu'à un seul endroit, c'est-à-dire à Agua-Manza, au-dessus de la villa de Orotava, où tout annonce qu'il a été importé avec le châtaignier, ainsi que le *F. chiloensis*. Le *F. vesca* est donc une plante rare dans les parties basses du bassin de la Méditerranée et des latitudes correspondantes de l'Asie Mineure ; mais partout ailleurs en Europe on peut dire que c'est, de toutes les plantes du sol, la plus commune ; de même dans la Transcaucasie et dans toute la Sibérie, au moins jusqu'au lac Baïkal et la Daourie, frontière de la Mongolie chinoise. Un échantillon récolté dans le Sikkim et l'Himalaya, par le docteur Dalton Hooker, me fait croire qu'il pourrait bien se trouver aussi dans les montagnes du nord de l'Inde.

« Tel est le rôle que joue le *F. vesca* dans l'ancien monde, mais ce n'est là qu'une partie de ses longues migrations. De l'Europe, il passe en Amérique, seul, à ce qu'il paraît, de ses congénères européens ; car, au-delà de l'Atlantique, je ne trouve aucune trace ni du *F. elatior* ni du *F. collina*.

« Torrey et Gray indiquent le *F. vesca* dans toute la partie nord des États-Unis, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, et de plus dans l'Amérique anglaise subarctique. Cependant nous ne le connaissons avec certitude, M^{me} Vilmorin et moi, que sur trois points de cette vaste région : 1^o à Montréal,

(1) Le *F. Vesca* était encore inconnu en 1849, à l'état spontané, dans les deux Castilles, lors de la publication des *Apuntes* de M. Michel Colmeiro ; mais il a été indiqué depuis en trois endroits de la frontière des deux provinces de l'Escorial, à la *Cantina*, près Balsain, et à la montagne de Somosierra.

dans le bas Canada, d'après un échantillon sec récolté par Macræ; 2° dans les bois des environs de Boston, d'où il a été envoyé vivant par M^{me} Asa Gray à M^{me} Vilmorin; 3° à *Great Cedar Island*, île du fleuve Missouri, située par environ 43° 45' lat.

« La même plante, si je ne me trompe, vient, en *terra fria*, sur les plateaux du Mexique, à Xalapa, à Mineral del Monte, à Tuzutlan, etc. Schlechtendal a cherché à distinguer sous le nom de *F. mexicana* la plante de cette contrée; pour moi, qui l'ai vue cultivée au Muséum de Paris, je ne saurais y voir autre chose que le *F. vesca*.

« Humboldt et Bonpland indiquent le *F. vesca* dans la Cordillère du Quindiu, province de Popayan (Nouvelle-Grenade), où ils ne l'ont rencontré qu'à un seul endroit, entre *Alto de las Sepulturas* et *Alto de tres Gracias*, environ 3000 mètres au-dessus du niveau de la mer (1).

« Le *F. vesca* croît spontanément à Quito, *in variis locis, in pratis sylvisque, ad semitas et vias*, à 3000 mètres d'altitude. A Ambato, petite ville du voisinage, mieux abritée et plus propre à la culture des plantes potagères, le même fraisier est cultivé en grand pour l'approvisionnement de Quito, qui se trouve, comme on sait, à peu près sous la ligne de l'équateur. Ceci est encore un fait positif, et ce n'est point un autre Fraisier qui est cultivé là, comme on aurait pu le soupçonner, à cause du voisinage du *F. chilensis*, car M. le D^r W. Jameson, vieil habitant de Quito, en a envoyé des graines qui, semées à Verrières, ont produit le *F. vesca* dans toute sa pureté (2).

« Un dernier trait qu'il est bon de recueillir dans l'histoire du *F. vesca*, c'est que, quoique étranger à l'hémisphère sud tout entier, où il n'a été jusqu'ici rencontré nulle part à l'état sauvage, il a trouvé dans les lieux élevés de l'île Bourbon des conditions de climat et de terrain qui lui ont permis de s'y maintenir et de s'y propager, *après avoir été apporté d'Europe*, de manière à jouer dans cette île, située entre le 20° et 21° de lat. austr., le rôle d'une plante parfaitement naturalisée. C'est ce qui résulte d'une note conservée dans l'herbier du Muséum avec la signature de Commerson, qui, en 1771, avait reconnu le fait de la naturalisation et indiqué trois localités de l'île où la plante avait été vue par lui se reproduisant sans culture: 1° la *Plaine des Cafres*; 2° le *Désert*; 3° le *Monomotapa*; trois points élevés où le climat est à peu près celui de

(1) D'après M. José Triana, le Fraisier est commun dans toute cette zone et abonde aux environs de Santa-Fé de Bogota, où il approvisionne les marchés.

(2) W. Jameson, *Pl. æquat. exsicc.*, n. 120.

l'Europe. Ce qui était vrai en 1771 l'est encore aujourd'hui : car feu Boivin, voyageur du Muséum, qui a fait un long séjour à Bourbon de 1846 à 1852, y a rencontré communément le Fraisier *dans les bois de la région moyenne*.

« Enfin le *F. vesca* est complètement naturalisé sur les hauteurs de la Jamaïque, d'après l'assertion de M. W. Purdie (Hook. Lond. Journ. of Bot., 1844, p. 515), ainsi qu'à l'île de France, d'après W. Bojer (Hort. Maur., p. 127) (1). »

(1) Croit spontanément dans le haut des *Plaines-Wilhems*, à la *Mare aux Vacouas*, autour de la *Montagne des Trois-Mamelles*.

FRAGARIA COLLINA EHRH.

F. foliis intense viridibus, nervis pinnatis supra impressis; petiolis subæqualibus, gracilibus, erectis, pilis patentissimis dense vestitis; foliolis ovato-v. obovato-cuneatis, petiolulatis, subtus glaucis pilisque adpressis sericeis, serratis, serratura terminali minima; pedunculis gracilibus, paucifloris, folia æquantibus; pedicellis longis erectis v. patulis, sericeis, pilis adscendentibus adpressis; foliolis calycinis ovatis, acuminatis, pubescenti-sericeis, primo patulis, dein erectis; petalis orbicularibus, subunguiculatis calycem subæquantibus v. superantibus; fructibus subglobosis calyce tectis basi haud raro nudatis.

Vulgo gallice *Capiton*, — *Breslinge*, — *Cracuelin*, — *Fraisier étoilé*.

Breslinge de Bourgogne, *Fraisier marteau*, — *Fragaria pendula* Duch., l. c.

Breslinge d'Angleterre, *Fraisier vert*, — *Fragaria viridis*.

F. gracilis flore et fruct. subviridibus Duham. Arb. fr. I, p. 252, tab. IX [1768]. Duch. l. c. p. 536.

Breslinge noir Duch.

Hab. Europa septentr.: Suecia, Norwegia, Dania; — Europa media: Gallia, Germania, Moldavia; Asia minor: Armenia (Szovits); China oriental., Regio Amur (Maxim.): Altaï (Ledebour, Karelin et Kiriloff); Himalaya et Cachemyr (Jacquemont, Hooker et Thom., Strachey et Winterbottom).

Fragaria et Fraga, — *firmius suis pediculis adhærescunt, etc.* Dod. Pempt. 671. Icon.

F. partim rubra, partim candida Trag. Hist. p. 500.

F. vesca var. β ., Lin. Fl. suec. 450. « Varietas β . pratensis, quæ in hortis sativa audit, distinguitur Baccæ a calyce non sponte secedente. »

F. collina Ehrh. Beitr. VII, p. 26 ; Willd. Sp. II, p. 1093 ; Ait. Kew., edit. 2^e, p. 272 ; Koch Syn. Fl. germ. p. 211 ; Gren. et Godr. Fl. fr. I, p. 536 ; Coss. et Germ. Fl. par. 2^e édit. p. 213.

F. abortiva — *Breslinge Coucou* Duch. Dict. Enc. II, p. 534.

F. heterophylla — *Fraise étoilée* Poit. Pom.

Fragaria sylvestris, flore hermaphrodite, abortivo. Lorsqu'on arrache du plant de Fraisier dans les bois, on est souvent séduit par la vigueur de certains pieds qui semblent promettre des fruits beaux et abondants : on les cultive avec soin et on n'en recueille rien. C'est un Fraisier stérile connu sous le nom de *Fraisier Coucou*. — Ses feuilles, à peu près de mêmes forme et grandeur que celles du F. commun, sont un peu plus lisses, d'une étoffe plus mince, d'un vert plus foncé et plus garnies de poils ; leur dentelure ne paraît point différente. Elles sont portées par des queues plus menues et plus longues, et ainsi les touffes sont plus élevées. Ses filets sont grêles, très-longes et très-garnis de nœuds qui propagent beaucoup ce fraisier. — Sa fleur ressemble plus à celle du F. vert qu'à celle du F. commun. Les divisions intérieures (calyce) se referment sur le support, après que les pétales sont tombés. » Duham. ; Arb. fruit. I, p. 233 [1768].

FRAGARIA ELATIOR EHRH.

F. dioica v. *subdioica*, foliis magnis tenuibus, supra nervis pinnatis impressis, læte viridibus; petiolo elato, sulcato, pilis mollibus patulis dense insperso; foliolis subæqualibus, ovatis grosse dentatis, subtus glaucis, nervis nervulisque pilis sericeis; pedunculo erecto folia parum superante, compresso, piloso, pilis erectis adpressis v. sub inflorescentia reflexis; pedicellis fecundatione peracta arcuato-reflexis; foliolis calycinis linearibus, reflexis; petalis cochleatis, breviter unguiculatis; staminibus florum mascul. majusculis, circiter 20. florum fœm. parvis, abortivis; fructibus inferne nudatis, colore vinoso, calyce laciniis reflexis v. rarius patulis cinctis.

Vulgo gallice *Capron*, *Fraisier framboise*, *F. abricot* (*Capiton* dans plusieurs livres et jamais dans l'usage), *F. Belle Bordelaise* (1).

Hab. Gallia: circa Parisios, Versailles, Bois des Gonnards, Bois noirs, Saint-Germain-en-Laye, Meudon (Herb. Vaillant); Suecia: Stockholm (Anderson); Anglia: Yorkshire (D. Hooker); Germania (Al. Braun): Austria merid. (Haussmann).

Fraga fructu parvi pruni magnitudine G. Bauh. Pin. 327.

F. peregrina hirsuta, fructu rubro moschato Tourn. Inst. p. 296.

F. scabra flore fœmineo, fructu purpureo moschato. — *Capron mâle, Fraisier framboise* Duham., Arb. fruit. I, p. 247, tab. 8.

(1) Suivant quelques cultivateurs de Fraisiers, cette plante serait un hybride issu du Capron, fécondé par la fraise des Quatre-Saisons. Si le fait est certain, on pourrait y voir la cause de sa tendance à remonter.

F. moschata dioica, le Capron royal ♂ et ♀ Duch. Frais. p. 145 et Dict. Enc. I, p. 536.

F. magna Thuill. Fl. par. p. 254; Gren. et Godr. Fl. fr. I, p. 536; Godr. Fl. Lorr. p. 206; Germ. et Coss. Fl. par 2^e édit. p. 213.

F. elatior Ehrh. Beitr. VII, p. 23; Willd. Sp. II, p. 1091; Ait. Kew. III, p. 271, édit. 2^e; Seringe, in DC Prodr. II, p. 270; Koch Syn. p. 211.

Les noms de *Fragaria moschata* [Duch. 1766] et de *F. magna* [Thuill. 1790] devraient prévaloir, suivant les lois d'antériorité, sur celui de *F. elatior*, publié par Ehrhart [1792]; mais ce dernier nom a été généralement adopté, et j'ai cru devoir le conserver moi-même, puisqu'il a été choisi dans cet ouvrage par M^{me} Vilmorin.

Je reproduis textuellement, malgré sa longueur, l'admirable description que Duhamel nous a laissée du Fraisier Capron :

« Les jardiniers abusent du nom de ce Fraisier (1) pour désigner des fraisiers dégénérés, dont les fruits sont gros, mais insipides, ou désagréables au goût. Croire que des fraisiers se changent par la culture et dégénèrent en Capron, c'est une erreur. Le Capron est une espèce de race bien décidée, qui se perpétue constamment par ses filets et ses semences, et conserve des caractères qui lui sont propres et qui le distinguent bien des autres Fraisiers; et si sa culture est tellement négligée que la plupart des jardiniers ne le connaissent que de nom, c'est plutôt à cause de sa stérilité, à laquelle ils ne savent pas le remède, qu'à cause de la qualité de ses fruits; puisque, sous d'autres noms qui le dérobent aux préventions vulgaires, on le trouve dans quelques jardins traité avec distinction et cultivé avec soin.

« Ses touffes, par le nombre de leurs œilleteons et leurs feuilles, sont plus fortes que celles d'aucun autre Fraisier, excepté celles du Fraisier sans coulants. Ses montants, ses filets et la queue de ses feuilles sont beaucoup plus longs et plus gros que ceux du Fraisier commun cultivé, et garnis de poils plus rudes et plus épais.

(1) Le texte porte le nom de *F. Capiton*, tandis que la planche porte avec raison celui de *F. Capron*.

« Ses feuilles, portées par des queues longues de sept à huit pouces, sont beaucoup plus grandes que celles du Fraisier commun; et la longueur des folioles est plus grande à proportion de leur largeur. Celle du milieu a quelquefois plus de quatre pouces de longueur, sur trois pouces neuf lignes de largeur; elle s'élance ou se rétrécit beaucoup par les extrémités, mais moins à son épanouissement qu'à l'autre bout. Les folioles latérales sont de même largeur vers le pédicule, un peu moins longues, et se terminent en pointe plus étroite. Les bords sont garnis de dents longues, terminées en pointe aiguë; leurs côtés forment des arcs assez courbes. Le dedans est d'un vert clair un peu jaune; le dehors, d'un vert blanchâtre. Le dehors étant relevé d'arêtes qui donnent naissance à un très-grand nombre de petites nervures fort saillantes, et le dedans creusé profondément d'autant de sillons correspondants, la surface des feuilles est rude au toucher et n'a pas le luisant des feuilles des Fraisiers d'Amérique. Ses grosses tiges s'élèvent droites, portent à leur premier nœud une feuille composée de trois folioles assez grandes. Elles se divisent et sous-divisent en plusieurs branches et pédicules qui soutiennent de neuf à quinze boutons à fleurs. Comme ils s'élèvent presque tous à la même hauteur au temps de leur épanouissement et que la plupart s'ouvrent en même temps, ils forment comme un bouquet au-dessus des feuilles; ce qui fait nommer le Capron, en quelques endroits, *Fraisier à bouquet*.

« Les premières fleurs ont six ou onze lignes en diamètre; les dernières en ont de six à neuf. Les divisions intérieures du calyce sont grandes et larges; les petites sont moindres d'environ la moitié et se fendent très-rarement. Aussitôt que les fleurs sont épanouies, toutes ces divisions se renversent en dehors et s'inclinent vers le pédicule. Les pétales, qui ordinairement n'excèdent point le nombre de cinq, sont grands, bien arrondis par leur extrémité, un peu plus larges que longs, d'un blanc très-pur, excepté à l'onglet qui se teint d'un beau jaune clair. D'abord ils sont concaves, ensuite ils s'aplanissent et se renversent en dehors sur les échancrures du calyce, ce qui découvre et fait paraître encore davantage le support qui est très-gros, très-élevé et couvert d'un grand nombre de pistils bien conditionnés. Les styles (filets) des étamines sont fort gros par leur base; la plupart n'ont qu'environ une demi-ligne de longueur; ils sont terminés par de petits sommets (anthères) que l'œil aurait de la peine à distinguer, s'ils n'étaient bordés d'un brun foncé. Ces sommets avortés ne contiennent aucune poussière nécessaire pour féconder les pistils. Aussi ni les embryons (pistils) ni le support ne

prennent point d'accroissement, et la fleur n'est suivie d'aucun fruit si elle ne reçoit la fécondité d'un individu mâle de son espèce, ou d'une autre. Nous sommes encore redevables de cette découverte à M. Duchesne, qui a délivré ce Fraisier de l'opprobre de la stérilité. Les cultivateurs, avertis que ses fleurs ne sont point hermaphrodites, multiplieront les individus femelles, diminueront le nombre des individus mâles, qu'ils préféreraient à cause de leur vigueur et de leur facilité à se propager, et ils les réduiront à un quart ou un sixième des individus femelles dans chaque planche. Ceux qui ont des Fraisiers écarlates de Virginie rejeteront entièrement les Caprons mâles; planteront un ou deux rangs, ou seulement quelques pieds de ceux-là dans les planches de Caprons femelles, et se procureront le même avantage, sans employer leur temps et leur terrain à une culture ingrate de Fraisiers stériles.

« Aux fleurs femelles fécondées succèdent des fruits très-adhérents au calyce, d'une forme presque ovoïde, dont le plus grand renflement est plus près du calyce que de l'autre extrémité. Le diamètre le plus gros est de neuf à onze lignes et leur hauteur est à peu près égale. Leur peau, du côté du soleil, est d'un rouge pourpre, quelquefois assez foncé et tirant sur le violet; l'autre côté est plus clair et souvent quelques endroits sont jaunes ou blanchâtres. La chair est ferme et l'eau peu abondante. Dans les terrains froids et humides, leur goût et leur parfum, mêlés de miel et de musc, sont peu agréables; les terrains chauds et légers peuvent procurer à cette fraise plus d'estime qu'on ne lui en accorde communément. Les pepins sont gros et placés dans de petits enfoncements peu creusés, d'un brun foncé du côté du soleil, plus clairs ou jaunes du côté de l'ombre. — M. Duchesne ayant semé des graines de Capron, elles ont donné des individus mâles et femelles en nombre à peu près égal. » Duham., *Arbr. fruit.*, I, p. 247 (1768).

FRAGARIA DALTONIANA J. GAY

F humilis, gracilis, microphylla; caule unifloro; pube caulis et petiolorum erecta; foliolis petiolo triplo quintuplo brevioribus, glabriusculis, dorso ad nervum medium setulosis, facie remote pilosulis; calyce villosulo, subæqualiter 10-dentato, dentibus inciso 3-5-dentatis, fructu maturo reflexis; filamentis ovariorum capitulo triplo brevioribus; fructu erecto, conico, inter carpella parva et superficialia pilosulo.

Hab. in Emodi orientalis prov. Sikkim, lat. N. circ. 27°, regione temperata, 10-1200 pds. sup. mar. (J. Dalt. Hooker).

Fragaria Daltoniana J. Gay, Ann. sc. nat., 4^e série, VIII, p. 204.

« *Herba* humilis, fructifera, 12 centim. ad summum alta, flagellis reptans usque bipedadibus, quibus vero, saltem integris et hornotinis, specimina præsentia carent, tria numero. *Caudex* unicaulis, 3-4-phyllus. *Folia* trifoliolata, petiolis filiformibus, pube erecta vestitis; foliola elliptica, margine utroque 5-7-dentata, dentibus ciliolatis, impari multo angustiore, dorso ad nervum medium pilosula, facie sparce setulosa, lateralia sessilia, interdum paulo majus, non aut vix petiolulatum, petiolo triplo et quintuplo brevius, 2 centim. ad summum longum, 12 mill. latum. *Caulis* longitudine foliorum uniflorus, filiformis, inferne v. medio unibracteolatus, pube erecta villosulus. *Calyx* subæqualiter 10-dentatus, dentibus cuneatis, villosis, inciso 3-5-dentatis, fructiferis reflexis. *Petala* alba, elliptico-subrotunda, manifeste unguiculata, dentibus calycinis paulo-longiora, 5 millim. cum unguiculo longa, 4 $\frac{1}{2}$ millim. lata. *Filamenta* circit. 20, ovariorum capitulo triplo breviora, antheris parvis, subrotundis. *Ovariorum* stylus brevissimus. *Fructus* conicus, erectus, 16-18 mill. longus (calyce triplo et quadruplo longior!), basi supra filamentorum cyclum villosus, de cætero sparse pilosus, imprimis supra medium. *Carpella* superficialia, parva, ovoidea, obtusa. »

« *Fragariæ* imprimis *vescæ* affinem existimo, diversam autem habitu humi-
liore multo et graciliore, caulibus unifloris, pube petiolorum cauliumque
erecta nec patente, dentibus calycinis inciso-dentatis et fructu unico, erecto,
inter carpella pilosulo. Minoris ponderis forte habendi dentes calycini inciso-
dentati, qui quamvis ab sylvestri *vesca* alieni, apud formas ejus hortenses,
monophyllam occurrunt. Gravis autem inter alias censenda nota ab caulibus
unifloris fructuque erecto, non falcatis recurvo, deducta soli quæ plantæ
nostræ inter congeneres omnes propria videtur. » J. Gay, l. c.

FRAGARIA NEILGHERRENSIS SCHELTD.

F. robusta, macrophylla, villosissima; foliis trifoliolatis, foliolis ellipticis, sessilibus omnibus; caulibus racemoso-cymosis, 3-4-floris, pedicellis defloratis parum arquatis; pube petiolorum et caulium pedicellorumque copiosissima, patentissima; calyce villosa, æqualiter 15-dentato, dentibus integerrimis, fructu maturescente erectis; petalis parvis, obovatis, utrinque vage pilosis! filamentis receptaculo ovariifero juniore brevioribus; fructu (immaturo) calycem vix excedente, hemisphærico v. globoso, inter carpella superficialia piloso.

Vernacule in montib. Neilg. *Nerrou Madje et Nella Maully* secund. Leschenault, H. Mus. Par.

Hab. in Indiæ orientalis peninsula, parte cum austro-occidentali tum boreali-orientali, regione utrobique montana et temperata, nempe in montibus Neilgherri (Leschenault in Herb. Mus. Par.; circa Otacamund (Perrottet); in montib. Khasia (J. Dalt. Hooker).

Fragaria neilgherrensis Schlechtd. in Metz, Pl. ind. exsicc.; J. Gay, Ann. sc. nat., 4^e série, VIII, p. 206.

Fragaria elatior Wight, Cat. n. 1005 (ex Arn.) — Wight et Arn. Fl. penins. Ind. or. I, p. 300 (non *F. elatior*, Ehrh.).

«*Herba* dense cespitosa, sicca obscure virens. *Caudex* uni-v. bi-v.-tricaulis, *Folia* spithamam ad summum longa, trifoliolata, mollia satis non vero coriacea, quamvis crassiuscula; petiolo crasse filiformi, patentissime piloso; foliolis sessilibus omnibus, obovatis v. elliptico-subrotundis, 3 $\frac{1}{2}$ -5 centim. longis latisque, margine præter basim cuneatam integram grosse crenatis,

facie, imprimis novellis, ad nervos tenuiter sulcatis, inter nervos sparse pilosis, demum glabris, dorso ac nervos prominulos et filiformes divaricate pilosissimis, inter nervos autem glabris, nunquam sericeo adpresse villosis, crenis marginalibus 21-24, ovatis, acutiusculis, ciliatis, apice penicillato-pilosis, impari æquali v. paulo minore. *Caules* florigeri folia æquantēs v. subæquantēs, spurie cymosi, laxè quasi racemosi, pedicellis 3-4, longiusculis, remotis (rarius in fasciculum unicum approximatis), crasse filiformibus, ut petioli dense et patentissime pilosis, inferiore passim quasi radicali proximisque lateralibus defloratis parum admodum arquatis, terminali longiore stricte erecto; foliis floralibus disparibus, inferiore grandiusculo, petiolato, unifoliolato, reliquis multo minoribus, squamæformibus. *Calyx* villosissimus, ob sepalorum stipulas omnes v. fere omnes liberās æqualiter quasi 13-15-dentatus, dentibus ovato-lanceolatis, deflorati erectis non patentibus. *Petala* parva, calyce vix longiora, 5-6 millim. longa, obovata, apice retusa, basi in cuneum attenuata, de more valde decidua, utrinque, imprimis superne versusque margines, pilosula! *Filamenta* 19-20, ovariorum juniorum capitulo breviora, lineari-subulata, inæqualia, sepalis opposita longiora, 2 2 $\frac{1}{2}$ millim. longa; antheræ basi cordato-ovatæ, unum fere millim. longæ. *Receptaculum* immaturum longitudine calycis, hemisphæricum v. globosum, 8-10 millim. longum latumque, inter carpella longiuscule pilosum, basi villosissimum. »

« Pubescentia petiolorum et pedunculorum copiosa simul et patentissima, flagellis insuper crasse filiformibus, ad *F. elatiorem* et *F. chiloensem* planta magis quam ad congenerum ullam aliam vergit, ad utraque tamen distinctissima est censenda, quamvis fructu ignoto nondum satis cognita. »

« Ab *F. elatiore* enim differt calyce fructifero erecto nec reflexo et receptaculo fructus multo magis piloso, fructibus maturescentibus non resupinatis.

« Differt ab *F. chiloensi* foliis herbaceis non coriaceis, utrinque villosis, non facie glabris nec dorso sericeis. » J. Gay, l. c.

FRAGARIA VIRGINIANA EHRH.

F. dioica; foliis tenuibus, cæruleo-v. subpruinoso-viridibus, petiolis inæqualibus, gracilibus, pilis raris adscendentibus inspersis, foliolis petiolulatis, longitudine subæqualibus, inferioribus haud raro inæquilateralibus serratis, serraturis acutis penicillatis, subtus læte viridibus, nervulis sericeo-pilosis; pedunculis plurifloris, foliolo cuneato apice stipatis, pilis adpressis; pedicellis gracilibus, pilis adscendentibus; calycinis foliolis linearibus, acutis, puberulis, reflexis; petalis orbicularibus; fructibus coccineis, alveolatis, nitidis.

Hab. Am. sept. circa New-York (Pearson); Canada, Winipeg Valley (Bourgeau, Pallis. N. Am. expl.) Saskatchewan ejusd.; Kentucky (C. W. Short); Oregon (Elihu Hall.).

Fragaria verna, fructu semen includente Cat. Hortul. Holland.

F. virginiana fructu coccineo Moris. Hist. II, p. 186; Tourn. Inst. R. H. p. 296 (Herb. Vaillant!).

F. canadensis Michx. Fl. bor. Am. I, p. 299 (herb.!).

Fraisier écarlate de Virginie Duham. Arb. fruit. I, p. 244, tab. V; Duch. Fraïss. p. 204.

F. virginiana Ehrh. Beit. VII, p. 24; Seringe in DC. Prodr. II, p. 570.

Quoimio écarlate Duch. Icon. mss. (Bibl. Muséum).

Fraisier de Virginie à petites fleurs (♀) et *F. de Virg. à grandes fleurs* (♂) — Poit. Pomol.

Le dessin original de Duchesne, conservé à la Bibliothèque du Muséum, est accompagné de la note suivante :

« Le Fraisier écarlate *Quoimio*. — Ce Fraisier, dont G. Bauhin avait entendu

parler, était à Paris dès 1624; il a toujours été estimé en Angleterre et en Hollande et mérite de l'être. De toutes les fraises, l'écarlate est la plus fondante et la plus juteuse : c'est la légèreté de sa chair qui la fait boursouffler autour des ovaires qui s'y trouvent nichés chacun dans une cavité. Son feuillage lisse et coriace est bleuâtre ou glauque. On mange les fraises écarlates trois semaines avant celles de Montreuil. »

« Il y a longtemps que ce Fraisier est connu dans nos jardins sous le nom de *Fraisier écarlate*, *Petit écarlate*, *Fraisier de Hollande*, etc. Ses œilletons nombreux et forts, garnis de feuilles, le rendent plus touffu que les autres fraisiers. — Ses feuilles sont grandes, d'un vert bleuâtre en dessus, plus clair en dessous; les dents sont plus longues, plus étroites et plus aiguës que celles d'aucun autre Fraisier. Les folioles, souvent longues de plus de cinq pouces, sur trois pouces et demi de largeur, élançées vers leur naissance, sont d'une forme allongée qui les distingue bien; leurs nervures sont très-fines et peu saillantes, et les sillons correspondants sont plutôt tracés que creusés. L'étoffe des feuilles est ferme, mais très-mince; leur surface est lisse; elles sont portées par des queues assez courtes, sur lesquelles on aperçoit plus de poils que sur les autres parties de ce Fraisier, qui, en comparaison des autres, peut passer pour n'en point avoir. — Le diamètre des plus gros fruits excède rarement neuf lignes et leur hauteur est presque égale; leur forme approche de celle d'un œuf tronqué. Ceux qui viennent vers l'extrémité du montant sont beaucoup moindres et leur extrémité est plus obtuse. La peau est, du côté du soleil, d'un beau rouge écarlate brillant; l'autre côté est d'un rouge écarlate lavé et souvent mêlé de jaune en quelques endroits. Les pepins sont placés dans des cavités en alvéoles, dont la profondeur est quelquefois égale à deux diamètres des pepins et qui sont bordées de renflements de la peau très-saillants, qui rendent la surface du fruit très-inégale. — Le parfum de ces fruits est particulier, médiocrement agréable lorsqu'on mange cette fraise seule, mais très-bon lorsqu'on le mêle avec les fraises communes. » Duham. *Arbr. fruit.*, I, p. 241 [1768].

Poiteau, qui n'a pas reconnu le caractère franchement dioïque de cette espèce, en a décrit et figuré l'individu mâle sous le nom de *Fraisier de Virginie à grandes fleurs*, et l'individu femelle sous celui de *F. de Virginie à petites fleurs*; puis il ajoute : « Depuis

longtemps on trouve dans nos cultures deux fraisiers sous le nom de *F. de Virginie*. En les examinant avec attention, j'ai reconnu que l'une avait les fleurs plus petites que l'autre, que celui à petites fleurs était le *F. canadensis* Michx. et celui à grandes fleurs, le *F. virginiana* du même auteur. » Mais Poiteau fait erreur : Michaux n'a décrit qu'un seul fraisier sous le nom de *F. canadensis*, et son herbier ne contient que l'individu femelle (petites fleurs) du *F. virginiana*.

Le Fraisier écarlate se cultive en grand dans les environs de Breda, d'où ses fruits arrivent en immense quantité à Anvers.

FRAGARIA GRAYANA E. VILM.

F. foliis læte viridibus, supra glabris nervis impressis, subtus glaucis, nervis prominentibus piloso-sericeis; petiolo communi, pilis patulis v. reflexis dense insperso; foliolis obovato-cuneatis, grosse serratis; pedunculis plurifloris, erectis, pedicellis que pilis patulis dense vestitis; calycinis foliolis lineari-ovatis, integris v. dentatis; petalis ovato-ellipticis; fructibus globosis, basi nuda hemisphærica, coccineis, alveolatis, nitidis, carne ruberrima.

Hab. Amer. septentr. : *Fort Colville* (Coll. D. Lyall, 1861); *New Jersey* (Torrey); *Cascade Mountain* (D. Lyall, 1859); *Saint-Louis du Missouri* (N. Riehl, n° 190).

Fragaria Grayana Fraisier d'Asa Gray, E. Vilm. Jard. fruit. Mus.; de Lambertye, *le Fraisier*, p. 63 [1864].

Fraisier Caroline à fruits longs Poit. Pom.

F. Américaine écarlate E. Vilm. Jard. fruit. Mus.

« C'est la pubescence des pédoncules toujours et invariablement appliquée qui permet de distinguer du *F. de Virginie* une forme, d'ailleurs très-voisine, quoique plus robuste et d'un autre aspect, dont la pubescence pédonculaire, plus abondante, est toujours ouverte à angle droit, ou même quelquefois un peu réfléchi. Cette plante est considérée par M^{me} Vilmorin et, je crois, avec raison, comme une espèce nouvelle, dont elle vient de donner une belle figure dans le *Jardin fruitier du Muséum*, sous le nom de *Fraisier d'Asa Gray*, qu'il faudra traduire *Fragaria Grayana*. Les plants, cultivés à Verrières depuis 1855, viennent de M. Asa Gray, qui, de la partie occidentale de l'État de New-York, où la plante est parfaitement sauvage, les avait transportés dans son jardin de Cambridge (Massachusetts), et qui les envoyait comme étant le vrai *F. virginiana*. Voilà une localité à peu près précise. J'en connais

une autre à Saint-Louis du Missouri, d'où proviennent deux échantillons qui ont été distribués par Riehl, en 1839, sous le nom de *F. canadensis* Willd. *potius* *F. virginiana* et A. Gray, et qui me semblent, pour la pubescence, parfaitement identiques avec ceux du New-York occidental, quoiqu'ils s'en distinguent par leurs feuilles presque toutes munies de deux petites folioles surnuméraires qui manquent à l'autre plante (*F. virginiana*). On lui trouvera, sans nul doute, vingt autres localités, lorsqu'en faisant attention à la pubescence des pédoncules on aura appris à la distinguer. Car les auteurs américains sont, je crois, trop absolus lorsqu'ils refusent toute importance au caractère à déduire, dans le *F. virginiana*, de la direction des poils sur les pétioles et les pédoncules, comme l'ont fait MM. Hooker et Asa Gray.

« C'est probablement le *F. Grayana* que Eaton et Hooker (1) ont eu sous les yeux, lorsque le premier a enregistré le *F. elatior* parmi les plantes américaines, et que le second a déclaré ne pas savoir distinguer le *F. virginiana* du *F. elatior* Ehrh. Le *F. Grayana*, quoique très-distinct du *F. elatior*, s'en rapproche néanmoins par les pédoncules à pubescence très-ouverte. » J. Gay. *Rech. sur les caract. de végét. du Fraisier*. — Ann. sc. nat., 5^e série, vol. VIII, p. 185 [1837].

Je crois pouvoir rapporter au *F. Grayana* plusieurs des fraises à chair noire, telles que *Old Black*, *Pitmaston Black*, *Black Roseberry*, etc., qu'il ne faudra pas confondre cependant avec les *Black Hautbois*, l'*Old Hautbois*, etc., dont la surface seule est fortement colorée en rouge noirâtre, et qui rentrent dans le *F. elatior*. Enfin le Fraisier *carolina superba* semble devoir se rattacher au *F. Grayana* par la longueur du cou, mais non par la couleur de la chair.

(1) Eaton, Man. of Bot. p. 249 [1818]. — Will. J. Hooker, Fl. Bor. Amer. I, p. 185, [1833.]

FRAGARIA SANDWICENSIS †.

F. foliis longitudine varia, petiolis erectis, robustis, pilis ascendentibus densissime vestitis; foliolis inæqualibus, petiolulatis v. terminali solum petiolulato, cuneatis v. subflabellato-cuneatis, supra reticulato-venosis, venis impressis, glabris, subcoriaceis, subtus pallidioribus, nervis primariis densissime piloso-sericeis subargenteis; pedunculis multifloris, longitudine variis, subsessilibus v. elongatis et folia subæquantibus, pedicellisque pilis patulis v. subadscendentibus vestitis; calycinis foliolis lanceolatis, acutis, subtus dense sericeis, supra glabris; petalis obovatis, integris v. emarginatis, breviter unguiculatis; pedicellis fructiferis gracilibus, elongatis, reflexis v. pendulis, pilosis; fructibus ovato-globosis.

Hab. insulæ Sandwicensis :

Fragaria chiloensis A. Gray, Unit. St. Expl. exped. p. 500 (non Frez.).

Cette espèce se distingue nettement du *F. chiloensis* par la longueur et la ténuité des pédoncules fructifères.

« Le Fraisier de l'Archipel Havaiien, désigné par les insulaires sous le nom générique d'*Ohelo*, abonde autour du grand cratère de *Kilauca* et au pied du *Mauna-Loa* (île de Havaii), où il occupe une région comprise entre 900 et 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer.

« Dans la même île on retrouve ce Fraisier, mais moins commun, sur le *Hualalai*, à une altitude absolue de 1200 à 1500 mètres; sur le *Mauna-Keu*, au-delà de 2000 m.; sur les montagnes de *Kohala*, dans un climat plus humide encore qu'au *Kilauca*, à environ 1100 mètres. Cette dernière localité offre des plantes qui fleurissent bien, mais sans donner de fruits. J'ai rencontré

également le Fraisier dans l'île de *Mauï*, sur le *Haleakala* (palais du soleil), à une altitude de 1500 à 2000 mètres; mais là il m'a paru beaucoup plus rare que dans les montagnes de *Havaiï*.

« Les fraises hawaiiennes sont petites, globuleuses, rougeâtres, très-rarement blanchâtres. Elles manquent entièrement de parfum et leur saveur est très-contestable.....

« En général, sur les montagnes hawaiiennes, et plus particulièrement sur celles où croit le Fraisier, l'atmosphère est fort humide. Autour de *Kilauea*, sur la base du *Mauna-Loa*, sur le *Mauna-Kea* et sur le *Hualalai*, on voit à peu près constamment des nuages ou plutôt des brouillards qui entretiennent une humidité continuelle à la hauteur où j'ai observé le Fraisier. A ces hauteurs, la température est assez froide pour que les insulaires, habitués à vivre au bord de la mer, éprouvent une vive répugnance à y accompagner les voyageurs. Il est certain, toutefois, que le thermomètre ne descend jamais à zéro dans les lieux où j'ai observé le fraisier. » — J. Rémy (*nôt. mss.* 1860).

FRAGARIA LUCIDA EL. VILM.

F. dioica; foliis parvis, subcoriaceis v. crassiusculis, supra intense viridibus, lucidis, reticulato-venosis, nervis impressis; petiolis patulis v. erectis, pilis mollibus patulis dense vestitis; foliolis subæqualibus, suborbicularibus, terminali basi rotundato v. in petiolulum brevem attenuato, lateralibus inæqualicordatis, subtus glaucis, sericeis, reticulato-venosis, venis prominulis; pedunculis surculisque pilis adpresse sericeis vestitis; floribus masculis majusculis, staminibus 20; fœmineis minoribus, staminibus parvulis effetis; fructibus globosis puberulis, colore vinoso, a calyce vix secedentibus; carne circuito rosea, fere sapore destituta.

Hab. California, in arenosis maritimis circa San Francisco (Boursier de la Rivière, 1855); Bolander (Exsicc. n° 4); J. Rémy (Herb. Mus. Par.).

Fraisier de Californie E. Vilm. Jard. fruit Mus.

Fragaria chiloensis Torr. Pl. Whipple, p. [85] 29; As. Gray Unit. Stat. Exped., p. 500.

Le *F. lucida* ne prend jamais dans nos jardins les dimensions considérables qu'acquiert le *F. chiloensis*, lorsqu'on le cultive de graines provenant du Chili, ainsi que j'ai pu le constater, en 1830, sur des jeunes plantes du *F. chiloensis* dont les graines avaient été envoyées au Muséum par Bertero, et qui, dans la même année, atteignaient plus de trente centimètres de hauteur.

Le *Fragaria lucida* se distingue au surplus très-facilement du *chiloensis* :

1° Par ses petites dimensions; la plante ne dépassant pas 0^m,04 ou 0^m,05 de hauteur;

2° Par ses feuilles petites, très-coriaces, luisantes, gaufrées et d'un vert très-foncé en dessus;

3° Par ses stolons revêtus de poils couchés et soyeux;

4° Par ses fruits de couleur vineuse et pubescents;

5° Par la nature cassante de leur pulpe dépourvue de saveur;

6° Par la complète adhérence du fruit au pédoncule redressé, mais beaucoup plus grêle que celui du *F. chiloensis*.

Toutes ces raisons me portent à séparer la plante de la Californie de celle du Chili austral, sans nier leur affinité et sans négliger l'analogie de leur caractère biologique; ici encore il me semble préférable, au point de vue de la géographie botanique, de bien limiter les formes propres à la côte australe du Chili, plutôt que de les confondre avec celles de l'extrémité opposée de l'Amérique.



FRAGARIA CHILOENSIS DUCH.

F. dioica, foliis majusculis, læte viridibus, crassiusculis, petiolis teretibus robustis, superne obsolete sulcatis, erectis v. patulis, pilis mollibus patulis dense vestitis; foliolis suborbicularibus v. cuneato-obovatis, grosse serratis, leviter concavis, terminali petiolulato, inferioribus sessilibus, basi inæqualibus, supra glabriusculis, subtus dense piloso-sericeis, glaucescentibus, nervis reticulatis prominulis; surculis pilis patulis dense vestitis; pedunculis plurifloris, folia æquantibus pedicellisque dense pilosis, pilis patentibus; floribus masculis magnis; foliolis calycinis lanceolatis cum fol. stipulaceis quasi in duplici serie dispositis; petalis planis v. undulatis; fructibus brevibus, crassis, subglobosis, majusculis, pallide roseis v. albidis; pedunculis post anthesim flexuosis adscendentibus, robustis, valde pilosis; fructu pallide roseo, carne albida.

Vulg. *Fraisier du Chili*, *Frutillier*.

HAB. Chili austr. Valparaiso (Cl. Gay); in collibus, nunquam in nemoribus umbrosis (Philippi exsicc. n. 269); prop. Valdivia (W. Lechler, exsicc. n. 549); ad Talcahuano (Pöppig, exsicc. n. 139).

Fraisier du Chili Frez. Voyag. p. 70, tab. II [1766].

« On y cultive (à la Conception) des campagnes entières d'une espece de Fraisier différent du nôtre par ses feuilles plus arrondies, plus charnues et fort velues; ses fruits sont ordinairement gros comme une noix et quelquefois comme un œuf de poule; ils sont d'un rouge blanchâtre et un peu moins délicats de goût que nos fraises des bois. J'en ai donné quelques picds à M. de Jussieu pour le Jardin du roi. » Frezier, l. c.

Fragaria chiloensi fructu maximo, foliis carnosis hirsutis Frezier, l. c.

F. chiloensis Dill. Eltham. I, p. 145, tab. 120, fig. 146.

F. chiloensis Duch., Dict. enc. II, 537; Seringe in DC. Prodr. II, p. 571; Cham. in Linn. 1827, p. 20; Cl. Gay Fl. chil. II, p. 305; Dalt. Hook. Fl. antarct. II, p. 264; Poit. Pom.

F. pubescens, flore amplissimo, fructu maximo, chiloensis Duham. Arb., I, p. 234, tab. 3, optima; Ph. Mill. Icon., I, p. 192, tab. 288 [1760].

F. bonariensis Pers. Synop. II, p. 53.

« Le Fraisier de Valparaiso a été introduit à Tahiti en 1845. Cultivé d'abord à Papéiti, à quelques pieds seulement au-dessus du niveau de la mer, il a donné des fruits en général peu savoureux. Cultivé ensuite dans la montagne et principalement au fort de Fantahua (430 mètres d'altitude absolue) où je l'ai vu en 1851, il a réussi à merveille. Là on récolte à peu près dans toutes les saisons des fruits excellents. » J. Rémy (*not. mss.*, 1860).

Le croisement de cette espèce avec le Fraisier de Virginie a donné naissance aux variétés à grosses fraises cultivées aujourd'hui dans tous nos jardins. Je partage complètement à ce sujet l'opinion de M. de Lambertye (1); mais j'ajoute que le *Fragaria Grayana*, confondu longtemps avec le *F. virginiana*, est également intervenu dans la production de certaines variétés, entre autres dans celle des Fraisiers de *Caroline à cou long* (Poit. Pom.) et du *F. américaine écarlate* (Jard. fruit. Mus.).

Les premiers Fraisiers hybrides des deux espèces américaines (*chiloensis et virginiana*) ont été signalés, presque à la même époque, en Angleterre et en Hollande, sous les noms de *F. Ananas*, de *Bath*, de *Caroline*, etc. Duchesne leur a donné le nom générique de Quiomio; ceux-ci, fécondés de plus en plus par

(1) Bulet. Soc. Horticult. Epernay. I, p. 59 (1874).

le *virginiana*, ont à peu près complètement perdu les caractères que leur avait imprimés dans l'origine le F. du Chili, de sorte que nos grosses fraises sont pour ainsi dire revenues au *F. virginiana*, dont elles ne se distinguent que par l'épaisseur et l'ampleur du feuillage particulières au type chilien.

C'est également à l'un de ces premiers hybrides qu'il faut rapporter la plante décrite par Ehrhart sous le nom de *F. grandiflora* Beit. VII, p. 25.

Toutes ces variétés se distinguent du *F. chiloensis* par la longueur, souvent par la ténuité de leurs pédoncules, et surtout par leurs fruits alvéolés de couleur rouge écarlate qu'elles ont prise au *F. virginiana*. L'une des premières variétés hybrides obtenues en 1765 montrait déjà, comme aujourd'hui, de larges fruits comprimés et difformes si recherchés des amateurs.



A. Stoeckus del.

F. DES ALPES.

Melle B. Taillant sc.

FRAISIER DES ALPES

OU DES QUATRE SAISONS.



Fruit petit, allongé, rouge vif; graines saillantes; chair blanche, fondante; saveur exquise, sucrée et parfumée.

FLEURS petites et vigoureuses; pétales blanc mat, quelquefois festonnés sur les bords; étamines petites, jaune pâle; les filets, qui sont blancs, courts et soyeux au moment de la floraison, persistent et deviennent roides et rouges au moment de la maturité; stigmates nombreux, jaune pâle.

CALYCE très-petit, presque toujours réfléchi au moment de la maturité.

HAMPES fortes, velues, ramifiées, portant presque toujours une feuille développée à l'axe secondaire.

COULANTS nombreux, fins, rouges en dessus, développant souvent un rameau qui fleurit avant même que l'axe qui le porte soit enraciné.

FEUILLES petites, arrondies, à découpures assez profondes, terminées par un petit onglet qui est rouge dans la race primitive et blanc dans les variétés à fruit blanc; pétioles fins et fermes, velus et d'un vert blond et pâle.

PLANTE touffue, rustique, très-belle, mais de peu de durée, ayant besoin d'être souvent reproduite de coulants et mieux de graines.

FR. DES ALPES.

L'origine du Fraisier des Alpes, ou des quatre saisons, est fort contestée depuis quelques années. Duchesne dit qu'il a été apporté en 1761 du mont Cenis par M. Fougeroux de Bondaroi, neveu de Duhamel; mais depuis quelques années déjà on connaissait un Fraisier qui ne différait du Fraisier des bois que par sa faculté de refleurir et de donner plusieurs fois des fruits dans l'année. Ce Fraisier venait de Turin, où sans doute il avait été apporté des Alpes.

Plusieurs fois j'ai semé des graines récoltées dans les Alpes et j'en ai toujours obtenu des Fraisiers semblables à ceux de nos bois; cependant au mois de septembre 1860, mon père trouva au pied du glacier des Bossons un très-jeune Fraisier portant quelques fleurs et un fruit mûr; il eut la bonté de me l'apporter avec beaucoup de soin. Je pensai, en le voyant si semblable à nos Fraisiers, que ce n'était encore qu'un Fraisier des bois qui n'avait dû qu'à la position si voisine des glaces où il avait crû de ne mûrir ses fruits qu'au mois de septembre; mais j'ai été bien surprise de lui voir prendre, ainsi qu'aux coulants, émis par lui, les habitudes de notre Fraisier des quatre saisons et donner comme lui plusieurs récoltes successives en 1861. C'est ce qui m'a engagée à conserver le nom de Fraisier des Alpes, sous lequel cette variété du Fraisier des bois est ordinairement cultivée.

J'ai reçu en 1851 et en 1852, par l'entremise de M^{me} Krogg, deux formes de *Fragaria vesca*, l'une d'elles recueillie sauvage dans un petit bois à l'est de Christiania, l'autre venant des environs de Fridricshall, qui toutes deux m'ont montré un peu de la disposition à refleurir du Fraisier des Alpes. Chaque année ces deux petits Fraisiers, commé trompés par la longueur de nos étés, donnent quelques fleurs et quelques fruits à l'automne.

Le Fraisier des Alpes s'est répandu dans tous les jardins de l'Europe et a été vite cultivé aux alentours des grandes villes. Je suis persuadée que plus de mille hectares sont employés en France à sa culture.

FR. DES ALPES.

Le Fraisier des Alpes a donné naissance à plusieurs variétés qui toutes ont acquis une fixité remarquable. La première variation a été celle à fruit blanc ; la seconde, beaucoup plus importante, a été obtenue en 1811, à Gaillon, par M. Lebaube : c'est la variété sans filet, qui est fort estimée et qui a vite remplacé, pour faire des bordures, l'ancien Fraisier Buisson, qui ne donnait de fruits qu'une fois par an, comme le Fraisier des bois. On a nommé cette nouvelle variété Gaillon. M. de Morel-Vindé obtint vers 1818 le Fraisier des Alpes sans filet à fruit blanc ou Gaillon blanc, qui est le plus délicat et le plus parfumé des Fraisiers d'arrière-saison ; moins acide que la variété à fruits rouges et demandant moins de soleil pour mûrir ses fruits, il prolonge de quelques jours, au mois de novembre, la saison des Fraises.



Tineo

F. AMBROSIA

F. virginiana - *Chenaultii*

J. B. de Lamarck del.

FRAISIER AMBROSIA

Fruit gros, sphérique, plus ou moins irrégulier, déprimé au sommet, d'un rouge foncé très-brillant, chair très-rouge à la circonférence, blanche au centre, sans mèche, très-juteuse, acide, peu parfumée.

FEUILLES d'un vert foncé en dessus, glabres, épaisses, à nervures nombreuses saillantes en dessous; folioles, subflabelliformes pétiolulées, les inférieures inéquilatérales, à dents larges, mucronulées, brunes; pétiole légèrement canaliculé en dessus, pubescent, couvert de poils ténus, nombreux et étalés.

HAMPE florifère, cylindrique, dépassant un peu les feuilles, à pédicelles, grêles, d'abord dressés, puis reclinés, soyeux mais non pubescents comme les pétioles, recourbés, flexueux après la floraison.

FLEURS moyennes, calyce à folioles lancéolées, aiguës; calyculé à folioles simples ou bifides, soyeuses en dessous, d'abord étalées puis plus ou moins appliquées sur le fruit, souvent teintées de rouge à la base; pétales blancs, orbiculaires, entiers.

FRUIT gros, très-brillant, d'un rouge foncé, marqué d'alvéoles

FRAISIER AMBROSIA.

assez profondes; chair très-rouge à la circonférence, blanche au centre, sans mèche, souvent creusée, très-juteuse, acide, peu parfumée.

« Fraise grosse, arrondie, rouge foncé vernissé. Feuilles contemporaines de la fleur à pétiole canaliculé, rougeâtre, velu, poils étalés; folioles, les latérales brièvement pétiolulées, la centrale de 10 millimètres, petites, orbiculaires ou obovées, glabres et d'un vert tendre en dessus, teinte grise en dessous, poils soyeux, couchés sur les nervures et les veines, dents régulières, assez grandes, bordant la partie antérieure du limbe. Feuilles contemporaines du fruit mûr, gauffrées, fermes, vert sombre en dessus, teinte glauque en dessous, nervures principales rougeâtres, couvertes de poils nombreux étalés. Calyculé et calyce jusqu'à 16 sépales lanceolés, à nervures saillantes, très velues en dessous, peu en dessus, recouvrant une grande partie des pétales; corolle très-grande (40 millimètres), 7 pétales larges, arrondis, rétrécis à la base, ongiculés. — Plante vigoureuse, fertile, demi-hâtive, propre à la culture forcée. — Ce fraisier a été obtenu en Angleterre en 1856, par M. Nicholson. »

De Lambertye. — *Le Fraisier*, p. 80 [1864].



Boissier del.

Paarl se.

F. AMÉRICAINNE ÉCARLATE

FRAISIER AMÉRICAINE ÉCARLATE



Fruit petit ou moyen, conique, muni d'un cou très-prononcé, de couleur rouge écarlate; grains petits, demi-saillants; chair pleine, sans mèche, assez ferme, blanche au centre, rouge à la circonférence, de saveur sucrée-acidulée, peu parfumée.

FEUILLES moyennes, minces, d'un vert bleuâtre en dessus, presque glabres sur les deux faces, glauques en dessous; folioles pétiolulées, la terminale oblongue ou obovale, les inférieures inéquilatérales, bordées de grosses dents aiguës terminées par une petite glande rousse accompagnée d'un petit pinceau de poils; pétiole à peine canaliculé, ordinairement très-allongé, parsemé de poils dressés ou plus ou moins apprimés, se colorant en rouge foncé à l'arrière-saison.

HAMPE florifère droite, roide, assez forte, dépassant les feuilles, se ramifiant peu; pédoncules assez longs, grêles, arqués ou réfractés après la floraison.

FLEURS moyennes; pétales blancs, d'une texture semblable à celle de notre fraisier des bois; calyce à folioles linéaires, aiguës, réfléchies à la maturité du fruit, autour duquel elles forment ainsi que les folioles du calyculé une large collerette.

FRAISIER AMÉRICAINE ÉCARLATE.

FRUIT moyen ou petit, conique, présentant un cou très-prononcé, atteignant souvent un centimètre de longueur, de couleur rouge écarlate ; grains petits, demi-saillants ou insérés dans des alvéoles étroites ; chair pleine, sans mèche, de couleur rouge à la circonférence, d'un blanc rosé au centre, de saveur sucrée-acidulée, peu relevée.

Plante très-rustique, résistant bien au froid et dans les terrains secs, à floraison hâtive, mais peu abondante. Ce fraisier appartient, ainsi que l'indique son nom, au type du *virginiana*.



A. Boissier del.
F. Bonpland sculp.

FRAISIER AMIRAL DUNDAS

Mlle E. Trilland sc.

FRAISIER AMIRAL DUNDAS



Fruit très-gros, conique, quelquefois comprimé en crête de coq ; de couleur rouge écarlate ; à divisions calicinales linéaires redressées ; grains petits, demi-saillants ; chair presque pleine, sans mèche, de couleur roséc au centre, rouge à la circonférence ; saveur sucrée acidulée, très-peu parfumée.

FEUILLES semblables à celles du *Fraisier de Virginie*, minces, d'un vert bleuâtre ; pétioles dressés, couverts de poils mous étalés ; folioles obovales, la terminale plus longuement pétiolulée, soyeuses en dessous ; quelques feuilles portent une quatrième foliole basilaire, ou ont une tendance à se diviser.

HAMPE florifère, plus courte que les feuilles, ordinairement assez grêle ; pédoncules longs, réfléchis, grêles, accompagnés de bractées lancéolées.

FLEURS grandes ; pétales blancs, ordinairement au nombre de six à huit ; calyce à folioles lancéolées-linéaires, aiguës, redressées, soyeuses.

FRUIT très-gros, conique régulier, ou fortement comprimé et lobulé en crête de coq, de couleur rouge écarlate,

FRAISIER AMIRAL DUNDAS.

luisant ; grains petits, placés dans des alvéoles peu profondes ; chair rouge à la circonférence, rosée au centre, ferme, assez pleine, sans mèche, de saveur sucrée-acidulée, presque sans parfum.

Plante rustique, très-fertile ; mais la faiblesse du pédoncule l'empêche de soutenir le fruit, qui touche presque toujours le sol, défaut grave chez un fruit déjà médiocre par son manque de parfum.

Ce fraisier a été obtenu en 1854 par un horticulteur anglais, M. Myatt.

Je partage complètement l'opinion de M. le docteur Nicaise relative à ce fruit, opinion qu'il a exprimée en quelques mots à M. de Lambertye : « Première grosseur, beau coloris ; qualité médiocre. » — DeLambertye. — *Le Fraisier*, p. 79.



A. Roretus del.

F. ANANAS

M. E. Tailland. sc.

FRAISIER ANANAS.



Fruit rond, quelquefois un peu ovoïde, rose jaunâtre très-brillant; graines grosses, brunes, saillantes, peu nombreuses; chair légère, très-blanche, ayant au centre un grand creux rempli par une mèche molle qui reste adhérente au calyce lorsqu'on le détache du fruit; saveur peu prononcée, mais fine et très-sucrée, ne devenant jamais amère, même lorsque le fruit est trop mûr.

FLEURS énormes, à 6 ou 7 pétales, les plus grands du genre fraisier; ils sont chiffonnés dans le bouton, qui est fort court, se déploient lentement et deviennent d'un blanc transparent, brillant et comme argenté; leur onglet est teinté de jaune; étamines très-bien constituées; stigmates longs et d'un jaune pâle.

CALYCE grand; sépales minces, teintés de rouge à l'époque de la maturité; pédoncules très-grêles, mais très-fermes.

HAMPE fine et vigoureuse, portant beaucoup de fleurs qui nouent toutes dans de bonnes conditions; on compte quelquefois jusqu'à 15 fruits sur une même hampe.

COULANTS peu nombreux, fins, longs, teintés de rouge en-dessus.

FEUILLES moyennes, ayant l'aspect de celles du fraisier de Virginie, mais plus grandes et d'un vert plus foncé.

PLANTE fertile, vigoureuse et rustique, durant fort longtemps.

FRAISIER ANANAS.

Vers l'année 1758 deux fraisiers fort distincts se répandirent dans les jardins sous le nom de fraisier Ananas; Duchesne les connut et les dessina tous deux, et le Muséum possède les deux remarquables figures qu'il en fit en 1760; il les désignait sous le nom de fraisier Ananas, indiquant que l'un était le fraisier Ananas de Miller et des catalogues hollandais, et que l'autre, envoyé à Trianon par M. de Jansen, était fort différent. Plus tard, lors de la publication de son article *Fraisier* dans l'Encyclopédie, il ne parla plus de ce fraisier, qui a peu de mérite et qui a presque complètement disparu, et dont nous n'aurions pas parlé, ne nous occupant que du véritable fraisier Ananas, l'un des plus anciens et des plus précieux types, si cet autre fraisier Ananas n'avait été décrit et figuré par M. Poiteau, dans sa *Pomologie française*, comme étant le seul de ce nom, tandis qu'une circonstance que nous expliquerons plus bas lui faisait méconnaître le vrai fraisier Ananas, auquel il donnait le nom de fraisier de *Caroline à fruits ronds*.

Ph. Miller est le premier qui ait mentionné le véritable fraisier Ananas, en 1760; il en publia une bonne figure (Miller, fig., tome I, page 192). Elle avait été dessinée par J. Miller, le 25 juin 1759, et portait pour désignation : *Fragaria foliis crenatis nervosis, calycibus maximis*. Dans les catalogues des marchands hollandais de cette époque on le nommait *Fragaria Chiloensis ananæformis*, et la variété à feuilles panachées, qui existe encore, fut annoncée presque en même temps que le fraisier Ananas lui-même dans ces catalogues.

L'incertitude qui règne aujourd'hui sur l'origine de cette plante existait déjà à cette époque. Ph. Miller disait en 1760, dans son *Dictionnaire* : « Cette sorte n'a été introduite que depuis peu d'années « dans les jardins de l'Angleterre, mais nous serions fort en peine « de dire d'où elle est venue. Quelques personnes m'ont assuré « qu'elle a été apportée de la Louisiane, d'autres de la Virginie; « mais j'en ai reçu d'un honnête curieux d'Amsterdam, qui m'as- « sure les tenir de Surinam. »

Après avoir décrit la plante en la comparant au fraisier Écarlate

FRAISIER ANANAS.

au fraisier du Chili, Miller ajoute : « Je ne prendrai pas sur moi de déterminer si ce fraisier est une espèce distincte ou une variété obtenue de graine, puisqu'il a de l'affinité avec deux ou trois espèces. »

Duchesne décrit ce fraisier en 1771, mais son article *Fraise ananas* parle des deux plantes qu'il cherche pour ainsi dire à réunir dans l'Encyclopédie; il n'est plus question, pour lui, que du fraisier ananas, qui s'était vite répandu et avait déjà, à cette époque, une grande importance.

Duhamel, en 1768, dans son *Traité des Arbres fruitiers*, page 244, consacra au fraisier Ananas le meilleur article qui ait été écrit sur lui. Malheureusement il ne dit de son origine que les quelques mots suivants, qui excitent la curiosité sans la satisfaire : « Si l'on n'avait vu naître ce fraisier des semences de la fraise du Chili, on aurait difficilement soupçonné son origine, ayant moins de ressemblance avec son auteur qu'avec l'Écarlate de Bath. » L'article *Fraisier* de Duhamel est accompagné de plusieurs figures dessinées par Le Berryais, et toutes assez médiocres; Duhamel, qui s'était aperçu de leur inexactitude, termine l'article *Fraise Ananas* par cette note fort précieuse pour la question qui nous occupe : « *Nota.* La figure de ce fraisier (l'Ananas) ne représente qu'une feuille de moyenne grandeur et une feuille naissante, et les fruits, attachés à une tige incomplète, ne sont pas de la forme la plus ordinaire à ces fraises. Elle peut être suppléée par la figure du fraisier de Caroline, dont la tige et les fruits, un peu plus gros qu'ils ne sont ordinairement, représentent bien ceux du fraisier Ananas. »

M. Poiteau n'aura pas remarqué cette note, et, comparant le fraisier Ananas avec les planches de Duhamel, il aura été tout naturellement amené à trouver qu'il ressemblait plus au fraisier de Caroline qu'à l'Ananas, et il a donné au vrai fraisier Ananas le nom de Caroline, réservant le nom d'Ananas au vieux fraisier Ananas, à pédoncule renflé, qui a toujours été fort rare et qui n'existe plus main-

FRAISIER ANANAS.

tenant que dans deux ou trois collections, où il porte le nom d'*Ananas des Indes*. Le fraisier Ananas vrai porte, en Angleterre, où il a presque cessé d'être cultivé, le nom de *Surinam*. C'est sous ce nom que Barnet le décrivit en 1826, dans son remarquable travail inséré dans les *Transactions* de la Société horticultrale.

Ehrhart l'érigea en espèce sous le nom de *Fragaria grandiflora*, et, sur la foi de quelques mots de Miller, lui donna Surinam pour patrie. M. J. Gay, avec son savoir et sa verve habituels, releva cette erreur dans ses recherches sur la végétation du fraisier : « Il est encore
« un fraisier qu'une ancienne tradition rattache à l'Amérique et qui
« aurait sa patrie à Surinam. Un fraisier entre les tropiques, à
« 5 degrés de latitude nord, et sans doute au niveau de la mer,
« c'est comme si l'on faisait croître un palmier à Reikiavik ou à
« Hammerfest! Il n'en faudrait pas davantage pour discréditer le
« *Fr grandiflora* d'Ehrhart, s'il ne l'était déjà comme espèce. C'est
« le fraisier Ananas de Duchesne et des jardiniers, qui paraît n'être
« qu'une race très-altérée du *Fragaria Chiloensis*. »

Le fraisier Ananas a seul approvisionné de gros fruits la ville de Paris pendant plus d'un demi-siècle; ce n'est qu'à l'apparition des variétés anglaises *Keen's seedling* et *Elton* que sa culture a commencé à se restreindre; la fraise *Princesse royale* le fit presque entièrement abandonner aux environs immédiats de Paris; mais il a continué d'être cultivé sur une très-grande échelle dans les vignes des environs de Bordeaux, d'où, grâce à sa faculté de rester frais plusieurs jours et de bien supporter le transport, grâce aussi aux soins que les cultivateurs du Médoc mettent à l'emballer, il vient en premier approvisionner les glaciers, les confiseurs, puis les fruitiers, et enfin le marché de Paris, où on l'apporte dans de grands paniers arrondis, les fruits, presque tous égaux, étant admirablement rangés en lignes concentriques. Ce fraisier est cultivé en grand dans les fertiles plaines de Saint-Laud pour l'approvisionnement de la ville d'Angers, qui en expédie des quantités considérables à Paris. Elles y sont particulièrement recherchées des confiseurs, qui trouvent avec raison

FRAISIER ANANAS.

que ce sont les meilleures de toutes les fraises pour faire des confitures. Ces fraises ont peu de graines, et leur chair est assez ferme pour que le fruit reste entier après la cuisson. On a besoin d'ajouter à ces confitures, qui seraient d'un rouge pâle fort terne, le jus de fraises très-colorées et très-savoureuses, comme l'*Elton*, la *Thom's Seedling* ou *Australie*, etc.



F. Ananas

F. ANANAS BLANC
White pine apple

F. Vescastris Urbanoides

A. Boissier

FRAISIER ANANAS BLANC

Fruit arrondi, globuleux, régulier, blanc verdâtre un peu avant la maturité, puis de couleur incarnate, légèrement pubescent; chair toute blanche, sans mèche, presque transparente, très-juteuse, sucrée-acidulée, parfumée.

FEUILLES grandes, assez minces relativement, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous et à peine pubescentes; folioles obovales, la supérieure régulière, les inférieures légèrement inéquilatérales, pétiolulées, bordées de très-grandes dents terminées par un petit mucron de couleur rousse; pétiole grêle, dressé, à peine canaliculé, pubescent, souvent coloré en rouge carminé dans le jeune âge.

HAMPE florifère à peu près de même longueur que les feuilles, pubescente; pédicelles assez rapprochés, grêles, d'abord dressés, puis réfléchis.

FLEURS moyennes, blanches; calyculé à folioles ovales, entières ou bidentées, celles du calyce lancéolées, aiguës, plus soyeuses en dessous; pétales orbiculaires, très légèrement odorants.

FRUIT globuleux ou ovoïde élargi, régulier, brillant, marqué

FRAISIER ANANAS BLANC.

d'alvéoles peu profondes, très-légèrement pubescent, blanc verdâtre avant la maturité, puis lavé d'incarnat, calyce à folioles réfléchies, ne recouvrant pas le fruit; chair toute blanche, à peine incarnate vers les bords; sans mèche et presque transparente; très-juteuse, d'une saveur sucrée-acidulée, parfumée.



A. Roncevaux del.

F. D'ASA GRAY.

Melle K. Taillant sc.

FR. D'ASA GRAY.



Fruit remarquable par un étranglement nommé *cou*, par la teinte rouge vif transparente de sa peau, et par une saveur toute particulière, qui a quelque chose de sauvage et de fort; graines peu nombreuses, jaunes du côté de l'ombre, rouges du côté du soleil, très-enfoncées et comme de travers dans des logettes profondes.

FLEURS moyennes; pétales très-plats, d'une texture épaisse, d'un beau blanc mat, laissant entre eux une étoile très-marquée; vingt étamines très-bien constituées; filets courts; anthères grosses, jaune vif; pistils vigoureux et courts; stigmates larges, orangés, presque rouges.

CALYCE à dix sépales; les cinq opposés aux pétales se divisent en deux; cinq sépales se referment sur le fruit lorsqu'il est noué, les autres s'en écartent beaucoup et produisent l'effet d'un double calyce.

HAMPE très-vigoureuse, droite, verte, très-velue, teintée, ainsi que les pédoncules, qui sont très-forts, de rouge foncé, et hérissés de poils gros et courts, presque réfléchis.

COULANTS vigoureux, d'un rouge clair, acquérant une grande longueur avant de produire un nouveau pied; la préfeuille est réduite à une gaine molle, d'un rouge très-vif.

FEUILLES nombreuses, vert vif clair; divisions courtes et d'une grande vigueur; nervures saillantes, très-peu velues, très-gaufrées;

FR. D'ASA GRAY.

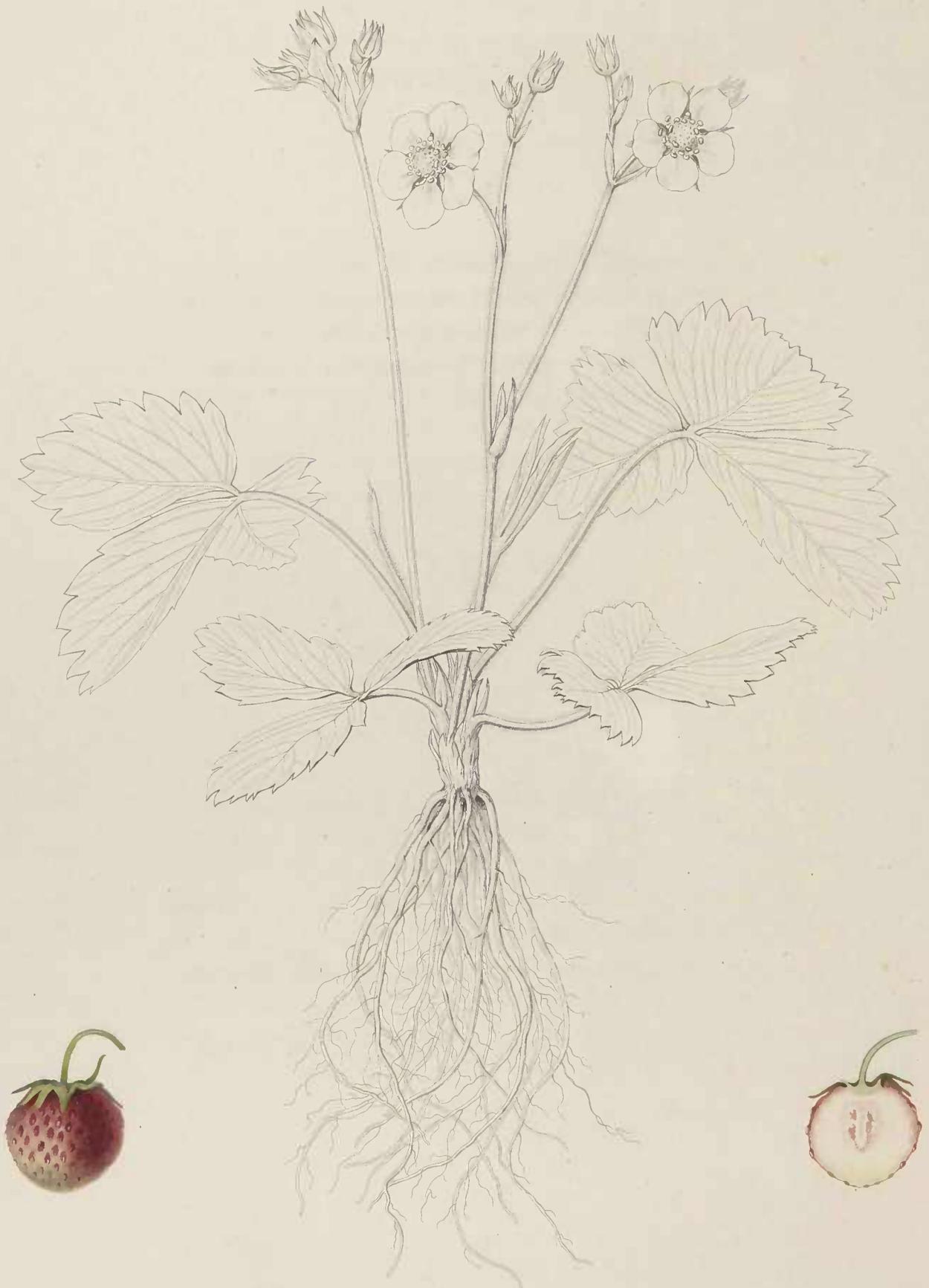
on trouve des petites feuilles supplémentaires sur les pétioles, qui sont vigoureux, droits et velus.

Plante très-vigoureuse, ayant l'aspect du *Fragaria elatior*; les jeunes hampes sont comme veloutées; elles se développent bien, nourrissent assez également tous leurs fruits, qui mûrissent peu de jours après ceux de l'Écarlate.

Cette espèce, que je considère comme très-curieuse, nous a été envoyée comme étant le *Fragaria Virginiana* par l'illustre botaniste américain Asa Gray, qui l'avait trouvée en 1852 dans une contrée entièrement inculte (*wild and savage*) de l'extrémité ouest de l'État de New-York. Il n'appartient qu'à lui seul de lui imposer un nom spécifique, lorsqu'il sera persuadé, comme j'en ai la certitude, en recevant les échantillons de notre *Fragaria Virginiana*, que son Fraisier est différent de celui décrit sous ce nom par Morison, Parkinson, Miller, Ehrhart et notre admirable Duchesne. En attendant, nous le décrivons ici en lui donnant le nom de notre savant et infatigable ami.

La réception de cette espèce nous a causé d'autant plus de joie que depuis plusieurs années nous recevions d'Amérique, et même d'Angleterre, sous les noms de Boston pine, Hovey's Seedling, Jenney's Seedling, Highland Chief, Black Roseberry, etc., une grande quantité de Fraises que nous ne pouvions essayer de rattacher à aucun des quatre types américains connus jusqu'alors, sans trouver qu'elles dépassaient les bornes de ce qu'on peut attendre des variations spécifiques, cercle arbitraire, mais sur les limites duquel on se trompe rarement.

On peut rapporter à ce Fraisier, comme descendant de lui, la Fraise Belle d'Orléans, ou Alphonsine des environs de Paris, fruit dont l'apparition ne remonte qu'à quelques années, mais dont l'origine est fort obscure.



A. Boreaux del.

Melle E. Taillant sc.

F. MAJAUFFA.

FR. DE BARGEMON.

FRAGARIA MAJAUFEA DUCH.



Fruit petit, arrondi, rouge-violet vif du côté du soleil, jaune-verdâtre lavé de violet du côté de l'ombre; chair très-pleine, verdâtre, fondante, ayant beaucoup de rapport avec celle du Brugnon, très-juteuse; saveur dans le genre de celle de la Framboise.

FLEUR petite, bien faite; pétales blanc pur, en coquilles; étamines petites, jaune vif; filets très-courts; stigmates pressés les uns contre les autres.

CALYCE peu adhérent, composé de dix dents, cinq appliquées assez larges, cinq autres libres formées d'une simple languette; elles accompagnent le bouton, qui est le plus élégant du genre Fraisier; à l'époque de la maturité le calyce se teinte de rouge; il est si étroitement appliqué sur le fruit qu'il l'empêche de se colorer aux cinq endroits où il le recouvre, ce qui cause l'étoile blanche à cinq rayons qu'on admire sur le fruit.

HAMPE très-élevée, mince, mais ferme; à l'époque de la maturité elle atteint 35 et même 45 centimètres; on est alors obligé de la soutenir, le poids des fruits la faisant tomber jusqu'à terre.

COULANTS vifs, minces, nombreux, ayant tantôt le mode de végétation de ceux du *Fragaria vesca*, tantôt de ceux du *Fragaria collina*.

FEUILLES d'une texture fine et très-forte, vert foncé, très-découpées et plissées.

PLANTE très-vigoureuse, rustique, peu difficile sur le choix du terrain.

FR. DE BARGEMON.

La plante que nous décrivons ici est le *Fragaria Majaufea*, cultivé et amélioré par les soins des Augustins de Bargemon. A l'état sauvage c'est une plante presque stérile, redoutée dans les jardins, où elle est connue sous le nom de *Coucou* ou *Aveugle*. Elle a reçu de Koch le nom de *Fragaria Hagenbachiana*. Une observation morphologique des plus importantes sur le système des stolons ou coulants, dans les cinq formes que nous possédons de ce curieux Fraisier, a amené mon vénérable ami M. Jacques Gay à penser que le Fraisier de Bargemon pourrait bien être un hybride du *Fragaria vesca* et du *Fragaria collina*, et c'est pour l'aider à résoudre cette intéressante question que j'ai entrepris de nouveaux semis. Déjà huit fois j'ai semé le Fraisier de Bargemon; je n'en ai vu qu'une seule fois lever les graines, et ces graines m'ont produit trois pieds, presque en tout semblables au Fraisier des bois, mais cependant d'un port plus élancé et à fruits d'une saveur de Framboise assez franche, et d'une fertilité telle qu'ils moururent épuisés dès la seconde année. Duchesne, l'illustre observateur des Fraisiers, de son côté, avait réussi à faire lever quelques graines de la forme presque stérile du Fraisier de Bargemon. Le *Coucou* *, chez lui, d'après la figure qu'il en a faite et qui existe à la bibliothèque du Muséum, a donné naissance à de jeunes Fraisiers qui semblent s'être plutôt rapprochés du *Fragaria collina* que du *Fragaria vesca*.

Césalpin, le premier, avait observé ce Fraisier dans les environs de Bargemon, et l'avait décrit en 1583; c'est aussi de Bargemon que Duchesne le fit venir en 1766, et c'est encore de là que récemment

Duchesne, dans son *Histoire naturelle des Fraisiers*, publiée en 1766, et dans l'article *Fraisier* de l'*Encyclopédie* publiée en 1776, nomme le Fraisier Coucou *Fragaria sterilis*, et le classe parmi les *Brestinges*, nom qu'il donnait aux formes du Fraisier nommé depuis par Ehrhart *Fragaria collina*.

Plus tard il s'aperçut de sa méprise, la seule, je crois, qu'il ait commise en s'occupant des Fraisiers, et, dans une lettre adressée à M. Philippe Vilmorin, grand-père de mon mari, il revint sur cette erreur et plaça le Fraisier Coucou parmi les *Majaufes*, nom que porte en Provence le Fraisier de Bargemon, et qu'il avait étendu aux formes du *Fragaria Majaufea*. Cette lettre est sans date, mais doit être postérieure à 1791, commençant par les mots de : Cher Citoyen.

FR. DE BARGEMON.

je l'ai reçu de M. Gustave de Sparre, par l'entremise de M. J. Gay. Il est regrettable qu'il ne soit pas cultivé dans les jardins des amateurs, où il rendrait de grands services, supportant mieux la sécheresse et le manque de soin qu'aucun autre, et venant bien dans des terrains pauvres et crayeux, où le Fraisier des Alpes refuse de pousser.

NOTE COMMUNIQUÉE PAR M. JACQUES GAY.

Lorsqu'en 1858 j'ai publié quelques observations sur la végétation des Fraisiers (*Ann. Sc. nat.*, 4^e série, tome VIII, p. 185-208), j'ai signalé le *Fragaria collina* comme différant de tous ses congénères par la structure de ses coulants, dont l'axe est parfaitement simple d'un bout à l'autre, tandis qu'il est construit en sympode dans toutes les autres espèces, c'est-à-dire composé de plusieurs rameaux ajustés bout à bout. Le *Fragaria Hagenbachiana*, tel que je le connaissais alors, et sauf quelques rares aberrations signalées dans mon Mémoire, m'avait toujours offert des coulants façonnés en sympode, et c'est surtout en raison de ce caractère que je le distinguais spécifiquement du *Fragaria collina*, dont M. Godron en avait fait une simple variété, fondée sur ses feuilles à folioles longuement pétiolulées, non sessiles. Mais depuis lors, et notamment en juin de l'année dernière (j'écrivis en janvier 1861), passant en revue les belles cultures de madame Élisabeth Vilmorin, j'ai eu plusieurs occasions de reconnaître que le caractère supposé distinctif du *Fragaria Hagenbachiana* n'était rien moins qu'invariable. C'est ainsi que, sur quatre plantes précédemment rapportées par moi à cette espèce et dont le lieu d'origine avait été soigneusement conservé, plantes cultivées séparément en quatre lots différents, je n'en ai trouvé qu'une seule qui fût encore fidèle à son caractère; c'était la plante de la forêt de Saint-Germain. Dans les trois autres, c'est-à-dire dans la plante de Nancy, dans celle de Bargemon et dans celle de Lyon (*Fragaria dumetorum*, Jord.), le coulant sympode s'était converti en axe parfaitement simple, c'est-à-dire qu'il avait repris le caractère du *Fragaria collina*! Il ne faut donc

plus compter sur les coulants pour distinguer le *Fragaria Hagenbachiana* du *Fragaria collina*. Les deux plantes offrent, sans doute, d'autres différences que madame Vilmorin saura faire valoir, mais je doute que ces différences aient une valeur spécifique. Je soupçonne, au contraire, très-fort que le *Fragaria Hagenbachiana* n'est qu'un hybride des *Fragaria collina* et *vesca*. Ce qui rend cette opinion très-vraisemblable, c'est d'abord l'extrême rareté de la plante; je ne lui connais encore aujourd'hui que six localités, celles que j'ai indiquées dans le Mémoire cité plus haut. C'est ensuite que, dans la forêt de Saint-Germain, où je l'ai observée pour la première fois et où les *Fragaria vesca* et *collina* sont très-communs, je ne l'ai trouvée qu'en un seul endroit, très-circonscrit, en petite quantité et à grande proximité des deux espèces supposées parentes; je crois même qu'elle n'a pas su s'y maintenir et qu'on l'y chercherait vainement aujourd'hui. Une troisième et dernière raison, ce sont les faits que rapporte madame Vilmorin, d'où il résulte que la plante est généralement stérile, et que, exceptionnellement fertile, ses produits tournent tantôt au *Fragaria vesca*, tantôt au *Fragaria collina*, rentrant ainsi dans l'un ou l'autre parent, comme le font habituellement, et tôt ou tard, les vrais hybrides; il est remarquable qu'ici le retour paraît avoir lieu dès la première génération. Madame Vilmorin parle de huit tentatives faites par elle pour reproduire la plante par semis, dont une seule aurait réussi, et cela bien imparfaitement, puisque les sujets obtenus, au nombre de trois seulement, sont morts d'épuisement dès la seconde année. J'ai prié madame Vilmorin de tenter une neuvième expérience; des graines du *Fragaria Hagenbachiana* ont été semées par elle en juin 1860, et en janvier 1861 elles ne montrent encore aucun signe de germination. L'étude spéciale de la graine devait précéder l'expérimentation dont je parle, et je n'ai point négligé cette recherche; mais toutes mes manœuvres de dissection ont échoué jusqu'ici devant la petitesse du carpelle, l'irrégularité de sa forme et la résistance de son enveloppe crustacée; j'ignore encore si la graine renferme ou ne renferme pas un embryon bien conformé.



Mlle E. Tailland sc.

F. DE BATH.

A. Rivereux del.

FRAISIER DE BATH.



Fruit rond ou légèrement allongé, blanc rosé; à chair légère, spongieuse, d'un blanc jaunâtre, contenant peu de jus, d'une saveur très-fine, mais devenant désagréable lorsque le fruit est trop mûr.

FLEURS très-grandes; pétales d'un blanc transparent, grands et écartés; étamines moyennes, paraissant bien constituées; stigmates grands, jaune pâle. Deux ou trois fleurs par hampe nouent bien; les fruits qui viennent ensuite sont incomplets ou fort petits.

CALYCE très-grand, pâle, appliqué sur le fruit.

HAMPE forte et dressée, couverte de poils fins, appliqués.

COULANTS longs, vigoureux, très-gros.

FEUILLES nombreuses, grandes, découpées de grosses dents, d'un vert bleuâtre et luisant en dessus, d'un vert mat très-frais en dessous.

PLANTE très-vigoureuse, ne faisant jamais de grosses touffes; elle affectionne les terrains frais, mais végète assez bien dans les terres sèches.

La fraise de Bath, dont l'origine est absolument inconnue, est fort anciennement cultivée dans les jardins des amateurs; elle n'est pas fort productive, mais il lui faut peu de soins; la couleur blanc rosé de ses fruits la fait rechercher pour décorer les desserts. Elle n'a jamais été cultivée pour le marché, mais il y a peu de potagers où elle ne se trouve encore.

C'est le *Fragaria calycina* de Duchesne.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM



F. BELLE DE SCEAUX

à l'échelle de 1/2

Plantée

FRAISIER BELLE DE SCEAUX



Fruit très-gros, rouge vif, nuancé de rouge sombre, vernissé, grains assez enfoncés dans les alvéoles vers la base du fruit, mais beaucoup moins à sa pointe ainsi que chez l'*Éléonor*; chair blanchâtre ou incarnate, assez pleine, fine, sucrée-acidulée, parfumée.

FEUILLES moyennes ou quelquefois petites, d'un vert foncé en dessus, minces, plus pâles et soyeuses en dessous, portées sur des pétioles grêles ordinairement courts, parsemés de poils horizontaux; folioles pétiolulées, la terminale plus grande, obovale-cunéiforme à la base, à dents moyennes terminées par un petit mucron de couleur rousse; les inférieures inéquilatérales.

HAMPE courte, se ramifiant beaucoup; pédoncules grêles et très-longs à la maturité du fruit.

FLEURS moyennes; pétales blancs, assez épais; calyce à folioles lancéolées, aiguës, dépassant très-sensiblement en longueur celles du calyculé, ordinairement appliquées sur le fruit ou étalées, mais non réfléchies.

FRAISIER BELLE DE SCEAUX.

FRUIT gros ou très-gros, conique ou ovoïde, rouge vif, foncé, nuancé de rouge sombre; grains assez enfoncés à la base, placés au contraire à la superficie vers le sommet du fruit; chair d'un blanc rosé, presque pleine, douce, acidulée-sucrée, parfumée.

Variété très-vigoureuse et d'un mérite réel, obtenue à Sceaux par M. Robine, et supérieure à la Fraise *Vicomtesse Héricart de Thury* et *Elton*.



A. Hicreux del.

Mlle E. Taillat sc.

FRAGARIA VESCA. Linn.

LE FRAISIER DES BOIS

FRAGARIA VESCA, LINN.



Bien que cette publication s'adresse plus particulièrement aux amateurs de jardinage qu'aux botanistes proprement dits, nous commencerons l'étude du genre Fraisier par quelques considérations sur le Fraisier des Bois, quoique depuis un siècle il ait cessé d'être cultivé.

Il a fait les délices de nos ancêtres, et, depuis 250 ans, pendant lesquels nos cultures se sont successivement enrichies d'un nombre considérable d'espèces et de variétés appartenant presque toutes au continent américain, le Fraisier des Bois est encore resté supérieur à tous les autres par l'exquise délicatesse du parfum de son fruit.

Cette perfection de saveur semble même augmenter avec l'élévation de sa station, soit sur les montagnes, soit en s'avancant vers le pôle. J'ai observé que des Fraisiers venus de très-hautes montagnes ou des contrées les plus septentrionales de la Norwége conservent pendant quelques années encore dans nos jardins un parfum plus exalté et en même temps plus fin que celui du Fraisier de nos bois.

Pendant bien des siècles on a été prendre dans les bois le plant de Fraisier qu'on cultivait dans les jardins, et, maintenant qu'il y a été remplacé par des variétés plus productives, il fournit encore presque exclusivement à l'approvisionnement des petites villes situées dans les montagnes; la plupart de nos villes de province reçoivent, des bois qui les environnent, un surcroît assez considérable de cet excellent petit fruit. Dans l'Amérique du Sud, où notre Fraisier des Bois est

LE FRAISIER DES BOIS.

aussi indigène, il fournit les marchés de plusieurs grandes villes, telles que Quito, Santa-Fé de Bogota, etc. Dans l'Amérique du Nord on le trouve aux environs de Saint-Louis du Missouri, à Boston, dans tout le Canada. Il existe dans plusieurs contrées de l'Asie, et nos missionnaires l'ont trouvé particulièrement abondant dans les hautes montagnes du Thibet.

Le Fraisier des Bois a produit quelques variétés que nous nommerons naturelles, par opposition à celles obtenues de semis faits par l'homme dans des vues d'amélioration; la plus remarquable de ces variétés est celle qui est dépourvue de coulants; cette modification, qui a dû se présenter plusieurs fois et en des lieux bien divers, a été trouvée et recueillie en 1748 par M. de Lamey de Frémeu dans un taillis des environs de Laval. Ce Fraisier, recherché pendant un demi-siècle pour faire des bordures, a perdu tout intérêt depuis la propagation du Fraisier des Alpes sans coulants.

Une variété sortie immédiatement du Fraisier des Bois est encore cultivée dans quelques cantons des environs de Paris sous le nom de *Fr. petite hâtive* de Fontenay-aux-Roses; elle donne son produit cinq à six jours avant les variétés les plus hâtives, et cette petite avance suffit pour compenser la faiblesse et la courte durée de son produit.

L'étendue de l'inimitable description du Fraisier des Bois par Duchesne ne nous permet pas de la placer ici; les botanistes la trouveront dans son *Histoire naturelle des Fraisiers*, page 61 et suivantes. L'excellente figure du Fraisier des Bois, par M. Riocreux, placée en face de cet article, figure aussi remarquable par son exactitude que par le soin de son exécution, nous semble plus utile pour rappeler ce Fraisier aux amateurs que ne le serait la plus rigoureuse description que nous pourrions leur en donner.



Fruit in

F. CAROLINA SUPERBA

F. Caroliniana D. Don

Fruit in

FRAISIER CAROLINA SUPERBA



Fruit moyen ou gros, conique ou ventru-conique, muni d'un cou prononcé, de couleur rouge-écarlate très-vif; grains petits, presque saillants ou placés dans des alvéoles peu profondes; chair blanche au centre, rosée à la périphérie, de saveur sucrée-parfumée.

FEUILLES épaisses, d'un vert foncé en dessus et pubescentes; foliole terminale obovale ou subrhomboïdale, courtement pétio-lulée; les latérales obovales inéquilatérales; pétiole presque cylindrique, court, assez épais, couvert de poils étalés très-nom-breux et mous.

HAMPE de la longueur des feuilles ou les dépassant peu, ferme, munie de bractées trifoliolées, couvertes de poils mous hori-zontaux.

FLEURS moyennes, à folioles calicinales étalées; celles du calyculé linéaires-lancéolées aiguës, entières, redressées après la floraison, ainsi que le calyce.

FRUIT gros, conique ou conique-ventru, rarement irrégulier,

FRAISIER CAROLINA SUPERBA.

muni d'un cou assez épais et prononcé, de couleur rouge-cocciné, un peu pâle au sommet, brillant, parsemé de quelques petits poils mous; chair blanche, légèrement rosée à la périphérie, à peine creusée ou munie d'une mèche très-molle, et d'un blanc verdâtre, saveur sucrée, relevée.

« Fraise grosse, en cône régulier obtus, rétréci à sa base en un col très-court vermillon-orangé; grains petits, saillants, jaunes et rouges; chair entièrement blanche, pleine, beurrée, fondante, très-sucrée, d'un parfum délicieux, excellente.

« Ce fraisier a été obtenu en Angleterre, par Killey en 1854, et introduit en France par M. Gloede en 1855. Se force bien, mais très-convenable surtout pour être cultivé à froid, sous châssis. On doit le planter rapproché à 30 cent. au maximum, en raison de sa petite taille et pour ne pas perdre de terrain. » — De Lambertye. — *Le Fraisier*, p. 84.

Je partage complètement l'opinion exprimée par M. de Lambertye au sujet de cette fraise, l'une des meilleures qui se puissent cultiver en pleine terre et sous châssis. Elle me paraît issue du *F. Grayana* et *grandiflora*. (F. de la Caroline.)

JARDIN FRUITIER DU MUSÉUM.





A. J. W. del.

M. E. T. scilicet.

F. DU CHILI.

FR. DU CHILI.

FRAGARIA CHILENSIS DUCH.



Fruit dressé, très-gros, en forme de cône obtus; peau luisante, d'un rose jaunâtre, pâle du côté de l'ombre, et d'un rose assez vif du côté du soleil; graines brunes, grosses et saillantes; chair légère, assez juteuse, peu sucrée et peu parfumée.

FLEURS. Nous ne possédons en Europe que des individus femelles, dont les fleurs sont grandes, à sept ou huit pétales d'un blanc légèrement soufré, à stigmates très-gros, d'un jaune verdâtre pâle. Il n'existe dans ces fleurs que de courts et gros rudiments d'étamines.

CALYCE appliqué, à douze ou quinze dents grandes et velues, d'un vert très-pâle et souvent transparentes sur le bord, qui était recouvert avant l'éclosion des fleurs. Le pédoncule est très-robuste; il se recourbe en forme d'S au moment de la maturité, le fruit se trouvant ainsi dressé et sa pointe regardant le ciel.

HAMPE ferme, élevée, recouverte de longs poils soyeux.

COULANTS vigoureux, peu nombreux, s'allongeant souvent de 50 centimètres avant d'émettre un bourgeon.

FEUILLES épaisses, assez grandes, dressées, chacun des lobes faisant un peu la cuiller, ce qui permet de voir le dessous des feuilles, sur lequel des poils soyeux sont si nombreux qu'il paraît blanc.

PLANTE des plus vigoureuses dans son pays natal, et en général

FR. DU CHILI.

dans les contrées maritimes. Près de Brest on a vu des pieds de ce Fraisier durer vingt-cinq ans et donner abondamment chaque année. Il supporte mal l'inégalité du climat de Paris, et meurt presque toujours après avoir produit ses fruits.

Cette magnifique espèce, comme son nom l'indique, nous vient du Chili; mais elle n'est pas bornée à cette contrée de l'Amérique du Sud, car plusieurs auteurs témoignent qu'elle se trouve aussi sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, en Californie et dans l'Orégon.

Le Fraisier du Chili fut apporté en 1712 en Europe par le voyageur français Frezier, officier du génie maritime; « il l'avait vu, « écrivait-il à Duchesne, cultivé au milieu des petites vallées où « l'on peut amener un ruisseau pour les arroser, parce qu'il ne « pleut au Chili que pendant deux mois de l'année. Dans ces « circonstances, il rapporte si abondamment aux environs de la « ville de la Conception qu'on en vend les fruits au marché comme « les autres fruits. » Aujourd'hui, comme à l'époque où Frezier visita le Chili, les champs de Fraisiers de la Conception et ceux des environs de Valparaiso sont le but d'une partie de plaisir très-recherchée des habitants du pays, qui lui ont donné le nom que porte en espagnol la Fraise du Chili : *la Frutilla* : « *Andar a la Frutilla.* » Cette excursion consiste à venir en grand nombre, après une longue promenade à cheval, cueillir et manger les Fraises dans les champs mêmes où elles ont mûri.

Des plants que Frezier rapporta, cinq seulement, et tous femelles, résistèrent à une traversée de six mois. Arrivé à Marseille, il en donna deux à M. Roux de Valbonne, qui, ayant seul sur le bâtiment la disposition de l'eau douce, n'en laissa jamais manquer les Fraisiers. Il en offrit un autre pied à son ami Antoine de Jussieu; un quatrième à M. Le Pelletier de Souzy; le cinquième fut planté par lui aux environs de Brest, où il devint la souche des milliers de Fraisiers cultivés actuellement dans les communes de Plougastel, Loperhet, Dirinon, etc.

FR. DU CHILI.

M. Guiastrennec aîné, de Brest, voulut bien en 1857 prendre, à ma demande, des renseignements dans les mairies et auprès des cultivateurs de ces communes, pour apprécier l'étendue des cultures de cette espèce; il en est résulté que plus de 180 hectares y sont occupés par le Fraisier du Chili, qui ne paraît pas exiger, sur la côte de Bretagne, autant de soins qu'en demandent aux environs de Paris les variétés cultivées pour la Halle (*). Les cultivateurs ont la précaution de planter entre les lignes de fraisiers du Chili d'autres Fraisiers pourvus de bonnes étamines. Le Fraisier de Virginie et des individus mâles du Caperon (*Fragaria elatior*) étaient employés autrefois à cet usage; on leur a substitué un Fraisier très-vigoureux, dont l'origine n'est pas connue, le Fraisier de Barbarie, qui semble être un métis des Fraisiers de Virginie et du Chili. Chaque année il naît par des semis accidentels quelques variétés dans les champs de la Bretagne; cinq ou six ont été conservées et ont toutes un vrai mérite. Aux environs de Paris, et dans tous les lieux où manque l'influence maritime immédiate, la culture du Fraisier du Chili est fort difficile; on ne peut la tenter qu'à la condition de faire venir, tous les trois ou quatre ans, du plant de Plougastel. A Verrières, où le Fraisier du Chili cultivé dans un terrain découvert périclite de suite, j'ai réussi à conserver cette espèce, depuis douze ans, en la plantant dans une terre assez forte, à l'ombre d'un grand Chêne-Liége, et j'évite d'ôter les coulants, nécessaires pour remplacer les vieux pieds, qui s'épuisent rapidement. J'ai planté auprès des Fraisiers de Virginie, et successivement de tous les Fraisiers de la collection; il m'a semblé que c'est l'excellente variété anglaise nommée *Deptford Pine* qui est la plus favorable par son voisinage

* L'abondance de la récolte est telle que les cultivateurs vendent leurs Fraises du Chili de 10 à 20 centimes le kilogramme. Brest, Châteaulin, Landerneau, Morlaix, Quimper sont abondamment approvisionnés de ces magnifiques fruits; l'exportation en est considérable. Lorsque mon beau-frère était commandant du garde-côte de la station de Brest, il a vu souvent, dans un même jour, plus de vingt bâtiments, parmi lesquels était le vapeur *le Hambourg*, s'éloigner de la côte avec un chargement uniquement composé de Fraises, destinées à Londres, aux villes de la côte d'Angleterre et à celles de la Normandie jusqu'au Havre.

FR. DU CHILI.

au développement des fruits du Fraisier du Chili; j'obtiens ainsi quelques fruits, que leur grande beauté et l'époque tardive à laquelle ils mûrissent rendent intéressants pour les amateurs.

« La *Fraise du Chili* est fort aqueuse et beaucoup plus riche en matériaux solubles qu'en matériaux insolubles. L'acide malique, la matière azotée, la matière grasse et le parenchyme non azoté s'y trouvent en proportion moyenne. Le sucre total rapporté aux matériaux fixes et surtout aux matériaux insolubles est plus abondant que dans la plupart des autres espèces. Le sucre de Canne s'y rencontre en proportion marquée. » *Examen chimique de la Fraise*, par M. Buignet, page 60.

« Bocrhaave avoit indiqué en 1720 le *Fraisier* du Chili comme sans fleurs et sans fruits; il est en effet assez délicat sur le choix du terrain, et passe souvent plusieurs années sans fleurir; mais son fruit en dédommage bien par sa beauté, ainsi que par la finesse de son parfum, bien supérieur à celui de tous les autres Quoimios. Sa couleur est un rouge jaunâtre très-pâle, qui, du côté du soleil, s'anime d'une nuance dorée très-brillante. Ses ovaires fort gros viennent presque tous à bien; le calice, qui reste ouvert tout à plat dans les fleurs non fécondées, se referme dans celles qui le sont en même temps que les pétales tombent; il continue à embrasser le fruit par en bas: le pédicule, qui est fort court, se recourbe alors comme dans toutes les races; mais celle-ci est la seule dans laquelle, au moment de la maturité, le fruit se relève pour présenter sa pointe au soleil, le pédicule se recourbant à contre-sens pour opérer ce changement. Ce symptôme de force et de vigueur dans la plante répond bien à toute sa constitution; car, sans avoir des feuilles beaucoup plus grandes que celles du *Fraisier* des bois, le Fruittier les a d'une étoffe si forte qu'elles sont presque coriacées; elles sont d'un vert très-brun en dedans, et en dessous couvertes d'un duvet blanchâtre, court, mais épais et soyeux. Ce duvet est au contraire fort long sur les tiges et les rameaux, et surtout sur les coulants. La force de toutes ces parties est prodigieuse, égalant souvent un tuyau de plume à écrire. La longueur des coulants y est proportionnée; mais, comme ce *Fraisier* n'étale presque point et ne forme point de touffes, les queues des feuilles restent plus courtes. Les fleurs, qui ont la largeur d'une

FR. DU CHILI.

Rose, c'est-à-dire plus d'un pouce et demi de diamètre, sont communément à sept ou huit divisions au calice, avec un semblable nombre de pétales, et les rudiments d'étamines sans ordre et très-nombreux. La masse des pistils sur leur support égale par sa grandeur une Fraise de bois ordinaire. Ces fleurs sont si fortes qu'elles ont même une odeur sensible; elle est analogue à celle de l'Aubépine. Tout cet appareil annonce bien des fruits de plus de deux pouces de diamètre; ils sont communément alongés et quarrés ou anguleux, quelques-uns arrondis et un peu pointus : chaque fleur n'en produit communément que deux beaux, et deux ou trois médiocres. Le Frutiller ne fleurit au plus tôt qu'avec la Rose, lorsque le *Fraisier* des bois porte ses premiers fruits mûrs. Les Frutillés se trouvent mûres un mois après, vers la fin du mois de juin. Comme le pied ne donne que de mauvais œilletons, il ne porte guères qu'une fois et a besoin d'être toujours renouvelé. » Duchesne, *Encyclopédie méthodique*, Botanique, t. II, p. 538 [1776].



A. Riocreux del.
G. Berthollet sculp.



M^{lle} E. Taillant sc.

FRAISIER CHILI ORANGE

(FRAISIER SOUCHET).



Fruit arrondi, aplati, très-bien fait, ayant un aspect brillant et net ; peau vernissée, orange ; graines brunes un peu enfoncées ; chair jaune, abricotée, parfumée, d'une saveur toute particulière ; fruit très-tardif.

FLEURS grandes, toutes femelles, à pétales blanc soufré, ayant des onglets jaunes ; chaque corolle formée de 7 à 8 pétales.

CALYCE grand, velu, vert pâle, porté par un pédoncule qui s'incline dès que le fruit est noué et se redresse en S au moment de la maturité.

HAMPES très-courtes et faibles au moment de la floraison, mais s'élevant et s'affermissant et portant bien le fruit.

COULANTS gros, nombreux, velus, vert pâle, quelquefois teintés de rouge.

FEUILLES petites et d'une texture très-épaisse, à limbe vert foncé assez brillant ; pétioles velus, vert pâle.

Ce fraisier était cultivé depuis de longues années à Verrières, sous le nom de *Chili orange*, quand M. Gloède crut, avec raison probablement, y reconnaître le fraisier *Souchet*. La description et la belle figure que Poiteau donna

FRAISIER CHILI ORANGE.

du fraisier *Souchet*, dans la *Pomologie française*, se rapportent si exactement à notre *Chili orange* que je les considère comme identiques. Je n'ai pu retrouver l'origine de notre fraisier, qui, à la connaissance de nos plus vieux jardiniers, était cultivé à la même place depuis un demi-siècle. Si c'est bien le fraisier *Souchet*, que Poiteau dit être disparu des collections, il a été obtenu par M. Souchet, en 1809, au potager impérial de Versailles. En 1808 il avait récolté quelques graines sur un pied de Fraisier du Chili, éloigné de tout autre. Les graines ayant été semées, il ne leva que trois pieds, semblables entre eux, mais différents du pied mère et de tous les autres fraisiers. Il sema de nouveau les graines recueillies sur ces trois plantes; l'opération fut répétée une troisième fois, et tous les pieds qu'il obtint furent semblables entre eux. La nouvelle variété était donc définitivement fixée. Elle se distinguait du fraisier du Chili par un grand nombre de caractères que Poiteau énumère et qui s'appliquent exactement à la fraise du Chili orange; je suis donc portée à croire que cette dernière est bien la fraise *Souchet*, qui, après avoir été soigneusement cultivée pendant plusieurs années, a été négligée à l'apparition des belles variétés de Fraises venues d'Angleterre. Cet oubli n'est pas mérité, car la Fraise *Chili orange* ou *Souchet* est un très-beau fruit, sucré, juteux et parfumé, à chair ferme, de beaucoup supérieur à toutes les fraises de la section des Chiliens. La plante est vigoureuse et fertile, pourvu qu'on la laisse en place; elle paraît redouter la culture et surtout la transplantation. Ses fruits mûrissent très-tard et pourtant se forcent parfaitement, nouent plus régulièrement et sont plus beaux en serre qu'à l'air libre.



A. Rioereux del.
P. Sureau sculp. (Goussier del. Paris.)

Mlle F. Taillant sc.

FRAGARIA LUCIDA *Vilm.*

FRAISIER DE CALIFORNIE

(FRAGARIA LUCIDA, VILM.).



Fruit petit, arrondi, rouge sombre ; graines brunes, très-enfoncées, tenant au placenta par des filets très-résistants ; chair fondante, douce, très-sucrée, mais peu parfumée.

FLEURS à sexes séparés : les mâles grandes, élégantes, ayant souvent vingt étamines ; les femelles petites, à pétales très-fragiles, se détachant presque dès l'épanouissement de la fleur ; styles nombreux, jaune pâle, réunis en une petite masse compacte ; étamines apparentes, mais mal constituées.

CALYCE petit, appliqué, peu velu, vert tendre. Le pédoncule très-grêle, qui s'abaisse dès que le fruit est noué, se relève souvent en S, comme celui des fraises du Chili.

HAMPES courtes, faibles, peu ramifiées, ne dépassant jamais les feuilles.

COULANTS vigoureux, nombreux, vert franc teinté de rouge en dessus, ayant presque toujours des bractées accompagnées d'une foliole, au lieu de la simple écaille que portent les coulants des autres fraisières.

FEUILLES petites, vernissées, d'un vert vif et brillant en dessus, se tenant fort raides, de texture ferme, mais peu épaisses, très-lisses en dessous, à pétioles fins, raides et peu velus.



FRAISIER DE CALIFORNIE.

Ce Fraisier est originaire de la Californie, où il couvre les dunes au bord de la mer et les consolide par ses nombreux coulants. M. Van Houtte, en 1854, eut la bonté de m'en donner six pieds, provenant de graines rapportées par M. Boursier de la Rivière. Ces six pieds passèrent bien l'hiver en pleine terre, s'y multiplièrent beaucoup et fleurirent à l'automne de 1855 ; cinq d'entre eux donnèrent des fleurs femelles, un seul portait des fleurs mâles. Ce ne fut qu'au milieu de l'été suivant qu'ils donnèrent des fruits. L'époque tardive de leur maturité et leur saveur douce et sucrée nous firent penser que ce fraisier et les variétés qu'on en pourrait obtenir seraient de précieuses acquisitions pour les jardins ; cependant les semis qu'on en a faits n'ont produit jusqu'ici que des résultats médiocres. La seule variété intéressante de ce fraisier a été obtenue par M. Gloëde, aux Sablons ; elle est très-fertile ; ses fruits sont plus savoureux et aussi sucrés que ceux du type californien, moins tardifs, mais plus petits qu'eux.

Après une année de culture, mon mari, sans décider d'une manière absolue si ce fraisier constituait une espèce botanique bien distincte, lui donna le nom de *Fragaria lucida*. Ce nom rend si bien l'aspect de la plante qu'il fut généralement adopté, et il me semble convenable de le lui conserver.

La beauté du feuillage du *Fragaria lucida* le rend digne d'être cultivé comme plante d'ornement, pour garnir les rocailles et les talus pendant l'été, et pour orner les orangeries et les appartements pendant l'hiver.





A. Boerhaave del.
W. Spanghin. Stroussfeld. Bona.

FRAGARIA FLATIOIDES Ehrh.

Mlle E. Taillant sc.

FRAISIER CAPRON

(FRAGARIA ELATIOR (EHRH.), FRAGARIA MOSCHATA (DUCH.).)



Fruit moyen, mais variant beaucoup de volume et de teinte; long espace sans graines sous le calyce; peau d'un rouge vineux ou violet terne; graines très-fines, nombreuses et saillantes; chair butyreuse, abricotée, très-sucrée, ayant une mèche violette au centre, d'un parfum exalté. Ce fruit est le plus riche en sucre de Canne de tout le genre fraisier.

FLEURS dioïques : les mâles grandes et molles, à support très-grêle, contenant vingt étamines belles et grandes, et ayant les stigmates fort petits et se desséchant souvent; fleurs femelles petites, à pétales fermes et en coquille, à stigmates jaunes et nombreux.

CALYCE très-petit, réfléchi, formé par dix sépales, dont cinq très-velus et cinq autres réduits à de simples filets étroits et minces, vert pâle, souvent teintés de rouge.

HAMPES très-nombreuses, hautes, fermes d'abord, puis s'affaissant au moment de la maturité sous le poids des quinze ou vingt fruits qui nouent sur chacune d'elles dans les circonstances favorables. Elles naissent à l'aisselle des feuilles mortes de l'année précédente; il y en a fréquemment quatre par branche ou ramification d'un vieux pied.

COULANTS nombreux, velus, souvent colorés de rouge. Le bourgeon terminal s'enracine très-rapidement, et la plante s'étend beaucoup pour peu que le terrain lui convienne.

FRAISIER CAPRON.

FEUILLES grandes, molles, velues, plissées et gaufrées, très-distinctes de celles de toute autre espèce de fraisier.

Ce fraisier, dont Duchesne ne connaissait pas la patrie et que Miller croyait américain, est aujourd'hui regardé comme indigène. Le premier échantillon recueilli spontané est, je crois, celui qui fut trouvé par Thuillier, qui le nomma *Fragaria magna*; il existe encore dans l'herbier du Muséum. Plusieurs botanistes ont, depuis lors, trouvé ce fraisier près de Paris, dans le bois des Gonnards, près de Versailles, et aux environs de Saint-Germain. Il existe aux environs de Nancy, et on le dit commun dans les forêts du centre de l'Europe.

Son introduction dans les jardins remonte à une époque reculée. Il en est fait mention dans les ouvrages de Besler et de Gaspard Bauhin. Duchesne, à qui rien n'échappait, avait déjà remarqué au siècle dernier, que les fleurs de ce fraisier contiennent toujours les organes mâles et les organes femelles, bien que l'un des deux sexes soit toujours prédominant; c'est ce qu'il exprimait en disant qu'elles sont hermaphrodites-mâles et hermaphrodites-femelles. Il avait vu les carpelles des fleurs mâles prendre un commencement d'accroissement, et il les croyait aptes à devenir des fruits dans des circonstances très-favorables, idée dont j'ai pu reconnaître la justesse; car, à Verrières, où ce fraisier se plaît beaucoup, j'ai vu des pieds à fleurs mâles donner des fruits aussi gros que ceux des pieds à fleurs femelles, la seule différence étant que les fruits produits par les fleurs mâles avaient le pédoncule plus faible et les graines moins nombreuses et plus écartées.

Le volume des fruits du *Fragaria elatior* est très-variable; ils sont en général de grosseur moyenne, mais atteignent quelquefois la dimension d'un œuf de pigeon. Leur saveur, très-diversement appréciée, est sucrée, très-relevée et musquée. La chair, fondante, est très-juteuse. Un des grands mérites de ce Fraisier est de n'être pas difficile sur le choix du terrain, d'y rester de longues années et d'y produire abondamment, sans qu'on ait d'autre soin à prendre que celui de couper les coulants deux ou trois fois par an, ce qui se fait rapidement à la bêche, s'il est cultivé en bordure.

Il est cultivé en France sous le nom de *Capron* et en Angleterre sous celui de *Hautbois*. Les principales variétés françaises sont le *Capron framboisé de Chelles*, la *Fraise Abricot* et la *Belle Bordelaise*. En Angleterre on estime surtout le *Prolific Hautbois* et le *Royal Hautbois*.



Mlle F. Toulant sc.

FRAISIER ÉLÉANOR

A. Rucroix del.
Goussier sculp.

FRAISIER ÉLÉANOR

(MYATT).



Fruit magnifique, gros, rouge-orangé, nuancé de rouge sombre; graines brunes, grosses, assez enfoncées au sommet du fruit, mais beaucoup moins à sa pointe; chair pleine, douce, acidulée, sucrée et parfumée.

FLEURS moyennes, rarement régulières, le plus souvent à six pétales, exhalant un parfum doux qui rappelle celui de la rose; étamines nombreuses, petites, mais très-bien constituées.

CALYCE vert très-pâle, composé de 12, 14 et quelquefois 16 sépales.

HAMPES faibles, grêles, très-velues, vert pâle, quelquefois teintées de rouge.

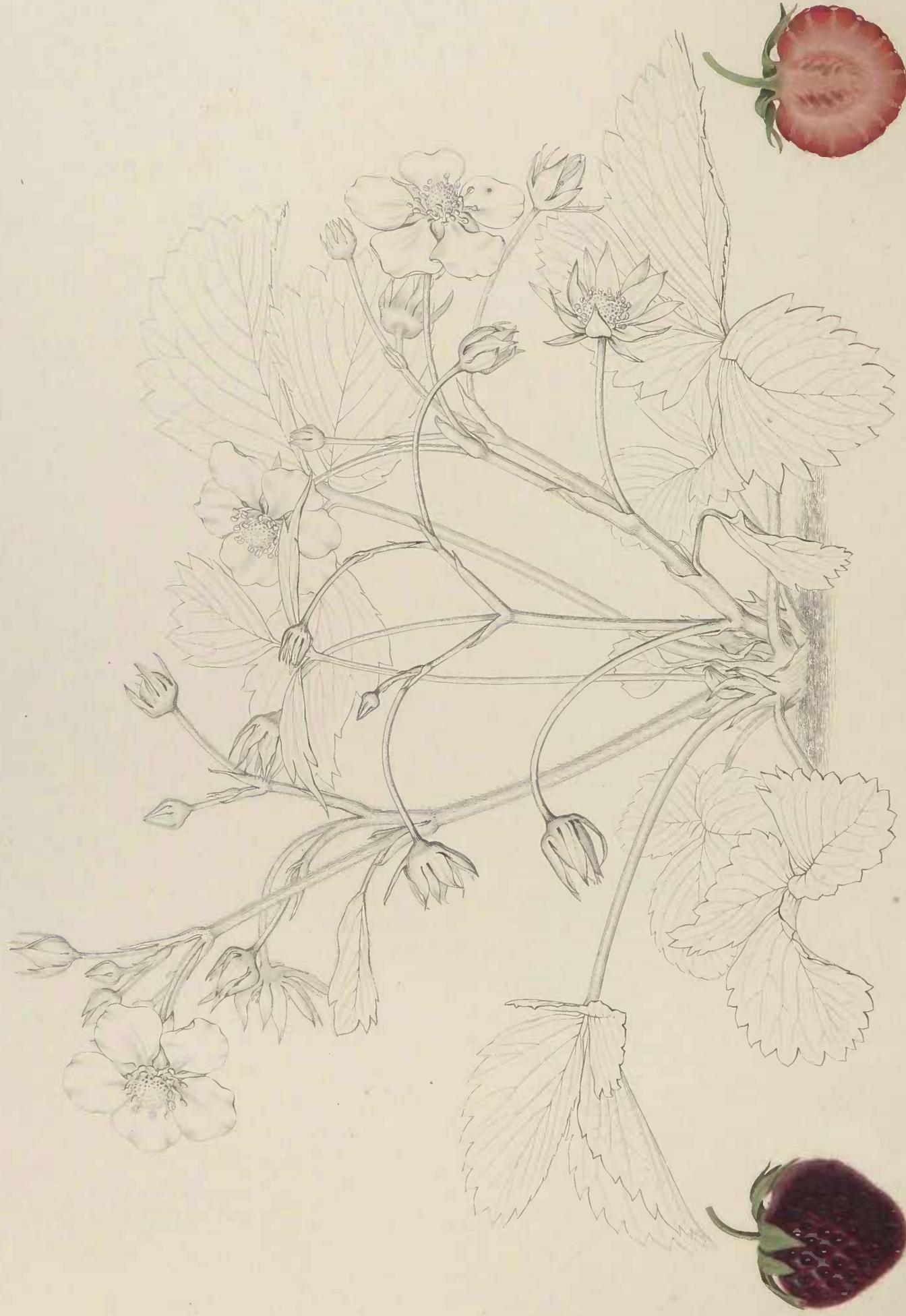
COULANTS nombreux, fins, velus, vert pâle, teintés de rouge, la jeune plante qu'ils portent à leur extrémité s'enracinant de suite.

FEUILLES petites, velues, très-vigoureuses, finement dentées, vert un peu glauque.

Variété très-vigoureuse et d'un grand mérite, obtenue par M. Myatt; je l'ai reçue de M. De Jonghe, en 1849, année où M. Jamain la rapportait d'Angleterre et la mettait dans le commerce en France. Elle s'y est tellement répandue depuis et y a été si justement appréciée qu'en dehors des jardins d'amateurs, où il est rare de ne la point trouver, elle est cultivée pour le marché comme

FRAISIER ÉLÉANOR.

fraise tardive. La grosseur et la beauté de son fruit, et la facilité avec laquelle elle supporte l'emballage et le transport, l'ont fait adopter par plusieurs cultivateurs des environs de Paris. Le seul reproche qu'on puisse lui faire est sa tendance à se gâter, tendance qui peut s'expliquer par la finesse des hampes, trop faibles pour supporter le poids de ses fruits. Il en résulte que ceux-ci reposent sur le sol et s'y altèrent promptement, si on n'a le soin de les soutenir ou d'entourer le Fraisier d'un paillage suffisamment épais.



F. Tailland var.

F. CUTHILL'S BLACK PRINCE.

A. Boissier del.

FR. CUTHILL'S BLACK PRINCE



Fruit très-précoce, moyen, allongé d'un rouge presque noir, vernissé, du plus bel aspect; chair rouge, un peu sèche dans les premiers fruits, mais devenant douce et fondante dans ceux qui leur succèdent; saveur assez agréable, mais peu sucrée.

FLEURS ayant l'aspect de celles du Pommier; les premières sont verdâtres, s'épanouissent dès la fin de février et nouent rarement; celles qui s'épanouissent au mois d'avril ont cinq pétales grands, en forme de coquille, d'un blanc soufré; étamines vigoureuses; anthères jaune foncé; stigmates rougeâtres.

CALYCE grand, vert foncé, appliqué, se rabattant sur le fruit; sépales teintés de rouge.

HAMPES fines et fortes; les premières très-courtes; les secondes s'élevant et soutenant bien les fruits.

COULANTS vigoureux, rouge foncé.

FEUILLES petites, d'un vert un peu glauque, souvent teintées de rouge; texture très-ferme; découpures fines et aiguës; pétioles rouges, minces et roides.

PLANTE d'un aspect grêle, quoique robuste, résistant bien au froid ainsi qu'à l'ardeur du soleil, et s'accommodant de tous les terrains. Elle donne dès l'année de sa plantation, dure trois ou quatre ans,

FRAISIER CUTHILL'S BLACK PRINCE.

se force assez bien, et mûrit dans la serre, pendant l'hiver, les fruits qu'elle a noués dehors à l'automne; elle remonte quelquefois assez franchement.

J'ai reçu, en 1854, cet excellent petit Fraisier de M. Robert Wrench, marchand de graines distingué de Londres. Quelques personnes m'ont assuré qu'il avait été obtenu en Écosse, à Aberdeen, par un cultivateur nommé Malcom, et qu'il porte dans quelques contrées de l'Angleterre le nom de *Malcom's Aberdeen Seedling*. Une autre origine encore m'a été indiquée; mais je me suis arrêtée au nom sous lequel je l'ai reçu, parce que c'est celui sous lequel M. Lindley a accueilli et fait paraître dans le *Gardeners' Chronicle* les nombreux et intéressants articles qui ont rendu ce Fraisier célèbre.

Un ensemble de petites qualités le rendent recommandable; il s'est toujours montré le plus précoce de tous les Fraisiers de ma collection depuis que je le cultive; il est très-rustique, très-productif, et la saison de son produit dure plus de six semaines.

Ce Fraisier est surtout précieux pour les personnes qui louent aux environs de Paris des campagnes pour y passer la belle saison, et veulent jouir dans l'année des plantations qu'elles y font. Planté dans les premiers jours d'avril, le Fraisier *Cuthill's Black Prince* donnera, deux mois après, une récolte passable, ce qu'on n'obtient, à ma connaissance, que du Fraisier Globe écarlate.

Un certain nombre de pieds de ce Fraisier reflorissent à l'automne. Quelques personnes en Angleterre, en prenant ceux qui épanouissent leurs fleurs au mois d'octobre, et en les mettant sous châssis ou sur les tablettes d'une serre, sont parvenues à avoir d'assez abondantes récoltes pendant les mois de décembre et de janvier. J'y ai réussi aussi presque toutes les fois que je l'ai tenté, même en serre froide; les fruits étaient moins colorés, moins savoureux qu'au printemps; mais cette petite récolte, dans une saison où la neige couvre la terre, et où l'on n'a plus que les fruits conservés, a encore quelque intérêt.



F. DEPTFORD PINE.

A. Boerhaave del.

Melle. H. Tailland sc.

FRAISE DEPTFORD-PINE.



Fruit gros, conique, allongé, rouge brillant et comme vernissé; chair ferme, zonée de rouge pâle; eau assez abondante, sucrée, et agréablement parfumée.

FLEURS à cinq pétales assez grands et d'un blanc argenté, fort écartés l'un de l'autre et laissant voir entre eux comme une grande étoile verte; étamines peu nombreuses; filets courts et très-fins; anthères d'un jaune vif.

CALYCE vert pâle, très-élégant, appliqué sur le fruit.

HAMPES fortes, vert pâle.

COULANTS nombreux, vert pâle, couverts de poils fins appliqués.

FEUILLES très-grandes, à découpures arrondies, profondes; leur vert est extrêmement brillant, même pendant l'hiver.

PLANTE des plus rustiques, vigoureuse, très-fertile et assez précoce, remarquable par sa longue durée.

Cette excellente variété a été obtenue en Angleterre, à Deptford, par l'infatigable semeur de Fraises, M. Myatt; sa culture commence à se répandre dans les champs des environs de Paris, où les cultivateurs trouvent qu'elle supporte mieux la sécheresse que la Fraise Princesse royale. Le seul défaut que je lui connaisse est de donner, après ses premiers fruits, qui sont fort beaux, une quantité de petits fruits dont les derniers, tout en étant excellents, ne méritent pas la peine d'être cueillis.

JARDIN FRUITIER DU MUSÉUM



Fragaria ves

A. Riocreux del

F. DOWNTON

G. Goussier del Chromolith.

FRAISIER DOWNTON



Fruit moyen, conique, obtus, d'un rouge foncé; grains petits, peu saillants, jaunâtres; chair pleine, assez ferme, rouge à la circonférence, carnée au centre, sans mèche, de saveur sucrée-acidulée, peu parfumée.

FEUILLES portées sur de longs pétioles cylindriques, couverts de poils mous, horizontaux; folioles pétiolulées, ou sessiles, plissées; les inférieures inéquilatérales, la terminale obovale, bordées de grosses dents simples, d'un vert bleuâtre, pubescentes en dessus, glauques et soyeuses en dessous.

HAMPE florale, dressée, ferme, dépassant les feuilles, cylindrique, couverte de poils mous, pauciflore; pédoncules arqués après la fécondation, accompagnés de bractées lancéolées, entières, ou dentées.

FLEURS moyennes; pétales réguliers, blancs, entiers; calyce à folioles linéaires, aiguës, appliquées sur le fruit.

FRUIT moyen, conique, obtus, muni d'un cou ordinairement très-court, de couleur rouge foncé; grains petits, placés au milieu d'alvéoles peu profondes; chair pleine, sans mèche, de

FRAISIER DOWNTON.

couleur rouge à la circonférence; rose au centre, de saveur sucrée-acidulée, peu relevée.

Plante rustique, résistant à de fortes gelées, à floraison hâtive, mais peu abondante, ordinairement réduite à cinq ou sept fleurs.

Ce fraisier appartient par son feuillage au groupe des fraisiers écarlates malgré la teinte foncée de son fruit, sur lequel s'applique le calyce contrairement à ce qui s'observe chez les variétés issues du *Fragaria virginica*.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillat sculp.

FRAGARIA VIRGINIANA EHRH.

FR. ÉCARLATE DE VIRGINIE

FRAGARIA VIRGINIANA EHRH.



Fruit petit, rond, coloré d'un rouge très-vif et uniforme sur toute sa surface; graines petites, jaunes, profondément enfoncées; chair pleine, légère, très-boursouflée autour des graines; saveur fraîche, très-fine, un peu acide, mais sucrée.

FLEURS moyennes; pétales en coquille, très-légers, transparents, écartés, laissant voir tout entières les cinq divisions du calyce, qui alternent avec eux; vingt ou vingt-cinq étamines, dont les filets sont longs et faibles; anthères petites; stigmates faibles, jaune pâle.

CALYCE à dix sépales minces, dont cinq d'un vert très-pâle. Duchesne observe que « le calyce est remarquable; car, quoique ses « pointes se rabattent sur le fruit lorsqu'il noue, elles l'enferment « sans le toucher, formant au fond une poche, comme il arrive dans « plusieurs malvacées. »

HAMPE assez forte, couverte, ainsi que les pédoncules, qui sont fort minces, de longs poils blancs appliqués.

COULANTS peu nombreux, minces, mais s'étendant fort loin; ils se colorent quelquefois en un rouge très-vif lorsqu'ils sont exposés au soleil; préfeuille formée presque toujours d'une feuille simple bien développée.

FEUILLES longues, lisses, dont les bords sont un peu relevés, d'une

FR. ÉCARLATE DE VIRGINIE.

texture ferme, quoique légère, vert foncé un peu glauque en dessous, très-glabres en dessus et souvent colorées de taches brunes; légèrement velues en dessous, surtout sur les nervures; les découpures sont peu nombreuses, profondes, et forment de grandes dents aiguës qui sont ciliées de poils fins, très-longes; pédoncule vert pâle, court et faible.

Plante très-fertile, précoce, rustique, résistant bien à l'hiver; les touffes vivent jusqu'à dix ou douze ans, mais elles sont beaucoup plus productives lorsqu'elles sont replantées tous les deux ans. L'Écarlate préfère un terrain un peu humide et ombragé; cependant elle supporte passablement le soleil et la sécheresse.

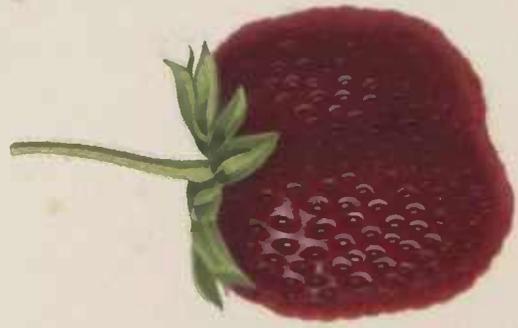
Bien qu'on n'ait aucun détail positif sur l'introduction des Fraisiers de l'Amérique en Europe, tout fait supposer que le *Fragaria Virginiana* est le premier qui y ait été importé et cultivé.

On trouve, dans le *Manuel abrégé des Plantes* de Jean et Vespasien Bauhin, botanistes de Louis XIII, ouvrage imprimé à Paris en 1624, un Fraisier d'Amérique qui ne peut être rapporté qu'à celui-ci. Parkinson en parle dans son *Paradis terrestre*, imprimé en 1629. Il existe une bonne figure gravée des fleurs et des fruits de ce Fraisier dans la *Pomone* de Langley, imprimée à Londres en 1729. Miller le décrit dans les éditions successives de son *Dictionnaire des Jardiniers*.

Tournefort l'avait énuméré dans ses *Institutions*, t. 1, p. 296.

« Ce Fraisier, dont Gaspard Bauhin avait entendu parler, était à Paris dès « 1624; il a toujours été estimé en Angleterre et en Hollande et mérite de « l'être. De toutes les Fraises, l'Écarlate est la plus fondante et la plus juteuse; « c'est la légèreté de sa pulpe qui la fait boursoufler autour des ovaires, qui s'y « trouvent nichés chacun dans une cavité; son feuillage est lisse et coriace. »

Note inédite de Duchesne, écrite au bas du Fraisier de Virginie dessiné par lui et appartenant actuellement à la Bibliothèque du *Muséum*.



A. Ponceau del.



Melle F. Tailland sc.

F. ELTON.

FRAISIER ELTON.



Fruit très-beau, gros, ovale, rouge vif; à grains fins et nombreux, d'un jaune vif; chair pleine, rouge de sang, acide et peu sucrée; saveur exquise, relevée, riche et parfumée.

FLEURS moyennes; pétales blancs, peu allongés vers l'onglet; vingt-cinq étamines jaune vif, entourant un mamelon fort petit, composé des pistils, qui sont d'abord faibles et très-ramassés.

CALYCE petit, vert pâle, appliqué sur les pétales, se refermant après leur chute, et plus tard comme collé sur le fruit.

HAMPES courtes et velues, d'un vert très-pâle.

COULANTS peu nombreux, courts, vert pâle en dessous, rouges en dessus.

FEUILLES nombreuses, très-petites, à découpures arrondies, très-fines, glabres sur la surface supérieure, à nervures de la surface inférieure très-velues; ces feuilles sont d'un vert foncé presque bleuâtre pendant l'été; en automne, celles qui sont au bas de la touffe se colorent de jaune et de rouge vif, comme le font l'érable et les chênes d'Amérique.

PLANTE rustique, très-productive et, en général, d'une longue durée. J'ai vu, à Verrières, faire une bonne récolte dans un champ planté en fraisiers Elton depuis huit années.

Cette Fraise me semble être la seule qui puisse nous donner une

FRAISIER ELTON.

idée d'un type perdu, le *Fragaria tinctoria*, de Duchesne, ou *Old Black*, des Anglais.

Le fraisier Elton est un des plus précieux et des plus remarquables parmi ceux que les Anglais ont obtenus; il le fut vers 1827, par M. Thompson. Cultivé d'abord à Versailles, il se répandit lentement en France. Sa description ne parut qu'en 1840, dans *le Bon Jardinier*; en 1842 il était cultivé dans tous les jardins et ne tarda pas à l'être dans les champs des environs de Paris, d'où il vient approvisionner le marché quand toutes les variétés précoces telles que la Princesse Royale, le Comte de Paris, la Vicomtesse Héricart de Thury, la Deptford-Pine, ont cessé de produire. Cent vingt à cent trente hectares sont employés à sa culture dans les communes de Verrières, Chatenay, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Ruel, Marly, etc. On estime surtout les fruits d'Elton récoltés sur les coteaux de Bougival, où cette fraise acquiert des dimensions et un coloris qu'on ne retrouve dans aucune autre.

Beaucoup de variétés ont été proposées et essayées avec quelque succès pour remplacer la Princesse Royale, mais aucune encore n'a été jugée digne d'entrer en lice avec l'Elton.

« La fraise Elton est très-volumineuse et d'un beau rouge, de beaucoup préférable à la Princesse Royale pour la saveur et pour le goût. Sa section longitudinale présente un conduit intérieur rempli de petits grains rougeâtres. Elle est très-succulente, et donne, quand on l'écrase, une pulpe assez liquide pour couler et même pour filtrer sans addition d'eau. Son seul défaut est d'être un peu acide; mais cette acidité même n'est pas sans agrément, surtout quand elle est corrigée par le sucre. » (Buignet, *Examen chimique de la Fraïse*, p. 9.)



Pearl, 86

F. GLOBE.

Fragaria vesca, Chevalier

A. Beauverie del.

FRAISIER GLOBE

Fruit gros, régulièrement globuleux, rouge écarlate, brillant, entouré à la base par les folioles calycinales étalées, disposées en collerette; grains petits, placés dans des alvéoles profondes, très-régulièrement disposées; chair pleine, de couleur blanche ou rosée au centre, rouge à la circonférence, de saveur sucrée, assez relevée.

FEUILLES assez grandes, d'un vert clair; pétiole dressé, robuste, très-velu, à poils mous, étalés; folioles obovales, ou rhomboïdales, pétiolulées, les inférieures inéquilatérales, parsemées en dessus de poils mous plus ou moins dressés, glauques et soyeuses en dessous.

HAMPE florifère dépassant les feuilles, ferme, accompagnée de petites feuilles entières, ovales, ou de bractées tridentées; pédicelles d'abord assez courts, dressés, puis allongés et réfléchis.

FLEURS grandes; calice à folioles lanceolées, aiguës, étalées; pétales obovales, blancs, légèrement ondulés, mollement onguculés.

FRAISIER GLOBE.

FRUIT gros, globuleux, très-régulier, entouré à la base par les folioles calycinales disposées en collerette, non appliquées sur le fruit, d'un rouge vif; grains petits placés dans des alvéoles profondes, régulièrement disposées; chair ferme, pleine, dépourvue de mèche, de saveur sucrée-acidulée, peu relevée.

Cette variété a été obtenue de 1862 à 1864, à Bruxelles, par M. De Jonghe. Le *Fraisier Globe* est une plante trapue, robuste; mais de fertilité moyenne. Après l'avoir citée (page 90) parmi les variétés d'élite et possédant toutes les qualités désirables, M. Gloede la range ensuite à la page 146 parmi celles qui doivent être définitivement rejetées comme ne méritant plus la culture. — (Gloede, *Les Bonnes Fraises*, etc. [1865]).



A. Boreau del.

Picart sc.

GROSSE FRAISE BLANCHE DE BARNES

Barne's large white

la. Foveolae Chromolith.

FRAISIER GROSSE BLANCHE

(DE BARNES).



Fruit conique ou arrondi, très-régulier, d'abord d'un blanc verdâtre, puis blanc jaunâtre à la maturité; chair blanc verdâtre; très-juteuse, sucrée-acidulée, parfumée.

FEUILLES, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous et pubescentes, foliole terminale obovale ou obovale-flabellée, presque glabre, les folioles inférieures légèrement inéquilatérales, très-courtement pétiolulées, bordées de grosses dents terminées par une sorte de glandule rousse; pétiole commun assez court, faiblement canaliculé, couvert de poils mous horizontaux.

HAMPE florale à peu près de même longueur que les feuilles, cylindrique, à peine pubescente; pédicelles grêles, d'abord dressés, puis arqués-réfléchis.

FLEURS moyennes; folioles du calyculé ovales, entières ou bidentées, celles du calyce lancéolées, aiguës; pétales orbiculaires, un peu concaves; légèrement odorants.

FRUIT régulier, conique, assez gros, brillant, parsemé d'al-

FRAISIER GROSSE BLANCHE DE BARNES.

véoles peu profondes, à peine pubescent, à pédicelle réfléchi, grêle; chair blanchâtre ou blanc verdâtre, quelquefois creusée au centre; très-juteuse, sucrée-acidulée, parfumée.

Cette variété ne diffère du *F. Ananas blanc* que par la forme du fruit; mais comme il arrive souvent qu'il est aussi arrondi que lui, je ne vois aucune raison pour les séparer en deux types. — On en jugera au surplus en comparant les deux figures.

« F. Barnes'Bigton Pine. » — R. Hogg. — *The Fr. man.* 3^e édit., p. 398.

« F. Barnes'large white. *Id.*

« Fraise grosse, arrondie ou aplatie, blanche; chair blanc-diaphane, creuse, juteuse, acidulée, sucrée, parfumée, très-bonne. — Feuilles contemporaines du fruit, épaisses, vert sombre, très gaufrées, réticulées en dessus, très-glauques et très-velues en dessous. Feuilles contemporaines de la fleur, pétiole vert, court, chargé de poils nombreux horizontaux et dressés; folioles ovales, les latérales subpétiolulées, entièrement glabres et vert clair en dessus, teinte grise en dessous, poils sur les nervures et les veines, dents grandes bordant les trois quarts de la circonférence du limbe. Plante vigoureuse fertile, tardive. — Ce fraisier a été obtenu en Angleterre par Barnes en 1847, et introduit en France par MM. Thibault et Keteleer en 1849. »

De Lambertye. — *Le Fraisier*, p. 80 [1864].



A. Rivereux del.



Mlle F. Tailland sc.

F. KEEN'S SEEDLING.

FR. KEENS' SEEDLING.



Fruit moyen, rond, un peu aplati, coloré d'un rouge sombre et vernissé du côté du soleil; un peu plus pâle de l'autre côté; graines jaunes ou rouges, peu nombreuses, enfoncées dans des fossettes assez profondes; chair rose, pleine, légère, juteuse, sans fibres ni mèche, dure; saveur fraîche et relevée; très-sucrée.

FLEURS très-grandes, presque toujours à six pétales, en forme de coquille, blanc pur un peu transparent; étamines jaune vif, peu nombreuses, mais grosses et bien constituées.

CALYCE grand; sépales larges, souvent teintés de rouge, presque toujours rabattus sur le fruit.

HAMPES et pédoncules légèrement velus, minces et grêles, soutenant parfois mal le fruit.

COULANTS vigoureux, vert pâle en dessous, souvent teintés de rouge du côté du soleil; préfeuille souvent rosée.

FEUILLES larges et arrondies, grandes, fermes, profondément découpées, d'un vert foncé et luisant en dessus, quelquefois un peu glauque en dessous; nervures légèrement velues; oreillettes des feuilles aiguës, très-grandes, surtout celle qui est extérieure, teintées d'un rouge très-vif pendant l'hiver et au printemps.

Plante très-vigoureuse, d'une culture très-facile, supportant bien

FR. KEENS' SEEDLING.

les hivers. Les touffes sont rarement très-grosses et durent plusieurs années.

Ce Fraisier a été obtenu par M. Michael Keen, à Isleworth, dans un semis de graines de *Fr. Keens' Imperial*. Cette plante, qui devait avoir un si grand et si durable succès, parut pour la première fois à l'exposition de Chiswick, le 3 juillet 1821 ; elle fut figurée et décrite dans le cinquième volume des *Transactions de la Société d'Horticulture de Londres*, page 261.

Accueillie avec une grande faveur, elle fut rapidement propagée ; toutefois il ne paraît pas qu'elle ait été connue en France avant l'année 1824. Elle s'y répandit lentement d'abord ; puis des potagers des amateurs s'étendit aux jardins des maraîchers, et, vers 1834, pénétra dans les cultures faites en plein champ pour l'approvisionnement des grandes villes. Elle a été conservée aux environs de Paris, où les cultivateurs lui donnent le nom d'*anglaise* ; mais la culture de deux variétés nées d'elle : la *Princesse royale* et le *Comte de Paris* (variétés beaucoup plus productives, mais d'une qualité bien inférieure à la sienne), tendent chaque jour à restreindre sa culture commerciale.

Les amateurs, au contraire, et les personnes qui tiennent plus à la distinction d'un produit qu'à son abondance, la recherchent davantage depuis quelques années, soit pour la chauffer soit pour la cultiver en pleine terre ; on trouve avec raison que les précieuses qualités de la *Fr. Keens' Seedling* compensent largement le seul défaut que nous lui connaissons, l'inégalité de grosseur de ses fruits, qui vont toujours en décroissant, sous ce rapport, depuis le premier jusqu'au septième, nombre que porte ordinairement chaque hampe.

C'est de toutes les Fraises connues jusqu'à ce jour celle dont la culture forcée se fait le plus facilement et réussit le plus constamment.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM.



A. Rivereux del.

Picart sc.

F. LOUIS VILMORIN

Fragaria Vesca L. *var. Vilmorini* F.

FRAISIER LOUIS VILMORIN



Fruit gros, conique, obtus, régulier, d'un rouge vif, brillant, à folioles calycinales, lancéolées, appliquées sur le fruit, ou redressées; grains petits placés dans des alvéoles profondes; chair très-colorée à la circonférence, plus ou moins pleine, très-succulente, peu parfumée.

FEUILLES grandes, épaisses, gaufrées, luisantes et d'un vert foncé en dessus, glauques en dessous, parsemées de poils assez roides; folioles inégales, la terminale pétiolulée, les inférieures inéquilatérales; pétiole à peine canaliculé, ferme, couvert de poils appliqués.

HAMPE florale courte, épaisse à peu près de la hauteur des feuilles, munie de bractées lancéolées, entières, ou dentées, acuminées; pédicelles recourbés après la floraison et couverts de poils semblables à ceux des feuilles.

FLEURS moyennes, simples, ou semi-doubles; calice à folioles étalées, lancéolées, ciliées, celles du calyculé nombreuses, soyeuses en dessous; pétales orbiculaires, légèrement ondulés, entiers souvent au nombre de 7 à 9, très-blancs.

FRAISIER LOUIS VILMORIN.

FRUIT gros, conique, obtus, régulier, rouge foncé, à alvéoles profondes; chair très-colorée à la circonférence, assez ferme, très-succulente, peu parfumée et quelquefois un peu âcre.

Plante très-fertile. Ce beau fruit a été dédié à M. Louis Vilmorin, par M. Robine, qui l'a obtenu dans sa culture.

« Variété des plus fertiles et qui, lorsqu'elle se plaît dans un terrain, pourrait presque suffire d'un bout à l'autre de la saison des grosses fraises. Les premiers fruits, en effet, paraissent en même temps que ceux du *Fraisier Lucas*, et la plante continue à fleurir et à fructifier longtemps après. Ajoutez à cela un beau volume, un joli coloris rose vif, une chair parfumée, juteuse, bien qu'un peu ferme, et une grande fertilité; tout ce qu'il faut enfin pour constituer une Fraise méritante.» — Ferd. Jamin. *Les Fruits à cultiver*, p. 167 [1868].

Je ne puis partager complètement la manière de voir de M. Jamin : pour moi la Fraise *Louis Vilmorin* est, quant à la saveur, un fruit de deuxième ou de troisième ordre.



F. LUCIDA PERFECTA

6. Bourgeois Chomuloh

A. Boissier del.

Plant. 1828

FRAISIER LUCIDA-PERFECTA

Fruit arrondi, régulier, rouge-cocciné, marqué d'alvéoles assez profondes, mais relativement étroites, légèrement pubescent; chair rosée et souvent creusée au centre; juteuse, peu parfumée, mais rappelant dans certains cas la saveur de notre fraisier commun.

FEUILLES un peu plus grandes que celles du *F. lucida* type, petites relativement, épaisses, d'un vert très-foncé et brillantes en dessus, un peu gaufrées, à nervures secondaires peu profondes en dessus, très-saillantes en dessous et soyeuses; folioles assez longuement pétiolulées; pétiole robuste, dressé, ordinairement teinté de rouge carminé, couvert de poils apprimés, soyeux dans la partie inférieure, étalés et mous vers le tiers supérieur.

HAMPE florifère, courte, dépassant peu les feuilles, pubescente, ordinairement rameuse; pédicules d'abord dressés, puis fortement arqués ou flexueux et redressés comme chez le fraisier du Chili.

FLEURS moyennes, blanches; calyculé à folioles lancéolées, entières ou bifides, aiguës, plus courtes que celles du calyce, lancéolées, acuminées, très-soyeuses; pétales orbiculaires ou

FRAISIER LUCIDA-PERFECTA.

arrondis-flabellés, atténués en un court onglet, légèrement teinté de jaune; étamines avortées, anthères réduites à un petit mamelon.

FRUIT globuleux, cocciné, marqué d'alvéoles assez profondes, mais relativement étroites, à peine pubescent; chair coccinée à la circonférence, incarnate au centre, souvent creusée; de saveur acidulée, peu sucrée et peu parfumée, rappelant cependant quelquefois notre fraisier des bois.

JARDIN FRUITIER DU MUSÉUM.



FRAISIER LUCAS

A. Boissier del.

Mlle V. Talland sc.

FRAISIER LUCAS

Fruit très-gros, ovoïde ou conique, rouge foncé; à grains nombreux placés dans des alvéoles assez profondes dans la partie inférieure du fruit, avortés ou dispersés à la surface vers son extrémité supérieure; chair presque pleine, rouge de sang à la circonférence, blanc-rosé au centre; saveur assez relevée, sucrée-acidulée.

FEUILLES nombreuses, de grandeur variable, glabres sur la face supérieure, d'un vert foncé, à nervures de la surface inférieure très-velues, folioles pétiolulées, bordées de dents larges, irrégulières, terminées par un petit mucron de couleur rousse; pétioles courts, couverts de poils étalés.

HAMPES très-courtes, mais dépassant cependant les feuilles, velues, très-rameuses; pédoncules arqués après la floraison, grêles à la maturité du fruit.

FLEURS moyennes; pétales blancs, peu allongés vers l'onglet, étalés, orbiculaires, entiers ou légèrement échanerés; calyce à folioles lancéolées, aiguës, très-velues; calycule à folioles à peu près semblables à celles du calyce, appliquées sur le fruit à l'époque de sa maturité.

FRAISIER LUCAS.

FRUIT très-gros, régulier, ovoïde ou conique, d'un rouge foncé, vernissé, grains placés dans des alvéoles profondes dans la partie inférieure de la fraise, demi-saillants ou avortés vers le sommet ; chair presque pleine, rouge de sang au pourtour, blanche ou faiblement rosée au centre, avec une mèche molle ; saveur relevée, acidulée-sucrée, excellente.

Ce fraisier a été obtenu par M. de Jonghe en 1857 ou 1858 ; il paraît se forcer très-bien ; il est rustique, fertile, et son fruit est très-hâtif.

D'après M. de Lambertye, cette variété serait très-vigoureuse, fertile, demi-hâtive, et sa récolte se prolongerait longtemps. — *Le Fraisier*, p. 98.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM



Lucas del.

F. MARGUERITE.

Gravé par Chromolith.

FRAISIER MARGUERITE

Fruit très-gros, conique-allongé, obtus, d'un rouge vif vernissé; chair presque complètement rouge-cocciné, très-succulente, mais peu savoureuse.

FEUILLES d'un vert foncé, glabres en dessus, pubescentes en dessous, légèrement coriaces; folioles obovales, bordées de très-grosses dents aiguës; pétioles faiblement canaliculés, assez courts, couverts de poils mous, étalés.

HAMPE florale à peu près de la longueur des feuilles, munie de bractées lancéolées, aiguës, fortement ciliées; pédicelles recourbés après la floraison, assez grêles.

FLEURS moyennes, calyce à folioles étalées, ovales-deltôïdes, acuminées, celles du calycule nombreuses (10-12), presque égales à celles du calyce, soyeuses en dessous; pétales obovales-orbiculaires, entiers ou échancrés.

FRUIT gros, conique, allongé, obtus, régulier, rouge foncé, à alvéoles peu profondes; chair très-colorée, presque complètement coccinée; très succulente, mais acide et peu savoureuse; mèche molle et presque fondante.

FRAISIER MARGUERITE.

« Fraise grosse ou très-grosse, du poids moyen de 15 à 20 grammes, et exceptionnellement de 40 à 45 grammes d'après le témoignage de MM. Lebreton, Nicaise et Gloëde. De belle forme en cône allongé, rouge vif vernissé jusqu'au sommet. Chair orangé vif à la circonférence, blanche au centre, pleine, juteuse, sucrée, parfumée. Mèche nulle ou molle.

« *Feuilles* contemporaines de la fleur, à pétiole vert ou nuancé de rouge, canaliculé, velu, poils horizontaux, folioles ovales, grandes, élégantes, toutes pétiolulées, cunéiformes par la base, d'un vert gai et absolument glabres en dessus, gris cendré en dessous, à nervures saillantes, régulières, couvertes de poils couchés; crénelures larges, régulières, bordant la moitié inférieure du limbe.

« *Corolle* de grandeur moyenne, à pétales orbiculaires, très-réguliers. Calyculé et calyce à folioles allongées, étroites, bordées et couvertes en dessous de poils nombreux, roses ou blanchâtres.

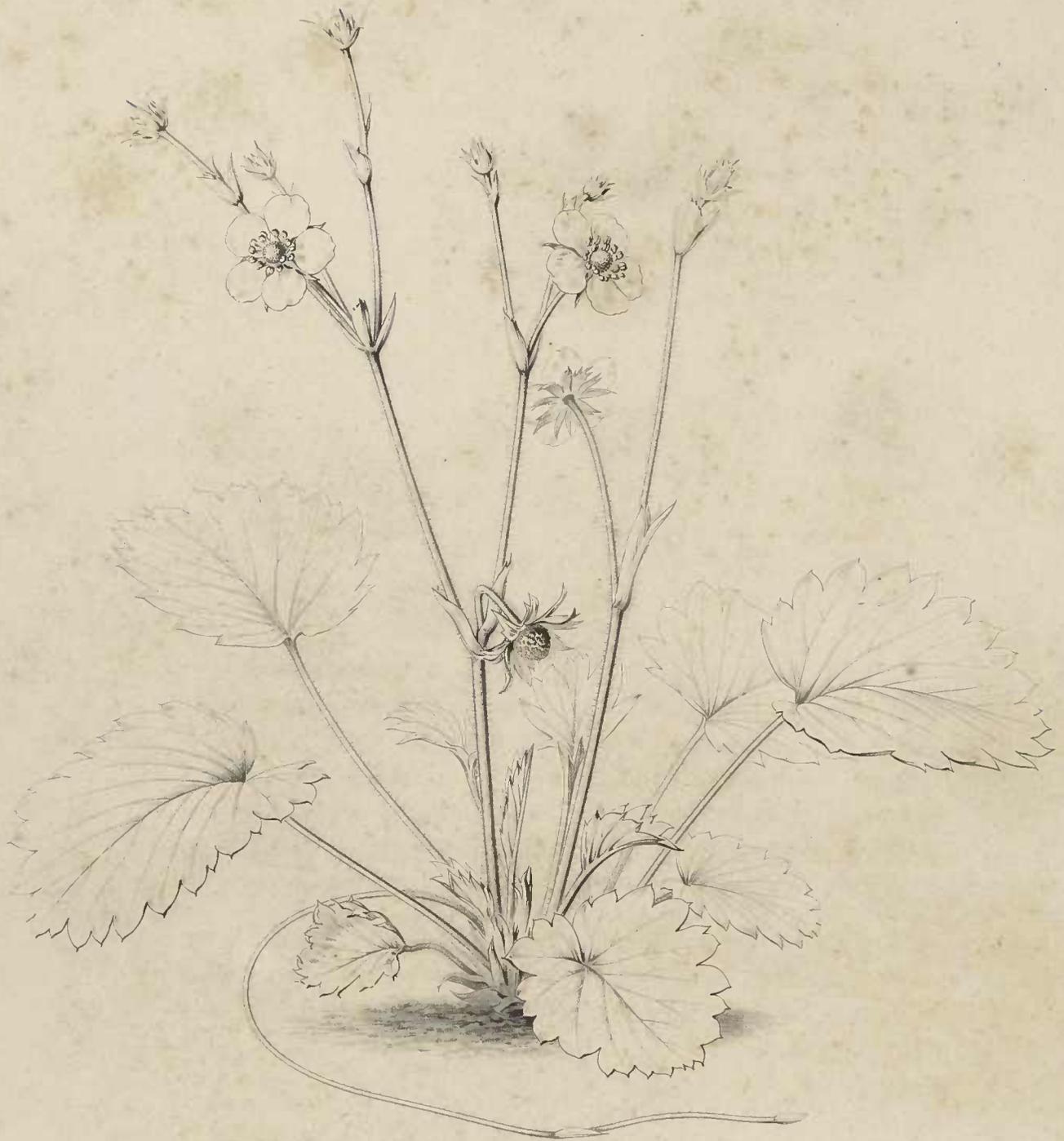
« *Hampe* robuste, couverte de poils mous, blanchâtres, horizontaux.

« *Coulants* vigoureux, extrêmement nombreux, rougeâtres, couverts de poils mous, étalés ou apprimés.

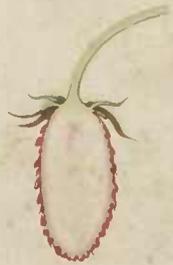
« *Plante* vigoureuse, très-fertile, très-hâtive, se forçant admirablement.

« Ce fraisier auquel je n'ai pu trouver un seul défaut, a été obtenu en 1859 à Châlons-sur-Marne par M. Lebreton. La *Marguerite* partage au moins au même degré toutes les qualités de la *Princesse royale*, beauté, fertilité, hâtivité, rusticité; se force avec les mêmes avantages, réussit dans les terrains médiocres, si on s'en rapporte au témoignage de M. Lebreton; elle est savoureuse et sucrée, et on ne peut lui reprocher cette mèche coriace que renferme la Fraise *Princesse royale*. »

L. de Lambertye. — *Le Fraisier*, p. 100-102 [1864].



A. Boissieu del.



Picart sc.

FRAGARIA MONOPHYLLA. Duch.

FRAGARIA MONOPHYLLA POIT

(FRAISIER DE VERSAILLES)

Fruit un peu plus gros que celui du *Fraisier des bois*, assez semblable au *Fraisier des Alpes*, coniques, toujours peu nombreux, de couleur rouge sombre; grains saillants, jaunâtres; chair blanche, de saveur identique à celle de la fraise des bois.

PLANTE délicate, à feuilles simples, presque toujours réduites à une seule foliole cordiforme, crénelée, ou doublement dentée, dents terminées par un pinceau, de petits poils blancs, rarement lobulée, de texture mince, d'un vert tendre, pubescente en dessus, de couleur glauque et très-soyeuse en dessous; à pétiole grêle, à peine canaliculé, couvert de longs poils mous, blancs et étalés.

HAMPE grêle, dressée, peu rameuse, pauciflore; pédoncules accompagnés de bractées quelquefois réduites aux stipules, ou celles-ci munies d'une petite foliole lancéolée entière ou tridentée; pédoncule réfracté après la floraison, couvert de poils mous horizontaux.

FLEURS petites, semblables à celles du *Fraisier des bois*; pétales blancs, orbiculaires, étalés, entiers ou légèrement échancrés;

FRAGARIA MONOPHYLLA POIT.

calyce à folioles étalées, souvent laciniées ou lobées et à lobes aigus, formant, à la maturité, une collerette autour de la base du fruit.

FRUIT petit, conique, d'un rouge foncé, parsemé de graines saillants jaunâtres, assez semblable à la *Fraise des Alpes* ou des *Quatre-Saisons*; à chair blanche, très-fondante et très-parfumée.

Cette singulière plante, obtenue de graines du Fraisier des bois semées par Duchesne en 1761, se maintient invariablement par semis depuis un siècle; ainsi que le démontrent des expériences souvent répétées. Son aspect, si distinct de celui de nos Fraisiers communs, en ferait incontestablement une Espèce des mieux caractérisées, si son histoire ne nous avait été fidèlement transmise par Duchesne, dont voici le récit :

« C'est dans un petit jardin de Versailles, rue Saint-Honoré, au coin de la rue Saint-Louis, qu'est née cette race. Nous y avions déjà semé du Capiton (*Fragaria collina, moschata*) en 1760; en 1761, nous semâmes en outre du Fraisier des bois ordinaire, né dans les bois et cultivé depuis plusieurs années dans ce jardin. Notre unique dessein était de nous assurer si des fraisiers rouges produisaient fréquemment des Fraisiers blancs. Mais ces Fraisiers, replantés trop tôt et mal soignés, périrent presque tous : mon expérience manquée, ceux qui étaient réchappés restèrent négligemment dans une plate-bande, et je ne les regardai plus qu'en 1763, dans le temps de leur floraison, qui se trouva retardée, pour la plupart d'entre eux, jusqu'à l'année suivante.

« Ce ne fut donc que le 7 juillet 1763 que, parmi ces Fraisiers, nous en remarquâmes un dont toutes les feuilles étaient simples, au lieu d'être palmées à trois divisions. Mais, comme nous avons conservé avec soin, dès cet instant, tous les coulants qu'il a donnés, nous nous sommes trouvés en

FRAGARIA MONOPHYLLA POIT.

avoir, au printemps de 1764, plus de soixante pieds vivants, dont environ un tiers a rapporté fleurs et fruits, en la saison ordinaire ; et depuis, ce Fraisier continuant à se multiplier, s'est répandu partout.

« Les premières graines mûres que nous pûmes recueillir ayant été semées sur-le-champ, dans le même jardin, le 15 juin 1764, nous vîmes, six semaines après, les individus qui en étaient nés, donner leurs quatrièmes et cinquièmes feuilles, simples comme les trois premières ; et l'on peut juger combien ma surprise augmenta. Je ne m'attendais nullement à cette constance ; je commençai par douter qu'elle fût générale, à cause du petit nombre de pieds que j'avais élevés ; mais en voyant l'expérience se répéter, tant dans notre jardin qu'à Trianon, au Jardin du roi, chez M. de Jussieu et chez différents curieux, il a fallu se rendre, et reconnaître l'existence nouvelle d'un Fraisier à *feuilles simples*, qui se reproduit constamment par ses graines.

« Comment faut-il le regarder ? me suis-je dit alors. Est-ce une Espèce?... il s'en forme donc de nouvelles : n'est-ce qu'une Variété?... Combien, dans les autres genres, y a-t-il donc de Variétés, qu'on regarde comme des Espèces ? J'ai été longtemps dans cette alternative. J'ai discuté, pour en sortir, les sentiments des botanistes sur les marques qui distinguent les Espèces des Variétés : en les rapprochant de ce que j'avais observé dans la nature, par rapport aux Fraisiers, particulièrement de l'événement singulier que je viens de raconter et dont j'ai été témoin.

« Le Fraisier sans coulants, le Fraisier-fressant (variété du *Fragaria vesca*) et autres, dans lesquels j'ai reconnu, en même temps, une semblable constance, ont contribué à m'éclairer. Puisque ces deux Fraisiers, qui diffèrent moins du commun que le Fraisier de Versailles, forment également des Races constantes ; puisque celui-ci, qui paraît très-différent de tous les autres, a certainement pris naissance du Fraisier des bois, on est donc obligé de conclure que tous ont pu et même dû naître d'un seul. Ce raisonnement m'a conduit à regarder les Fraisiers réunis, comme formant une Espèce distincte de toutes les autres, et chaque Fraisier en particulier comme une Race ou une Variété ; il m'a porté à rechercher aussi leur généalogie et à tirer quelques conséquences générales sur la distinction qu'on doit faire des caractères fixes et invariables des Espèces, d'avec les différences légères et changeantes des Races ; sur la constance des unes et la mutabilité des autres.... » — Duchesne, — *Histoire des Fraisiers*. — II^e Remarque particulière, p. 11 (1766).

Ainsi, voilà une Race obtenue sous nos yeux et qui, par

FRAGARIA MONOPHYLLA POIT.

sa fixité, se comporte exactement comme le ferait une Espèce dont l'origine nous serait inconnue. On sait, en outre, que tous les jeunes Fraisiers de semis présentent des feuilles simples comme celles du *Fraisier de Versailles*, qui les reproduit invariablement depuis plus d'un siècle. Cet exemple de persistance d'un caractère normalement transitoire, n'est-il pas propre à renverser la théorie professée par M. Jordan, et par laquelle il rejette la mutabilité de l'Espèce, et qu'il considère comme le véritable signe spécifique tout caractère, quelque faible qu'il soit, qui se reproduit par semis? Or, comme le Fraisier de Versailles se présente dans ces conditions, la logique doit entraîner M. Jordan à admettre la création d'Espèces nouvelles, à l'époque actuelle malgré son affirmation contraire.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM



F. PRÉSIDENT

Fragaria chiloensis

FRAISIER PRÉSIDENT



Fruit gros, ovoïde, obtus, très-régulier, d'un rouge vif, luisant; grains petits dans des alvéoles peu profondes inégalement disposées: chair de couleur rosée à la circonférence, blanchâtre au centre, très-suceulente, sucrée-acidulée, très-parfumée.

FEUILLES nombreuses, moyennes, épaisses, pubescentes, d'un vert foncé à reflets bleuâtres en dessus, glauques et soyeuses en dessous; pétiole assez ferme, à peine canaliculé, très-velu, poils mous, horizontaux; folioles à peu près de même grandeur, la terminale obovale, pétiolulée, les inférieures sessiles, légèrement inéquilatérales.

HAMPE florale ordinairement plus courte que les feuilles, dressée, quelquefois avortée et réduite alors à une seule fleur naissant à l'aisselle de la feuille; pédicelles d'abord dressés puis réfractés, accompagnés de bractées lancéolées, aiguës.

FLEURS moyennes petites; calyce et calycule à folioles lancéolées, étalées puis redressées, soyeuses en dessous; pétales suborbiculaires, étalés, blancs.

FRAISIER PRÉSIDENT.

FRUIT gros, ovoïde, très-régulier, d'un rouge vif, porté sur un pédoncule assez grêle et à calyce appliqué sur le fruit; grains placés dans des alvéoles peu profondes, irrégulièrement disposées; chair rouge à la circonférence, blanchâtre au centre, et assez pleine, succulente, de saveur sucrée-acidulée, très-parfumée.

Variété remarquable par la forme et la grosseur de ses excellents fruits, mais peu fertile. Elle a été obtenue en 1862 en Angleterre, par M. Green.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM.





F. PRINCESSE ROYALE

A. Roureau del.

A. Roureau del.

FR. PRINCESSE ROYALE.



FRUIT très-gros, ovale effilé, coloré d'un rouge très-vif; chair ferme, blanc rosé, remplie d'un jus acide et peu savoureux; mèche ligneuse au centre; maturité très-précoce.

FLEURS petites; pétales blanc sale, en coquille; étamines faibles; stigmates jaune pâle.

CALYCE à dix sépales irréguliers, vert pâle.

HAMPES d'abord grêles, puis prenant beaucoup d'accroissement, s'élevant obliquement et portant une tête de fleurs ramassées, dont les pédoncules ne s'allongent que lorsque les fruits sont noués.

COULANTS assez nombreux, teintés de rouge, dressés d'abord, puis s'inclinant et s'enracinant très-promptement.

FEUILLES moyennes, allongées, élégantes, portées par des pétioles fins et élancés. Les premières sont d'un vert blond, celles qui leur succèdent d'un vert de plus en plus foncé.

Plante d'un aspect délicat, mais possédant cependant une rusticité qu'on ne rencontre, au même degré, dans aucune autre variété.

Cette Fraise fut obtenue en 1846, à Meudon, par M. Pelvilain, qui la dédia à Madame la duchesse d'Orléans. Elle naquit, ainsi que la Fraise Comte de Paris, dans un même semis de Keen's Seedling, Fraisier obtenu, vers 1820, des graines de Keen's Impérial, qui l'avait été, d'après le judicieux M. Barnet, des graines de Large white Caro-

FR. PRINCESSE ROYALE.

lina (notre Fraïse de Bath), plante avec laquelle la Princesse royale a conservé plusieurs traits de ressemblance.

La Fraïse Princesse royale est plus qu'une Fraïse maraîchère; je la nommerai une *Fraïse agricole*. Son apparition a opéré une sorte de révolution dans la culture des environs de Paris, où actuellement on ne peut évaluer à moins de 450 à 500 hectares l'étendue du terrain employé à sa culture en plein champ. Elle y prospère dans des terres de nature et d'exposition très-diverses, et les cultivateurs ont remarqué que la culture des Fraïsiers est une excellente préparation pour celle du Blé, ce que les fumures et les sarclages qu'on leur donne expliquent très-bien. Les feuilles vertes, que nos paysans coupent après la récolte des Fraïses et qu'ils donnent à leurs vaches, sont une ressource assez précieuse à cette époque de l'année, où la sécheresse prive souvent de fourrage les petits cultivateurs. Les feuilles sèches et les coulants sont encore employés par eux pour enfouir et alléger les terres trop fortes.

Si la Princesse royale était plus savoureuse, plus sucrée, qu'elle n'eût pas sa mèche ligneuse qui en fait un fruit grossier, aucune Fraïse ne l'égalerait, car elle joint à une grande beauté toutes les qualités qui peuvent être requises d'un fruit destiné à être cultivé sur une grande échelle. La plante est très-rustique, dure longtemps et se multiplie facilement. Elle donne dès la première année de sa plantation, et est très-fertile; son fruit est précoce, lourd, il supporte bien le transport. Tous les fruits mûrissent à peu près en même temps, ce qui permet de les cueillir en trois fois. Ils ont la faculté de pouvoir rester mûrs dans le champ cinq ou six jours avant d'être cueillis sans sécher ni devenir amers. Ils ont aussi celle de rougir en une nuit, s'ils sont cueillis peu avant leur maturité, et *confinés*, comme disent nos cultivateurs, dans des paniers exactement recouverts de feuilles fraîches de Châtaignier; ce qui, du reste, donne aux Parisiens ces détestables Fraïses « rouges pour la Halle, » qu'ils ont en primeur.

La culture de la Princesse royale donne lieu à une assez jolie

FR. PRINCESSE ROYALE.

petite industrie, celle de la parure. Quelques cultivateurs, ayant des terres à mi-côte, bien saines et bien exposées, cultivent, très-espacés, de jeunes pieds de ce Fraisier, auxquels ils ne laissent que deux hampe et à chacune d'elles deux ou trois fruits, qui deviennent énormes, et qu'ils vendent à leurs voisins pour parer le dessus de leurs paniers, ou à de grands fruitiers de Paris pour orner leurs étalages. A l'époque où les Fraises ne se vendent plus que 20 francs les 50 kilogr. la *parure* vaut encore 50 ou 60 francs. Mais, comme cette culture est plus hasardeuse et demande plus de soins que celle qu'on fait ordinairement en plein champ, il n'y a que les très-habiles cultivateurs qui l'entreprennent.

Le bas prix des Fraises Princesse royale a fait pénétrer leur usage jusque dans les classes les moins aisées de la population de Paris, ce qui, à l'époque des grandes chaleurs, est un véritable bienfait pour elles, la Fraise étant, selon l'expression du docteur Bretonneau, *le meilleur antidote* de la charcuterie, qui entre pour une si grande proportion dans l'alimentation des ouvriers des villes.

Si l'on réfléchit que tous les pieds de Fraisier Princesse royale (qui existent dans les 600 hectares environ qui en France sont employés à sa culture) proviennent de la plante unique obtenue en 1846 par M. Pelvilain, on ne s'étonnera pas du léger affaiblissement que nos paysans remarquent dans une plante qui en douze ans a dû se perpétuer au moins 160 millions de fois par séparation. Jusqu'ici les semis de la Princesse royale n'ont rien produit qui l'égalât; la Fraise Reine Marie-Amélie seule a quelque mérite.

Presque toutes les Fraises qui viennent pendant l'hiver approvisionner les glaciers et les marchands de comestibles de Paris sont produites par ce Fraisier, forcé en serre chaude d'abord, puis en serre tempérée pendant les mois de janvier et de février, enfin sous châssis, en quantités immenses, pendant les mois de mars et d'avril; et, pour cet usage surtout, la Fraise Princesse royale l'emporte sur toutes les Fraises connues jusqu'ici.



A. Rivoreux del.

F. ROSEBERRY.

Melle F. Tallant sc.

FRAISIER ROSEBERRY.



Fruit moyen, très-allongé, ayant un cou très-prononcé; peau rouge clair; graines jaunes, demi-saillantes; chair pleine, croquante, acidulée, de peu de parfum.

FLEUR large; pétales blancs, d'une texture très-légère; étamines peu nombreuses, à anthères déliées; filets fins et longs; stigmates grêles, d'un jaune très-pâle.

CALYCE élégant, fin, souvent appliqué, quelquefois tout à fait réfléchi, comme des pétales de cyclamen.

HAMPE très-courte, se ramifiant beaucoup; pédoncules grêles et très-longs, ce qui explique pourquoi les premiers fruits semblent sortir de la souche du fraisier, tandis que les derniers mûrissent à la hauteur des feuilles.

COULANTS fins, d'un vert pâle.

FEUILLES moyennes, d'un vert très-foncé, minces, très-fortes, à découpures grandes et profondes; chaque division de la feuille a un pédicelle fort allongé.

PLANTE vigoureuse, prodigieusement fertile, peu difficile sur le choix du terrain, et donnant souvent une seconde récolte à l'automne.

Ce fraisier naquit, vers 1808, sous un buisson de roses, chez M. Robert Davidson, à Aberdeen; son nom lui vient du lieu où

FRAISIER ROSEBERRY.

germa la plante originale. Une figure et une excellente description en ont été publiées dans les Annales de la Société horticultrale de Londres (*Transactions*, vol. V, p. 260). Une plante toute semblable m'a été envoyée du Canada par M. Sterry Hunt, qui m'a assuré l'avoir trouvée sauvage. Cette plante et la Roseberry sont si fortement caractérisées que peut-être un jour on en formera une espèce à côté du *Fragaria virginiana*, auquel nous l'avons toujours réunie. Je ne peux m'empêcher de croire que la plante qui naquit *par hasard* chez M. Robert Davidson, amateur dont les relations étaient fort étendues, provenait d'une graine mêlée à un envoi de plantes de l'Amérique du Nord, d'où les différentes formes du *Fragaria virginiana* sont toutes originaires.



F. RUBIS

F. Vesperagus Ch. Marshall

Peach 1840

FRAISIER RUBIS

Fruit magnifique, gros, conique, rouge vif, vernissé, grains placés au fond d'alvéoles assez profondes; chair rouge à la circonférence, creuse au centre avec une mèche rosée assez molle; saveur acidulée-sucrée, peu parfumée.

FEUILLES nombreuses, moyennes, à dents arrondies, larges, obtuses, assez épaisses, glabres en dessus, plus pâles et pubescentes en dessous; folioles assez longuement pétiolulées, la terminale obovale-flabellée, cunéiforme à la base, les inférieures inéquilatérales, portées sur des pétioles grêles, dressés, fortement teintés de rouge carminé ou vineux ainsi que les coulants.

HAMPES courtes, pubescentes, d'un vert pâle, lavé de carmin du côté du soleil; pédoncules arqués, grêles relativement à la grosseur du fruit.

FLEURS moyennes; pétales blancs, souvent au nombre de 6 ou de 8, peu allongés vers l'onglet; calyce à folioles lancéolées, aiguës, entières, à peu près de même longueur que celles qui forment le calycule.

FRUIT très-beau, gros, conique, rouge vif, très-régulier, à

FRAISIER RUBIS.

grains placés dans des alvéoles peu profondes ; chair blanc rosé au centre, souvent creusée et munie d'une mèche assez large, mais molle et fondante ; saveur acidulée-sucrée, peu parfumée.

Ce beau fruit a été obtenu par M. le D^r Nicaise.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM



M^{lle} E. Trilland sc.

A. Boissieu del.

F. SIR HARRY.

FR. SIR HARRY.



Fruit gros, rond, souvent creux, rouge-brun; graines brunes; chair légère; saveur exquise, très-sucrée.

FLEURS très-grandes, à sept ou huit pétales plats, d'un blanc pur; étamines grosses, filets courts; stigmates jaune vif. Les boutons de cette variété sont très-aplatés.

CALYCE de quatorze à seize sépales, vert vif, se rabattant sur le fruit dès qu'il est noué, et se colorant de rouge sombre lorsqu'il est mûr.

HAMPES fortes, portant une dizaine de fleurs qui nouent toutes successivement, les fruits décroissant de grosseur; cinq ou six hampes par touffe.

COULANTS nombreux, vigoureux, teintés de rouge.

FEUILLES arrondies, d'un vert vif, se colorant de rouge sombre, à découpures grosses et très-arrondies, portées par des pétioles courts et forts.

Plante très-fertile, d'un aspect robuste, mais s'épuisant vite, supportant mal l'hiver et plus attaquée des vers blancs qu'aucune autre.

Cette Fraise a été obtenue, vers 1853, à Edgbaston, près Birmingham, par M. Richard Underhill, dans un semis de graines de Keen's Seedling fécondé par la Fraise British Queen. Elle fut accueillie en

FR. SIR HARRY.

Angleterre avec une sorte d'enthousiasme et très-bien caractérisée par ces mots : «highly improved Keen's Seedling.» Le climat de l'Angleterre doit parfaitement convenir à son développement, mais aux environs de Paris elle nous a semblé supporter difficilement notre température. Presque tous ses fruits, si on n'a le soin d'arroser souvent, se fanent avant l'époque de leur complète maturité.

La nécessité de regarnir les planches de ce Fraisier, dont les pieds sont si promptement épuisés par leur étonnante fertilité, les arrosages continuels qu'il réclame pour amener à bien tous ses fruits, demandent trop de soins pour que sa culture ne doive pas rester bornée aux jardins des amateurs.

Le Fraisier Sir Harry est très-précoce et se force bien.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM



A. Blaise sculp. del.

F. SIR JOSEPH PAXTON

Fragaria Vesca L.

Printed at

FRAISIER SIR JOSEPH PAXTON



Fruit de forme variable, conique régulier ou arrondi déprimé au sommet, rouge-cocciné, brillant; chair rouge-cocciné à sa circonférence, rosée ou blanche au centre, avec une mèche assez résistante, acide et parfumée.

FEUILLES assez épaisses, d'un vert foncé en dessus; foliole terminale obovale, subflabellée, les latérales inéquilatérales, pétiolulées, glabres en dessus, soyeuses en dessous, fortement dentées; pétiole légèrement canaliculé en dessus, souvent teinté de rouge, couvert de poils mous, étalés.

HAMPE florifère, cylindrique, dépassant les feuilles, robuste, couverts de poils étalés; pédicelles arqués, cylindriques, pubescents, d'abord dressés, puis arqués, assez grêles.

FLEURS moyennes, blanches; calyculé à folioles linéaires entières ou profondément bifides; calyce à folioles ovales-lancéolées, aiguës, étalées; pétales suborbiculaires, légèrement échancrés.

FRUIT conique ou arrondi déprimé, quelquefois irrégulier, rouge foncé, brillant; chair coccinée à la circonférence, rosée ou blanche au centre; très-juteuse, sucrée-acidulée, rarement parfumée.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM.



Melle E. Trilland sc.

F. STIRLING CASTLE PINE.

A. Boerhaave del.

FR. STIRLING CASTLE PINE



Fruit gros, demi-tardif, allongé, renflé; à chair pleine, beurrée, de saveur fine et délicieuse, contenant beaucoup d'eau fraîche et sucrée; peau brillante, rouge-orangé pâle.

FLEURS bien faites, à cinq ou six pétales blancs, de texture assez ferme; corolle lâche; étamines très-bien constituées; anthères aiguës, jaune pâle, à filets longs et minces; stigmates nombreux, d'un jaune très-pâle.

CALYCE grand, vert pâle, couvert de poils soyeux.

HAMPES assez fortes, droites, soutenant bien les fruits.

COULANTS vigoureux, velus, vert pâle.

FEUILLES moyennes, vives et dressées, bien soutenues par des pétioles fermes et velus. Lorsque la plante est très-vigoureuse, les feuilles deviennent cloquées et d'un vert glauque; elles sont ordinairement d'un beau vert et finement découpées de dents aiguës sur leurs bords.

PLANTE rustique, résistant bien à l'hiver, très-fertile et donnant souvent quelques beaux fruits à l'automne.

Ce Fraisier, l'un des meilleurs et des plus remarquables que nous ayons reçus d'Angleterre, a été obtenu, en 1848, au château de

FRAISIER STIRLING CASTLE PINE.

Stirling, en Écosse; il fut envoyé par M. Lindley à mon mari en 1851. Nous avons espéré que sa rusticité, l'avantage qu'il présente de nouer tous ses fruits, leur belle forme, la facilité avec laquelle on les emballe et les transporte, leur qualité surtout, en feraient une acquisition précieuse pour les cultures entreprises en vue de l'approvisionnement des marchés. Plusieurs habitants de Verrières en ont essayé la culture dès l'année 1853; mais tous ont été forcés d'y renoncer, la teinte pâle du fruit ne plaisant pas aux acheteurs parisiens.

Le Fraisier Stirling Castle Pine est cependant une variété très-intéressante; elle pourra rendre de grands services aux amateurs. La longue durée de la saison de son produit, qui serait un défaut pour la culture en plein champ (car on serait forcé de récolter ses fruits en un grand nombre de cueillettes), devient un mérite dans les potagers des amateurs. Cette longue durée de végétation lui permet de développer tous ses fruits sans qu'ils diminuent sensiblement de grosseur. Ces beaux fruits abricotés ornent parfaitement un dessert; ils sont exquis mangés frais, et des meilleurs pour faire des sirops, des glaces et des confitures.

JARDIN FRUITIER DU MUSÉUM.



F. VICOMTESSE HÉRICART DE THURY.

A. ROBERTUS del.

G. Steeger sculp. Garmisch.

Picard sc.

FRAISIER V^{TESSE} HÉRICART DE THURY



Fruit gros, globuleux, régulier ou oblong, déprimé et irrégulier, rouge vif, vernissé ; grains placés dans des alvéoles assez profondes, chair rosée au centre, très-plein, sans mèche, rouge à la circonférence, de saveur sucrée-acidulée, relevée.

FEUILLES moyennes, presque glabres en dessus, d'un vert foncé, plus pâles et légèrement soyeuses en dessous ; folioles pétiolulées, la terminale obovale-flabellée, les inférieures ovales, inéquilatérales, bordées de grosses dents aiguës ; pétioles cylindriques, couverts de poils mous, étalés.

HAMPE florifère dépassant peu les feuilles, droites, soutenant bien les fruits ; pédoncules arqués après la floraison, assez grêles à la maturité du fruit.

FLEURS moyennes, très-régulières ; pétales blancs, de texture assez ferme ; calyce à folioles linéaires-lancéolées, très-velues ; folioles du calyculé à peu près semblables à celles du calyce, appliquées ainsi que ces dernières sur le fruit.

FRUIT gros, régulier, globuleux ou oblong déprimé, et plus ou moins irrégulier, d'un rouge foncé, vernissé ; grains enfoncés

FRAISIER VICOMTESSE HÉRICART DE THURY.

dans les alvéoles; chair très-pleine, sans mèches, de couleur rouge à la circonférence, rosée au centre; de saveur sucrée-acidulée, parfumée.

Plante très-rustique.

« La Fraise *Vicomtesse Héricart de Thury* est devenue populaire depuis son obtention en 1845, par M. J. L. Jamin; on la cultive tout à fait en grand aux alentours de Paris, principalement à Fontenay-aux-Roses; à la saison, les marchands la vendent à pleines voitures dans les rues de Paris. Elle est moyenne dans la grande culture et grosse dans celle des jardins: son succès indique qu'elle produit étonnamment. Elle a généralement la forme d'un cône plus ou moins régulier, la peau d'un rouge vif un peu éclairci à la pointe. La chair est rose, bien parfumée et sucrée. » Ferd. Jamin. — *Les Fruits à cultiver*, p. 166 [1868].

« Les deux noms de *Marquise de Latour-Maubourg* et *Héricart de Thury* figurent comme variétés distinctes sur certains catalogues; mais il y a là évidemment une erreur. J'ai confronté les deux plantes, et il m'a été impossible de découvrir la moindre différence entre elles. — Fraise grosse, belle forme, arrondie ou aplatie, rouge vermillon. Chair blanche pleine, très-sucrée, d'un goût très-relevé. Une des meilleures. Plante vigoureuse, rustique, très-fertile et que je ne saurais trop recommander. » — De Lambertye. — *Le Fraisier*, p. 102 [1864].

C'est par erreur que M. de Lambertye attribue une chair *blanche* à ce fruit: elle est constamment rose comme chez toutes les fraises du même groupe.

Les cultivateurs des environs de Paris désignent ce fruit, par corruption, sous le nom d'*Hérica*.

JARDIN FRUITIER DU MUSEUM



Boissier del.

F. VICTORIA OVATA

Fr. longipes (Boiss.)

Picard 1899

FRAISIER VICTORIA-OVATA

Fruit gros, conique, ou presque oblong, obtus, régulier, d'un rouge vif; à divisions calycinales assez grandes, ovales-lanceolées étalées ou appliquées sur le fruit; grains petits dans des alvéoles peu profondes; chair de couleur rouge à la circonférence, rosée au centre, de saveur sucrée-acidulée, peu parfumée.

FEUILLES grandes, d'un vert clair, assez minces; pétioles étalés ou dressés, à peine canaliculés, couverts de poils mous appliqués sur le pétiole, ou légèrement étalés; folioles obovales ou rhomboïdales, glauques en dessous; de grandeur à peu près égale, pétiolulées, les inférieures inéquilatérales:

HAMPE florifère dépassant les feuilles, dressée, assez grêle; pédoncules réfléchis accompagnés de bractées lanceolées, aiguës ou tridentées.

FLEURS moyennes; calyce à folioles lanceolées dépassant à peine celles du calyculé, glauques et soyeuses en dessous; pétales blancs, minces, étalés.

FRAISIER VICTORIA-OVATA.

FRUIT gros ou très-gros, conique obtus, quelquefois oblong ou même cylindracé, régulier, de couleur rouge vif, brillant; grains petits dans des alvéoles peu profondes; chair rouge à la circonférence, rosée au centre, très-succulente, de saveur sucrée-acidulée, peu parfumée.

JARDIN FRUITIER DU MUSÉUM



A. Boissier del.

F. VICTORIA TROLLOP

G. Sorengier, Chromolith.

Boissier

FRAISIER VICTORIA TROLLOPE

Fruit gros, cordiforme, coloré d'un rouge très-vif et légèrement orangé; grains petits, profondément enfoncés; chair à peu près pleine, rouge à la circonférence, rosée au centre; saveur sucrée-acidulée, très-peu relevée.

FEUILLES nombreuses, assez grandes, épaisses, d'un vert très-foncé, brillantes, presque glabres en dessus, glauques et légèrement pubescentes en dessous; folioles courtement pétiolulées, obovales-arrondies, bordées de larges crénelures terminées par un petit pinceau de poils blancs; pétiole commun court, profondément canaliculé, parsemé de poils mous, horizontaux, ou un peu redressés.

HAMPE dressée, assez épaisse, de la hauteur des feuilles, peu ramifiée, parsemée, ainsi que les pétioles, de poils mous; les pédicelles accompagnés de bractées trilobées, rarement foliacées.

FLEURS moyennes; pétales blancs. d'une texture assez ferme et ordinairement au nombre de cinq; calyce et calyculé à folioles lancéolées, pubescentes-soyeuses.

FRUIT gros, cordiforme, très-régulier, d'un rouge-vermillon

FRAISIER VICTORIA TROLLOPE.

légèrement lavé d'orangé, très-brillant ; grains placés dans des alvéoles profondes ; chair rouge-vermillon à la eirconférence, blanc-rosé au centre, presque pleine, très-juteuse, suérée, un peu acidulée et peu relevée ; pédoncule enfoncé dans le fruit-calyce et calyeule à folioles redressées.

« *Fraise Victoria*. — Fraise grosse, beaucoup du poids de 25 grammes, constamment belle, arrondie, plutôt large que longue, forme très-régulière, vermillon orangé clair ; grains gros, jaunes ou rouges d'une fraise à une autre, ou sur la même fraise, assez écartés, nichés dans des alvéoles assez larges ; chair blanche ou blanc-rosé, très-tendre, juteuse, sucrée, d'une saveur agréable, quoique peu relevée ; cavité centrale. Bonne. — Maturité demi-hâtive, prolongée ; inégalité de volume peu sensible des premières fraises mûres aux dernières sur la même hampe. — Corolle moyenne (23 millimètres environ). Calycule et calyce à sépales grands et petits alternant ensemble (10-12), acuminés, velus en dessus et en dessous. Hampe inclinée, bi-trifurquée vers le milieu de sa longueur, velue, poils mous, redressés, et la plupart apprimés. Coulants nombreux, vigoureux. — Feuilles contemporaines de la fleur, nombreuses, à pétiole long, très-fort, largement canaliculé, assez velu, direction des poils plutôt ascendante ; folioles grandes, orbiculaires, d'un vert luisant en dessus et complètement glabres, grises en dessous, nervures velues, poils roux, couchés. — Feuilles contemporaines du fruit mûr, à pétiole peu velu, folioles conformes à celles de la première période. » — De Lambertye. *Le Fraisier*, p. 113.

Ce fraisier, obtenu en Angleterre par James Trollope, de Bath, en 1850, est très-rustique, de maturité moyenne et peu productif. On le confond souvent avec le Fraisier *Sir Harry*, que nous avons déjà publié, et les cultivateurs le désignent indifféremment sous les noms de *Victoria*, *Victoria Trollope*, ou simplement la *Trollope*.

TABLE DES ESPÈCES DÉCRITES ET FIGURÉES.

(LES ASTÉRISQUES PLACÉS DEVANT LES NOMS INDIQUENT LES ESPÈCES DÉCRITES
PAR MADAME ELISA VILMORIN.)

<p>Alpes (des). Ambrosia. Amiral Dundas. Ananas. — blanc. * Asa Gray (d'). * Bargemon (de). Bath (de). Belle de Sceaux. * Bois (des). Californie (de). Capron. Carolina superba. * Chili (du). — orange. Cuthill's black Prince. * Deptford Pine. Downton. * Ecarlate de Virginie. — américaine. Eleanor. * Elton. Fragaria chilensis Duch. — collina Ehrh. — Daltoniana J. Gay.</p>	<p>Fragaria elatior Ehrh. — Grayana E. Vilm. — lucida E. Vilm. — Majauffea Duch. — neilgherrensis Schtlh. — sandwicensis Dene. — vesca L. — — monophylla. — — semperflorens. — virginiana Ehrh. Globe. * Grosse blanche de Bath. * Keen's Seedling. Louis Vilmorin. Lucida perfecta. Lucas. Marguerite. Président. * Princesse royale. * Quatre-saisons (des). * Roseberry. Rubis. * Sir Harry. Sir Joseph Paxton. * Stirling-Castle Pine.</p>
--	--



A. Rivereux del.

Melle F. Taillant sc.

RIBES RUBRUM, L.

GROSEILLIER ROUGE

(RIBES RUBRUM)



C'est au bord des ruisseaux, dans les lieux un peu ombragés et humides, que l'on rencontre le Groseillier rouge. Il habite l'Europe septentrionale, les montagnes de l'Inde, à environ 2 à 3000 mètres d'altitude, ainsi que l'Amérique du Nord.

Le Groseillier forme un arbrisseau d'un mètre environ de hauteur ; ses rameaux, plus ou moins grêles, sont recouverts d'une écorce d'un brun-violâtre et comparable à celle que présente le Cerisier ; ses ramilles sont jaunâtres et presque veloutées.

Les FEUILLES, d'un vert tendre, rugueuses en dessus, sont plus ou moins pubescentes sur les deux faces ; leurs lobes sont ovales ou ovales-triangulaires, obtus ou pointus et inégaux, de même que les dentelures. Elles sont portées sur des pétioles grêles, canaliculés, ciliés à la base.

Les FLEURS, disposées en grappes d'abord horizontales, puis inclinées, présentent un calyce presque pelviforme, glabre et vert, des pétales très-petits, tronqués ou arrondis, jaunâtres.

Les FRUITS, de la grosseur d'un petit grain de poivre, glabres, recouverts d'une peau fine, unie, transparente, de couleur rouge à

RIBES RUBRUM.

la maturité, renferment quatre ou cinq graines entourées d'une pulpe très-âpre et acide.

Cette espèce a donné naissance à toutes les variétés connues sous le nom de groseille à grappe, que les pomologistes du dix-septième siècle distinguaient en *G. grosse de Hollande*, *G. perlée*, *Grosse blanche*, auxquelles Duhamel a ajouté la *G. à fruits couleur de chair*.

Mon savant ami, M. le docteur Roulin, a bien voulu me communiquer ses recherches sur l'étymologie des noms de *Ribes* et de Groseille, et m'a remis la note suivante :

« Le nom français *Groseille* est représenté en allemand par plusieurs noms appartenant à la même famille et qui varient considérablement, suivant les localités, comme on peut le voir dans le précieux dictionnaire de Nernich (*). Le plus commun est *krausbeere*, qu'on a cru rendre par *uva crispa*, attendu qu'aujourd'hui kraus veut dire érépu; mais, outre que cela forme un sens insoutenable, il y a une multitude d'autres formes dans lesquelles la notion de érépu ne saurait être comprise. Je n'en citerai que quelques-uns; ainsi, à côté de krausbeer, je placerais krauselbeer, kreuzelbeere, et, ce qui nous rapprochera du nom français, grosselbeere, gruselbeere, grossulbeere, graselbeere (**).

« On a voulu dériver notre mot groseillier de *grossularia*, mais ce serait plutôt le contraire : *Grossularia* n'est pas un mot latin, et le mot qui s'en rapproche le plus, *Grossulus*, diminutif de *grossus*, n'a jamais été employé que pour désigner les figues d'arrière-saison, qui s'arrêtent à un certain degré de développement et ne mûrissent point.

« RIBES est aussi un mot forgé; c'est la latinisation d'un nom allemand du groseillier à grappes, qui se présente sous plusieurs formes : ribissel, ribisel, riebesel, rübsel. Tous ces mots me semblent des diminutifs appartenant à la même famille que l'ancien allemand *reba*, allemand moderne *rebe*, vigne (ici dans le sens de raisin ou de grappe). C'est le sens d'un des noms allemands de la groseille, *corinthen* [raisin de Corinthe à très-petit grain] qui est aussi le nom anglais, quoique rendu presque méconnaissable par l'orthographe des épiciers, qui l'ont écrit *currant*. C'est le sens du danois *viinbær*, du suédois

(*) P. A. Nernich, *Allgemeines Polyglot.-Lexic. der Naturgeschichte*.

(**) Ajouter le hollandais *Kruisbezie* et *Kruisbessen*; danois *Krusbær*; suédois *Krusber*.

RIBES RUBRUM.

vinbâr (qui ont aussi, l'un rips, l'autre reps). C'est le sens de l'italien uva de frati, et de l'espagnol agracejo (agraz signifie verjus).

« On pourrait songer à rattacher à riebesel, rübsel, etc., certains noms germaniques du groseillier épineux, comme rauhbeere et rauchbeere; mais ici c'est un autre sens, et bien approprié, celui de *bacca villosa*, par allusion aux poils droits dont toute la surface du fruit est hérissée. Le premier composant *rauh*, *rauch*, dérive vraisemblablement de la racine sanscrite HRSH, *horreo* (*). C'est cette même notion de hérissé (soit de poils, soit d'épines), que je erois retrouver avec le changement de l'*H* initial en *K* dans *Krausbeere*. Nous avons déjà vu cet *H* échangé en *G* dans *Gruselbeere*, et nous le retrouvons dans une foule d'autres noms germaniques dérivés de la même racine sanscrite : témoin ce passage du gloss. suio-goth, d'*Thre*. « *Gräselig* horribilis, « Angl.-Sax *grislic*, Island *gresleger*, germ. *greslick*. Radicem servant anglo-saxones *Agrysan* horrere, nec non Saxones *græsen* et Germ. *grausen* und « *graus*, horror. »

« J'avais eu d'abord une autre idée, qui m'était venue en me rappelant l'étymologie donnée par Pictet, pour les noms grec et latin de la cerise, qu'il fait venir, comme le nom du cheval, en anglais *horse*, allemand *ross* (ancien allemand *hross*), de RASA ≡ *sapor* = *sapientia*, avec le ΚΑ, pronom interrogatif (admirat.). Je erois ma nouvelle explication meilleure, et elle me confirme dans l'idée que, pour les noms des objets naturels, il faut commencer par chercher les différents caractères qui ont pu frapper l'observateur, et essayer ensuite de les retrouver dans les noms. Le caractère d'*hirsutus* (cf. *hirse*, en allemand blé barbu) a si bien frappé dans le fruit du groseillier épineux, qu'il est exprimé, non-seulement dans *grosselbeere*, *graselbeere*, etc., et dans *rauchbeere*, *rauhbeere*, mais encore dans *haarige stachelbeere*. Dans ce dernier, les épines de l'arbuste sont indiquées, et elles le sont encore dans beaucoup d'autres : *stickbeere*, *stichbeere*, *stinkelbeere*, *stechaberle*, etc. Elles le sont indirectement, en rappelant la couronne d'épines de Jésus-Christ, dans *christbeere*, écrit aussi *kristbeere*, et même *christophbeere* et *christsorenbeere*, où on aurait peine à les reconnaître si on les trouvait isolés. C'est aussi l'idée de piquants qui se trouve dans le mot *gadelle*, employé dans quelques parties de la France; du moins, j'y crois reconnaître le suédois *gadd*, l'anglo-saxon *gad*, l'anglais *goad*, aiguillon à bœufs; *to goad*, aiguillonner, piquer, faire saigner.

« Je ne erois pas qu'on puisse, malgré un certain air de ressemblance, ratta-

(*) Benfei rattache à la même racine le grec χῆρ, hérisson. Pictet repousse cette étymologie, en ce que l'*s* n'aurait pas disparu, comme le montre le mot *hirsutus*; mais l'*s* a disparu du mot *hirtus*, qu'on ne saurait séparer d'*hirsutus*.

RIBES RUBRUM.

cher à *gadelle* un autre nom français *gradelle*. Celui-ci me semble plutôt appartenir à la même famille que *groseille*, *krausbeere*, etc., mais avec une modification de sens qui tient à ce que l'idée gratter, en allemand *kratzen*, est connexe avec celle de piquer, c'est ainsi que le *Cnicus oleraceus* s'appelle en allemand et *kratzdistel*, et *distelkohl*, et *graskohl* (holl. *graskool*); en danois *græstidscl* et *engtidsel* (cf. allem. *anget*, aiguillon). Enfin, *kratzbeere*, en allemand, se dit : *a* du *Ribes grossularia*, *b* du *Rubus idæus*, *c* des *Rubus cæsius* et *chamæmorus*.

« Un nom français de la groseille à grappe, principalement usité en Bretagne, *castille*, me paraît correspondre au mot allemand *korinthen*, en anglais *currant*. Les raisins secs qui se consumaient en Bretagne avant sa réunion à la France venaient d'Espagne, de la côte nord, et on les allait prendre dans les ports de la Vieille-Castille; puis le nom de *castilles* aura passé, des raisins secs à petits grains, aux groseilles desséchées pour l'usage des pâtissiers.

« Je ne suis pas bien sûr que notre nom *groseille à macquereau* ne soit l'altération d'un nom plus ancien : *groseille à macres*, exprimant les piquants divergents comme les cornes du fruit du *Trapa natans*. Les pointes divergentes sont aussi ce qui a valu à certains groupements de cristaux le nom de *macles*.

« Je suis, toute réflexion faite, porté à croire que les mots de la famille de notre *groseille*, avec le sens de *hérissé*, s'appliquent plutôt aux rameaux hérissés d'épines qu'aux fruits hérissés de poils. Chacun sait, en effet, que ces bouquets de piquants, ces sortes de chausse-trappes, ont valu au chardon-roland ses noms allemand *krausdistel*, hollandais *kruischstel*, suédois *krusistel*. »



A. Boeroux del.

Melle B. Tillant sc.

G. VERSAILLAISE.

GROSEILLIER VERSAILLAIS.



Cette variété est supérieure par la grosseur de ses fruits à la *Grosse de Hollande*. Ses grappes, toujours bien serrées, portent ordinairement une quinzaine de fruits de la grosseur d'une Merise, lisses, d'une belle couleur rouge, et qui arrivent tous à maturité en même temps.

Les variétés dites *Groseille Cerise*, *G. Gondoin*, *G. Impériale*, *G. Victoria*, *G. Knight*, etc., ne me paraissent point assez distinctes pour être décrites séparément.

Les Groseilliers se multiplient par éclats garnis de racines, ou par boutures qui s'enracinent assez facilement. Bien qu'indifférents sur la qualité du terrain, ils préfèrent une terre silico-argileuse un peu fraîche et l'exposition du soleil ; leur fruit noue mieux, devient plus beau et moins acide lorsqu'ils croissent en plein soleil que lorsqu'ils sont en lieu ombragé.

Le Groseillier, dit Duhamel, est indifférent à toutes les formes ; il s'élève également bien en palissade, en touffe ou buisson, en espalier et en tige. Cette dernière forme est préférable lorsqu'on a peu de place à lui donner. On le plante dans les contre-espaliers ou autour des carrés d'un potager, sur l'alignement des autres arbres ; on ne lui laisse ordinairement qu'un brin, dont on lui fait une tige de 1^m,50, et à l'extrémité duquel on lui forme une tête. Comme il s'élève au-dessus des arbres nains, il n'occupe point la place dont ils ont besoin pour s'étendre ; son ombre ne peut leur nuire, et, lorsqu'il est chargé de fruits, il présente à l'œil un aspect agréable.

GROSEILLIER VERSAILLAIS.

La taille du Groseillier est très-simple ; on se borne à enlever, tous les ans, en hiver, le bois mort et les chicots ; on coupe les rameaux à trois ou quatre yeux, ceux de l'année précédente à deux yeux, en conservant les petites lambourdes qui se montrent sur le bois de deuxième année. Lorsque les Groseilliers sont abandonnés à eux-mêmes, ils finissent par produire des fruits si petits et si acides qu'ils ne sont plus mangeables. Il convient donc de renouveler les plantations tous les huit ou dix ans, et de les entretenir en bon état au moyen de labours et de binages.

Pour conserver des Groseilles jusqu'en novembre il faut enlever une partie des feuilles aux sujets, et choisir une journée bien sèche pour envelopper les Groseilliers de paille, aussitôt que les fruits approchent de leur maturité ; on les préserve ainsi de l'action du soleil, qui les dessécherait, et du pillage de certains oiseaux, qui en sont très-friands à l'arrière-saison.

Il est presque superflu de parler de l'emploi des Groseilles ; on les mange crues, avec du sucre, ou sans sucre lorsqu'elles sont adoucies par une extrême maturité. On orne les desserts de leurs grappes entières glacées de sucre ; on les confit en grains, en gelée, en pâte, en conserve, en compote ; on en fait des sirops et des eaux rafraîchissantes. Enfin elles servent à relever la confiture de cerises, comme les Framboises servent de leur côté à les adoucir*.

Les Groseilliers à grappes qui se cultivent aux environs de Paris, dans les communes de Croissy, Lonjumeau, Louveciennes, Montreuil, Noisy-le-Sec, Rueil, Soisy, etc., donnent lieu à un commerce très-considérable, pour la fabrication des confitures qui se consomment en immense quantité à Paris, en même temps que les fruits s'exportent en Angleterre, lorsque les cultures sont à proximité des voies ferrées.

Je renvoie au *Traité des Fruits* de Couverchel pour tous les détails relatifs aux préparations diététiques de Groseilles.



A. Boerhaave del.

G. À FRUITS CARNÉS.

Mlle E. Tailland sc.

GROSEILLIER A FRUITS CARNÉS.



Ce Groseillier est intermédiaire entre le *Gr. rouge* et le *Gr. blanc*. Les grappes mesurent ordinairement un décimètre et portent environ une quinzaine de fruits de la grosseur d'une petite Merise, lisses, de couleur carnée, transparents et d'un aspect très-agréable.

Les avis sont partagés sur la qualité de cette variété ; les uns prétendent qu'elle est supérieure à la Groseille blanche, les autres qu'elle lui est inférieure ; je suis de cette dernière opinion. J'ai toujours trouvé les fruits du Groseillier à fruits carnés plus acerbes que ceux de la variété à fruits blancs. D'une autre part le fruit du Groseillier rose forme des gelées qui se conservent mieux que celle qu'on obtient des variétés à fruits blancs, quoiqu'on la fasse moins cuire.

M. de Bavay a vu le Groseillier à fruits roses produire sur le même pied des grappes à fruits rouges et rentrer ainsi dans les caractères du type.



J. Baccus del.

G. DE HOLLANDE À GROS FRUITS BLANCS.

Mlle F. Tailland sc.

GROSEILLIER DE HOLLANDE

A GROS FRUITS BLANCS.



C'est une variété du Groseillier à fruits rouges qui s'en distingue à la teinte générale plus pâle des feuilles ainsi qu'à la couleur des fruits. Les grappes en sont plus allongées, mais ordinairement moins serrées et les baies d'une saveur plus douce que celles du Groseillier rouge.

On cultive habituellement moins de Groseilliers blancs que de rouges aux environs de Paris. Les cultivateurs ont remarqué qu'ils sont moins productifs et que les baies se conservent moins longtemps sur les rameaux que dans les autres ; leur peau, plus fine, roussit en effet et se tache de manière à ne pas plaire autant aux acheteurs.



A. Riocreux del.

Mlle E. Taillat sc.

G. CASSIS DE NAPLES.

GROSEILLIER CASSIS

(RIBES NIGRUM)

Var. Gros Cassis de Naples.



Le GROSEILLIER NOIR, ou Cassis, forme un arbrisseau rameux d'un mètre environ de hauteur, moins touffu que le Groseillier rouge; ses branches sont recouvertes d'une écorce d'un brun violâtre, lisse, quoique parsemée de grosses lenticelles. Les jeunes rameaux sont de couleur jaunâtre; les plus jeunes, dont l'épiderme se détache par petits lambeaux, sont plus ou moins chargés de glandes jaunes résineuses et très-odorantes.

Les FEUILLES sont un peu plus grandes que celles du Groseillier rouge; leur surface est plus unie, d'un vert gai et glabre en dessus, d'un vert plus pâle et parsemée de glandes jaunes en dessous; leurs lobes sont triangulaires ou arrondis, à dentelures aiguës; les pétioles, assez longs, blanchâtres, de même que les nervures, sont plus ou moins parsemés de poils plumeux et caducs. Souvent ces feuilles tombent comme si elles souffraient de la sécheresse.

Les FLEURS, qui naissent en grappes longues de 6 à 8 centimètres, sont portées sur des pédicelles de longueur variable, accompagnés de bractées membraneuses blanchâtres; le calyce est globuleux, plus grand que dans le Groseillier rouge, d'un violet livide; les pétales sont blanchâtres.

GROSEILLIER CASSIS.

Les GRAPPES portent ordinairement cinq ou six grains, rarement neuf, gros, à peau épaisse, coriace, d'un violet noir, parsemée de petites glandes jaunes odorantes; la pulpe qui entoure les pepins est d'une couleur livide ou blanc bleuâtre; les graines ou pepins, en nombre variable, sont d'un noir-marron, petits, elliptiques.

Cet arbrisseau croît dans les bois de l'Europe moyenne, dans le Kamtchatka, le Thibet, l'Himalaya, le Kanawer et le Cachemyr, par environ 3 à 4000 mètres d'altitude.

Ach. Richard en a formé, sans utilité bien évidente, le genre *Botryocarpum*, que M. Spach a adopté dans les *Suites à Buffon*.

L'odeur pénétrante du Cassis provient de l'huile essentielle contenue dans les petites glandes dont est parsemée la surface de toutes ses parties, et que l'on observe également sur la plupart des espèces originaires du nord-ouest de l'Amérique (*R. sanguineum*, *R. palmatum*, etc.).

Gaspard Bauhin (à la date de 1571) nous apprend que le Cassis se cultivait comme fruit de table au seizième siècle, et qu'il avait déjà produit des variétés : *Grossularia non spinosa, fructu nigro, variat baccis minoribus et majoribus* (Pinax, p. 455). Mais l'usage paraît s'en être perdu, puisque Duhamel le considère seulement comme une plante médicinale (*Arbr. fruit.*, vol. I, p. 268). De nos jours, au contraire, le Cassis est redevenu l'objet de soins particuliers; il donne lieu à un commerce considérable, dont on appréciera l'importance par les documents suivants, que je dois à l'obligeance de mon ami, M. le D^r A. Maillard, de Dijon :

« Dans ces dernières années, une industrie toute nouvelle, celle de la fabrication de la liqueur de Cassis, a pris naissance dans le département de la Côte-d'Or. Ses progrès, d'abord lents et presque insensibles quand elle ne pouvait s'alimenter que par les Cassis qui étaient cultivés çà et là, devinrent très-rapides aussitôt que des plantations nouvelles, encouragées par l'espoir de bénéfices considérables, furent assez âgées pour produire des fruits. Avant 1841 cette fabrication était entièrement inconnue dans nos pays. Cette année là,

GROSEILLIER CASSIS.

M. Lagoute père et son distillateur, M. Joly, tentèrent le premier essai. Cet essai fut heureux, car la maison Lagoute, qui, en 1841, n'avait fabriqué que 4 hectolitres de cassis, en livrait, en 1844, 250 hectolitres au commerce. En 1845 une maison rivale s'établit; ces deux maisons restèrent seules jusqu'en 1853; en 1854 il s'en fonda deux autres. A partir de ce moment le développement de cette industrie devint si rapide qu'aujourd'hui on compte, à Dijon seulement, trois maisons de premier ordre fournissant ensemble 4000 hectolitres de liqueur - six maisons de second ordre en fournissant 3000, et enfin au moins vingt autres maisons de troisième ordre qui livrent au commerce également environ 3000 hectolitres. Quelques autres établissements, qui tirent leurs fruits de la même région que ceux de Dijon, se sont fondés à Beaune, à Châlon-sur-Saône et dans quelques autres petites villes des environs.

« Jusqu'aujourd'hui la fabrication du cassis, dans le département de la Côte-d'Or, n'a eu d'autres limites que celles de la production du fruit. Souvent même, cette production ne répondant pas aux besoins de l'industrie, nos distillateurs firent venir des fruits de pays très-éloignés. Ainsi je tiens de M. Willermoz, directeur de l'École d'arboriculture d'Écully, près Lyon, qu'il a vu fréquemment des fruits de Cassis, cultivés çà et là dans les environs de Lyon, être expédiés sur Dijon. On comprend sans peine que, dans de telles conditions, ces fruits ont dû atteindre un prix fort élevé, et que les propriétaires de nos environs ont dû être fortement excités à faire des plantations nouvelles. Pendant les premières années, lorsque l'avenir de l'industrie du cassis était encore incertaine, les vigneronns se contentèrent de planter des pieds isolés dans leurs vignes, sur le bord des chemins ou des sentiers, ne risquant de cette façon ni une mise de fonds considérable, ni même la perte du terrain. Plus tard, les circonstances devenant plus favorables et la fabrication prenant de la stabilité, des propriétaires ne craignirent pas de consacrer des terrains plus ou moins vastes à la culture spéciale du Cassis, en même temps que les vigneronns augmentèrent le nombre des pieds dispersés dans les vignes. Cette ardeur à planter fut si grande qu'en 1857 les pieds enracinés de Cassis se vendaient 80 francs, et même jusqu'à 120 francs le mille. Aujourd'hui ce prix est retombé à son taux normal, 20 à 30 francs.

« J'aurais vivement désiré pouvoir donner ici le nombre exact des pieds qui sont cultivés dans les environs de Dijon, mais malheureusement toute statistique rigoureuse est impossible. Pour le plus grand nombre les pieds sont isolés çà et là dans les vignes, et les propriétaires eux-mêmes, comme j'ai pu m'en assurer plusieurs fois, ne savent pas exactement combien ils en possèdent. D'autre part, la perception des impôts prélevés sur la liqueur fabriquée n'a pu

GROSEILLIER CASSIS.

me fournir aucun renseignement. Suivant les circonstances, tantôt c'est l'acquéreur, tantôt c'est le fabricant qui paye les droits. Néanmoins, d'après ce qui m'a été dit par plusieurs fabricants, et aussi par suite des renseignements que j'ai pris dans la plupart des communes où la culture du Cassis est en vigueur, je crois que l'on peut évaluer à 1500000 le nombre des pieds aujourd'hui cultivés dans les environs de Dijon. Ce chiffre n'est certainement pas exagéré; je crois pouvoir affirmer que je suis bien plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

« Dans le département de la Côte-d'Or le centre de la culture du Cassis correspond exactement au centre de la culture de la vigne. En effet on peut dire d'une manière générale que cet arbuste est cultivé en grand depuis Chagny jusqu'à Dijon, dans une zone étroite qui longe le versant oriental de la chaîne de la Côte-d'Or, sur une longueur de trente ou quarante kilomètres et une largeur de deux à cinq. C'est dans cet espace restreint que se trouvent tous les grands crus de la Bourgogne; ils sont reliés entre eux par des vignes qui ne produisent que des vins d'ordinaire. C'est dans ces vignes ou dans des terrains analogues que le Cassis est cultivé; beaucoup de communes qui en produisent des quantités notables sont connues par leurs vins, et elles sont toutes comprises dans la zone que nous avons indiquée. Voici le nom des principales : Volnay, Beaune, Aloxe, Savigny, Prémieux, Nuits, Vougeot, Chambolle, Vosne, Morey, Gevrey-Chambertin, Brochon, Fixin, Marsannay, Talant, Fontaine. Partant de ce centre, le Cassis suit la vigne dans des vallées qui traversent la montagne en remontant vers l'ouest; c'est ainsi qu'on en trouve des cultures importantes à Nolay et dans ses environs, à Plombières, à Malain, aux Laumes et à Montbard. On en rencontre encore çà et là quelques cultures dans la vaste et fertile plaine qui s'étend du pied de la chaîne de la Côte-d'Or à la Saône et dans laquelle la vigne n'est pas cultivée. Enfin le département de Saône-et-Loire en produit aussi, surtout dans la partie qui avoisine celui de la Côte-d'Or. Des cultures assez importantes existent dans les environs d'Autun et de Chalon-sur-Saône.

« Contrairement à ce que l'on pourrait supposer pour un fruit d'un goût si développé, il y a de grandes différences de qualité entre les cassis des diverses provenances : nos liquoristes savent très-bien les apprécier, et ils réservent avec soin les cassis de qualité supérieure pour les liqueurs de premier choix, qui se vendent jusqu'à 3 francs le litre en gros. On peut dire d'une manière générale que partout où le vin est bon le cassis l'est également. Je n'entends pas parler ici des vins fins, mais seulement des vins d'ordinaire, qui, comme nous l'avons précédemment indiqué, sont souvent cultivés avec le Cassis.

GROSEILLIER CASSIS.

« Parmi les communes qui fournissent les meilleurs produits, je citerai en première ligne Gevrey-Chambertin, où la culture du Cassis a pris de grandes proportions et atteint le chiffre d'environ soixante-dix mille pieds; puis, en second ordre, Vougeot, Morey, Marsannay, Vosne, Chambolle, etc. Les Cassis de Talant, Fontaine, Malain, les Laumes, Montbard, Plombières et Nolay, pays où le vin est de qualité inférieure et où il n'existe pas de vins fins, sont regardés comme inférieurs aux précédents. Enfin ceux de la plaine, de Genlis, d'Auxonne, etc., où la vigne n'est pas cultivée, sont regardés comme les moins bons. Jusqu'à ce jour, la production ayant toujours été inférieure aux demandes des fabricants, il n'y a presque pas eu de différence de prix suivant les diverses provenances. Il est probable que cette différence apparaîtra aussitôt que la production sera devenue égale aux besoins de l'industrie.

« Il existe pour le Cassis différents modes de plantation. J'ai déjà dit que le plus grand nombre des pieds était planté isolément dans les vignes, tantôt sur le bord des chemins ou des sentiers, tantôt dans les endroits où la vigne est claire. Quant aux cultures spéciales, le mode de plantation n'est pas encore bien fixé. Au commencement on se contentait de planter les pieds en échiquier, à 1 mètre de distance les uns des autres. Dans ces derniers temps plusieurs propriétaires ont fait tracer des fossés profonds de 40 centimètres à 1^m,30 les uns des autres; au fond de ces fossés on plante les pieds, en laissant entre eux un espace également de 1^m,30. L'expérience n'a pas encore prononcé sur ces deux modes de plantation; le dernier, plus coûteux, il est vrai, a l'avantage de permettre de recouvrir, en abattant les talus aux labours du printemps, les pieds, qui chaque année émettent des racines très-superficielles : on espère par là obtenir des plantes aussi vigoureuses que celles qui sont isolées dans les vignes. Je signalerai encore, bien qu'il ne soit pas d'une application générale, un autre mode de plantation mis en pratique près d'Autun par un habile horticulteur de cette ville, M. Vivant Faivre, et qu'il serait à désirer de voir essayer dans les environs de Dijon, où le terrain est des plus favorables à la production des fruits à pépin. Sur un terrain de 137 ares (quatre *journaux* de Bourgogne), M. Vivant Faivre a planté, en lignes distantes les unes des autres de 75 centimètres, trois rangées d'arbres fruitiers, à 30 centimètres de distance, puis une rangée de pieds de Cassis à 1 mètre les uns des autres; ensuite une autre série de trois rangées d'arbres, et ainsi de suite, de telle sorte que trois rangs d'arbres fruitiers alternaient avec une ligne de Cassis. Deux des lignes de chaque série d'arbres fruitiers, celles qui étaient les plus voisines des Cassis, n'étaient là que temporairement et comme en pépinière, et devaient disparaître suivant les besoins du

GROSELLIER CASSIS.

commerce; la ligne intermédiaire, au contraire, était définitive, et devait en fin de compte servir à la création d'un jardin fruitier. Comme nous le verrons plus loin, les produits de cette plantation furent des plus satisfaisants.

« La culture du Cassis est très-simple : au printemps on laboure profondément à la houe; pendant le reste de l'année on se contente de deux ou trois labours superficiels pour faire disparaître les mauvaises herbes. La taille se fait au printemps, en même temps que celle de la vigne. Il n'y a encore rien de fixe sur la manière dont elle doit être faite; elle est plus ou moins courte, plus ou moins longue, suivant les localités et les cultivateurs.

Le Cassis se multiplie très-facilement de bouture; on ne plante d'une manière définitive que des pieds enracinés d'un ou de deux ans. Le terrain doit être bon et avoir du *fond*. Les terres calcaires avec un peu d'argile, qui dominent dans nos pays vignobles, sont très-propres à cette culture.

« Il nous reste maintenant, pour terminer, à examiner quel est le rendement des cultures de Cassis, et sur quel prix moyen il est permis de compter avec quelque assurance. Ce prix est assez difficile à déterminer aujourd'hui, parce que l'équilibre entre la production et la consommation n'est pas encore établi; il est évident qu'il variera suivant le nombre des plantations nouvelles, suivant l'abondance de la récolte, etc. Voici quelles ont été les moyennes des années précédentes, depuis le début de la fabrication. En 1841 le Cassis fut payé 8 fr. les 100 kilogr.; en 1842 et 1843, 10 fr.; en 1844 et 1845, 20 fr.; de 1844 à 1855, en moyenne 30 fr.; en 1856 et 1857, 40 fr.; en 1858, 75 fr.; enfin, en 1859, de 50 à 70 fr. Je crois que ces chiffres si divers, bien qu'ils ne soient encore qu'approximatifs, permettent d'augurer, sans crainte d'erreur bien notable, que les prix oscilleront très-probablement autour de 30 francs, lorsqu'ils viendront à s'abaisser dans une juste mesure par la concurrence même des cultivateurs. Ce qui me porte à regarder ce prix comme n'étant pas exagéré, c'est que plusieurs des maisons les plus importantes de Dijon ont passé avec des propriétaires des marchés de dix ou douze ans, s'engageant à prendre toute leur récolte pendant ce laps de temps au prix d'environ 30 fr.

« Ces moyennes établies, voyons quel est le rendement définitif sur lequel on est raisonnablement en droit de compter, en tenant compte des gelées tardives et des conditions climatériques qui peuvent faire varier notablement la récolte. On admet généralement que chaque pied de Cassis, après cinq ans de plantation, produit 1 $\frac{1}{2}$ kilogramme de fruits; je ne parle ici que des pieds cultivés en plein champ, dans les pièces de terre exclusivement consacrées à la culture du Cassis : le rendement des pieds isolés dans les vignes est beaucoup plus considérable. Toutefois, pour éviter toute exagération, admettons que les

GROSEILLIER CASSIS.

pieds ne produisent chacun que 1 kilogr. en moyenne ; l'hectare contenant 5000 pieds environ, et le fruit se payant 30 centimes le kilogr., donnera un produit de 1650 francs.

Je crois que le mode de plantation adopté par M. Vivant Faivre doit donner encore de meilleurs résultats, en réunissant le produit des arbres avec celui du cassis. Cette plantation a été faite en 1853, elle est donc âgée de cinq ans. Cette année, bien que la récolte ait été notablement inférieure à la moyenne, à cause des gelées du printemps et des chaleurs excessives de l'été, ses 137 ares, qui contiennent environ trois mille quatre cents pieds, lui ont produit 4700 kilogr. de fruit, ce qui lui aurait donné, si le cassis s'était vendu 30 centimes au lieu de 70, comme cela s'est fait, une somme de 1440 francs, indépendamment de ce qu'il a pu retirer des arbres fruitiers. Les terrains dans lesquels le Cassis est cultivé d'ordinaire ont une valeur de 2 à 3000 francs l'hectare, ce qui fait que pour l'intérêt de l'argent on doit retrancher du rendement annuel une somme de 250 à 300 francs ; il reste donc de 1350 à 1400 francs pour le produit net, en ne comptant pas, bien entendu, les frais de plantation et de culture, dont on peut se faire une idée assez exacte par ce que nous en avons dit. »



G. Catherina Del.

Picart sc.

G. CATHERINA

G. Catherina Del.

GROSEILLIER CATHERINA



Fruit ovale ou oblong, de couleur jaune orangé, glabre ou parsemé de quelques poils; pulpe transparente, blanchâtre, très-abondante et parfumée.

ARBRISSEAU de taille moyenne, hâtif, à rameaux grisâtres, armés d'épines ternées; scions anguleux, grêles, plus ou moins flexueux, très-feuillus, de couleur de paille.

FEUILLES moyennes, plus ou moins profondément lobées, d'un vert foncé en dessus, à pétioles longuement ciliés.

FLEURS solitaires, assez longuement pédicellées; ovaire presque glabre.

FRUIT hâtif, mûrissant vers la fin du mois de juin, glabre ou parsemé de quelques poils.

Rob. Hogg, *Fruit manual*, p. 123, 3^e édit. [1866].



A. R. G. 1811

Plant. 50

G. FORESTER

Reverendus Christmuth

GROSEILLIER FORESTER



Fruit ovale, ou ovale-oblong, velu, rouge de sang, marqué de veines plus pâles, réticulées; pulpe très-abondante, transparente, légèrement lilacée, de saveur sucrée et parfumée.

ARBRISSEAU très-rameux, à rameaux grisâtres, armés de fortes épines; scions anguleux, glabres, blanchâtres.

FEUILLES petites relativement, à découpures profondes, d'un vert foncé, presque glabres, à pétioles ciliés.

FLEURS solitaires, à calyce pubescent, velouté, parsemé de poils glanduleux, rouges.

FRUIT hâtif, mûrissant à la fin de juin ou dans la première quinzaine de juillet.

Cette variété a été obtenue en Angleterre par M. Etchells.

Rob. Hogg. *The Fruit manual*, 3^e édit., p. 128 [1866].



A. Riocreux del.

Picart sc.

G. GRÉNA GREEN

C. Senecioideus (Chromola)

GROSEILLIER GREYNA GREEN

Fruit arrondi ou ovale-arrondi, vert foncé, velu; pulpe transparente, très-abondante et parfumée.

ARBRISSEAU très-fertile, à rameaux dressés, cendrés ou jaunâtres, glabres, munis d'épines simples bi- ou trifurquées.

FEUILLES moyennes, trilobées, à lobes irrégulièrement dentés, à dents obtuses, ou apiculées, glabres, d'un vert foncé en dessus, légèrement pubescentes en dessous; pétioles accompagnées de quelques petites soies plumeuses.

FLEURS courtement pédicellées, à pédicelles munis de bractioles.

FRUITS gros, arrondis, d'un vert foncé, hispides, portés sur de très-courts pédoncules.

Cette espèce nous a été envoyée par M. le docteur Robert Hogg, le célèbre pomologiste anglais; on la trouve décrite dans le *Fruit Manual* et citée dans le *Catalogue des Groseilles à maquereau*, publié en 1867, par Ch. Leicester.



A Riocreux del.

Picart sc.

G. MAGNET

GROSEILLIER MAGNET

Fruit oblong, ou elliptique, quelquefois cylindracé, rouge-vineux, hispide, suspendu à un long pédoncule; à pulpe transparente, lilacée, abondante, mais peu parfumée.

ARBUSTE très-fertile, à rameaux de couleur cendrée, ou jaunâtre, munis d'épines ordinairement simples, assez courtes et grêles.

FEUILLES très-grandes, trilobées, à lobes arrondis, dentés, à dents obtuses, d'un vert foncé et luisantes en dessus.

FLEURS solitaires, ou géminées, longuement pédicellées.

FRUIT oblong, ou cylindracé, rouge-vineux, veiné, parsemé de poils courts et roides; à pulpe transparente, lilacée, peu parfumée.



A. Riocreux del.

Plant. sc.

G. MITRE

G. Seneryne Chromolith.

GROSEILLIER MITRE

Fruit ovale, vert blanchâtre, hispide, marqué de veines blanchâtres assez régulièrement réticulées; pulpe transparente, très-abondante, sucrée, parfumée.

ARBRISSEAU très-rameux, muni d'épines ordinairement ternées, jaunâtres; scions anguleux, glabres, de couleur de paille.

FEUILLES de grandeur moyenne, à lobes plus ou moins profonds, d'un vert foncé.

FLEURS solitaires, assez grandes; ovaire globuleux, pubescent, portant des poils glanduleux, rouges, souvent disposés en séries correspondant aux nervures.

FRUIT hâtif, mûrissant à la fin de juin, ou vers le commencement de juillet, quelquefois très-gros et mesurant 0^m12 de circonférence.

Rob. Hogg, *Fruit manual*, 3^e édit., p. 135 [1866].



A. Boissier del.

Fig. 1.

G. RICARDO

H. Virens? (C. rosella)

GROSEILLIER RICARDO



Fruit globuleux, glabre, rouge vineux très-foncé, marqué de veines plus pâles; pulpe blanchâtre, transparente, sucré, parfumée, très-bon.

ARBRISSEAU très-rameux, à rameaux grisâtres, très-glabres armés d'épines brunes à trois pointes, à scions anguleux de couleur de paille.

FEUILLES relativement petites, trilobées, d'un vert foncé à sa face supérieure, portées sur des pétioles assez longs et ciliés.

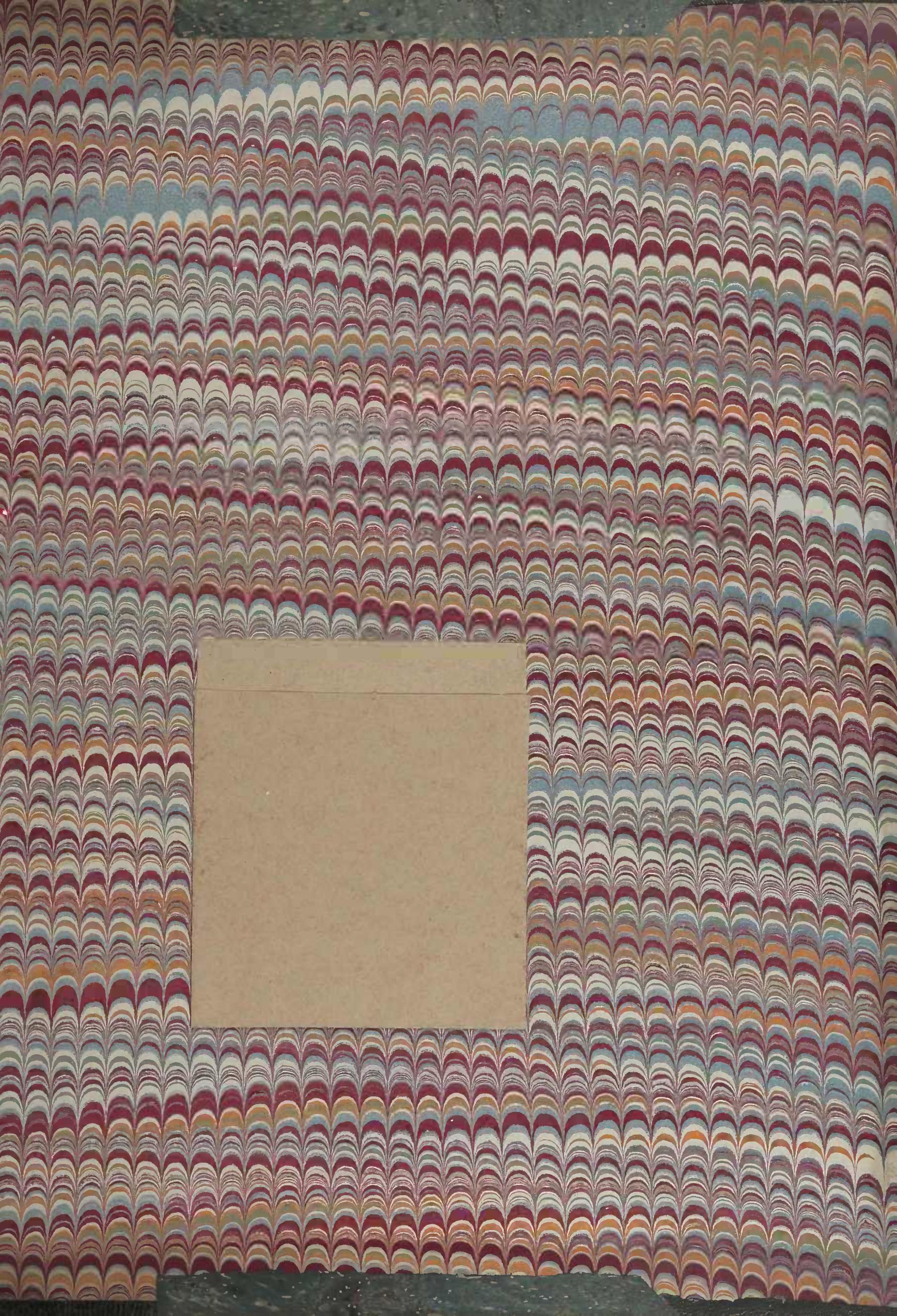
FLEURS solitaires, ou rarement géminées, à ovaire (coupe réceptaculaire) presque glabre.

FRUIT tardif mûrissant à la fin de juillet ou au commencement d'août, à pulpe très-parfumée.

Cette variété me paraît être identique avec la *Groseille Grosse violette anglaise* décrite et figurée par Thory (1).

(1) Monographie ou Histoire naturelle du genre Groseillier, p. 45, fig. 14 (1829).







ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).